

Énoncé théorique de master
EPFL ENAC SAR
Janvier 2024

Laurent JACOBY

Directeur pédagogique : Pr Emmanuel REY

Professeur : Mr Corentin FIVET

Maître EPFL : Mme Martine LAPRISE

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les personnes qui m'ont accompagné et soutenu dans la rédaction de ce travail.

Je pense aux différentes personnes avec lesquelles j'ai eu des échanges dans le cadre de mes recherches. Elles m'ont partagé leur opinion personnelle sur la problématique ainsi que des informations précieuses liées à mes études de cas.

Je souhaite remercier mon équipe de suivi, le professeur Rey et son assistante Mme Laprise, dont la pédagogie a été d'un soutien considérable. Je les remercie également pour la liberté et la confiance qu'ils m'ont accordées dans mes recherches. Je souligne la qualité de leur suivi, qui m'a grandement rassuré lors de l'écriture de ce travail d'envergure.

Mes amis méritent également ma gratitude, car ils ont su écouter le récit de mes investigations et enrichir mes réflexions.

Je tiens à remercier spécialement mon ami et collègue Dorian Fabbro pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail et les retours constructifs qu'il m'a apportés. Sa présence tout au long de mon parcours a été d'un soutien inégalé.

Je suis reconnaissant envers ma famille, qui m'a toujours offert les moyens de mener à bien mes études, afin qu'elles soient les plus stimulantes et accomplies possible. Je les remercie pour le respect qu'ils m'ont témoigné. Cela a été essentiel pour maintenir ma motivation jusqu'à la réalisation de mes objectifs.

Enfin, je remercie spécialement mon père pour nos discussions et sa contribution au produit final.

Ce travail de recherche se concentre sur les temples et chapelles protestantes du canton de Vaud. Je m'intéresse vivement à cette thématique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle suggère une meilleure utilisation de l'espace urbain, par la pratique de la réutilisation adaptative (adaptive reuse, chapitre 6.3), offrant une alternative à l'expansion de nos villes dans les zones rurales. En tant qu'étudiant en architecture, le thème de la réaffectation de l'espace m'a toujours passionné. À mon avis, la conception dans l'existant est l'un des sujets les plus importants que les architectes peuvent aborder à notre époque. Par ailleurs, les bâtiments religieux ont une importance patrimoniale considérable en raison de leur symbolique qui touche une grande partie de la population. Les modifications apportées à ces édifices doivent être davantage intelligentes. De plus, ce type d'espace m'est familier depuis l'enfance, car j'ai été élevé dans une famille chrétienne. En conséquence, j'ai eu l'occasion de me sensibiliser à l'architecture de la spiritualité et à ses usagers, au service de leur croyance.



Pour rédiger cet énoncé, il m'a été essentiel de visiter ces temples, parsemés dans le paysage vaudois. J'ai pu me promener dans ces espaces à des heures où le culte n'est pas célébré. Durant ces moments d'attente, le temps semble défilé plus lentement. Le silence règne dans ces larges volumes, quand ce n'est pas les chants liturgiques qui s'y répandent. Seul le bruit de nos pas est capable d'interrompre une méditation, alors que nos yeux sont attirés par les hauts plafonds. La grandeur de ces volumes est amplifiée par le vide des rangées de bancs. L'ensemble est baigné par la lumière tamisée des larges vitraux colorés. Cette ambiance mystique laisse rarement indifférent. Depuis la Réforme, ces lieux seraient désacralisés. Pourtant, certaines de ces caractéristiques en disent autrement. Derrière ces vitraux, ces moulures et ornements, un goût pour le beau demeure toujours présent. Ces éléments attirent le visiteur et ont un effet sur ses sentiments.

REMERCIEMENTS	4
MOTIVATIONS PERSONNELLES	5
RECOMMANDATION	7
INTRODUCTION	10
1. ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE ET SES CONSÉQUENCES	13
1.1. VARIATION DES TENDANCES RELIGIEUSES	15
2. PREMIÈRES MUTATIONS	19
2.1. LA RÉFORME	21
Son arrivée dans le canton de Vaud	
Idéologie nouvelle	
Remaniement des églises médiévales	
Premières architectures réformées	
Age d'or de l'architecture protestante	
Modernisme dans l'architecture protestante	
Organisations spatiales	
2.2. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE	43
Origine genevoise	
Église libre vaudoise	
De nouvelles chapelles	
Fusion des Églises et réaffectation du bâti	
2.3. HÉRITAGE DE L'ARCHITECTURE PROTESTANTE A LAUSANNE	53
Lausanne	
Variété typologique	
Différentes qualités	
3. MUTATIONS CONTEMPORAINES	65
3.1. MARQUEURS SOCIÉTAUX DU 20 ^E SIÈCLE	67
3.2. IMPACTES SUR LA RELIGION	71
3.3. TRANSFORMATIONS DES TEMPLES	75
3.4. LES LOIS ET RECOMMANDATIONS	83
4. DE NOUVEAUX USAGES	87
4.1. LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI	89
Recherche de compromis	
Dans la pratique à Lausanne : les stratégies	
Transposition de la religion dans la construction	
Typologie du sacré dans l'architecture protestante	
La persistance du sacré	

5.	STRATÉGIES SPATIALES DES COMMUNES	97
5.1.	MÉTHODOLOGIE	99
5.2.	USAGE MIXTE	103
	Les temples à usages mixtes, Lausanne	
	Organisation d'événements publics	
	Temple de Saint-Laurent, Lausanne	
	Persistance dans le temps	
	Flexibilité des espaces	
	Entretiens sur l'usage, le patrimoine, le sacré	
5.3.	RÉAFFECTATION	119
	Les temples réaffectés à Lausanne	
	Temple de Saint-Luc, Lausanne	
	Un bâtiment peu accueillant	
	Un temple en déclin	
	Réactivation d'un espace éteint	
	Maison de quartier	
	Équilibre entre l'usage, le patrimoine, le sacré	
	Entretiens sur l'usage, le patrimoine, le sacré	
5.4.	VENTE	141
	La vente dans le canton de Vaud	
	Chapelle de l'Église libre, Nyon	
	Aux mains d'une multitude de propriétaires	
	Un bien privé d'intérêt public	
	Équilibre entre l'usage, le patrimoine, le sacré	
	Entretiens sur l'usage, le patrimoine, le sacré	
5.5.	SYNTHÈSE SUR LES ENTRETIENS	161
	Comparaison des stratégies	
	L'éthique: Temple de la communauté libre, Amsterdam	
6.	VERS UNE INTENSIFICATION D'USAGES	167
6.3.	RECHERCHE D'ÉQUILIBRE	169
	Recherche d'équilibre entre l'usage, le patrimoine, le sacré	
	Optimisation de l'utilisation des espaces et ses limites	
	Notion de réutilisation adaptative	
	Notion de réversibilité	
7.	HYPOTHÈSE DE PROJET	175
7.1.	LA CROIX D'OUCHY	177
	Temple de la Croix d'Ouchy à Lausanne	
	Origine et transformations	
	Bâtiment actuel	
	L'usage, le patrimoine, le sacré	
	Effet des divergences d'intérêts	
	Préavis du 8 juin 2023	
7.2.	NOUVEAU PROGRAMME	207
	Le CPO	
	Histoire et activités	
	Coévolution	
	CONCLUSION	211
	LEXIQUE	216
	RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE	217

Cet énoncé se concentre sur l'architecture de l'Église Réformée. Il s'agit d'une architecture très présente dans le paysage suisse. Elle offre des typologies variées, comme héritage de son histoire.

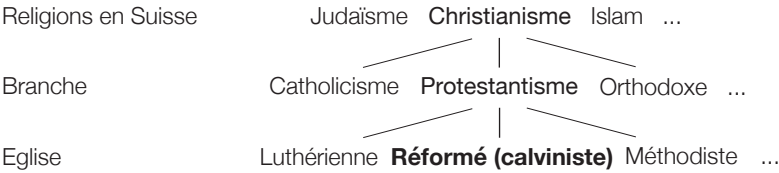
Cet écrit accorde une importance à cette histoire. En effet, pour aborder cette thématique, il est nécessaire de décrire le contexte dans lequel elle appartient. Cela permet de relativiser les tendances générales de notre société européenne occidentale et de les considérer à leur juste valeur. Une première partie retracera l'histoire depuis la Réforme. Elle sera suivie d'une histoire plus récente, celle des variations de la pratique religieuse de la seconde moitié du 20^e siècle. L'histoire décrite met en perspective les mutations spatiales liées à la religion Réformée de Calvin, une Église du protestantisme. En effet, ce mouvement est légèrement différent des autres courants de la Réforme, comme le luthéranisme par exemple. Il est plus radical et présente moins de compromis avec l'existant liturgique des églises qu'il transforme.¹ Son architecture est donc plus emblématique et son héritage s'est enraciné dans le pays.

Par ailleurs, cet énoncé examine de manière générale les stratégies des cantons au niveau de la Suisse, puis se concentre sur le Canton de Vaud. Chaque canton est libre de déterminer les relations qu'il entretient avec ses temples. Dès lors, leur état varie d'une région à l'autre. Dans le canton de Vaud, les temples sont la propriété du canton ou de la commune. Les paroisses sont locataires de ces espaces. Ainsi, leur avenir dépend des moyens financiers de l'État, indépendamment de celui de l'Église.

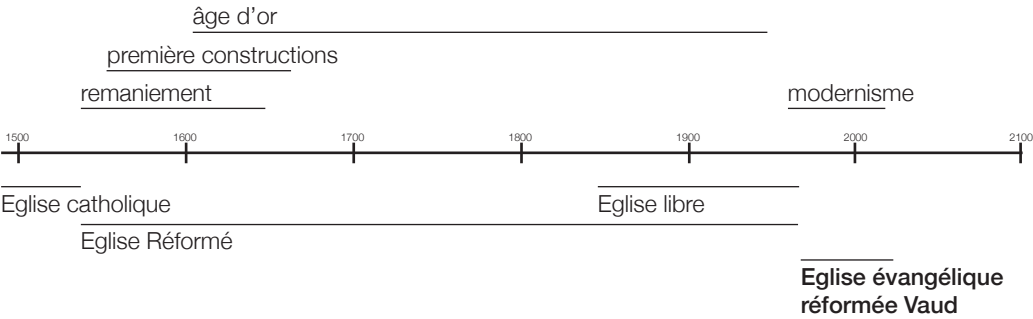
Ensuite, le texte se focalise sur les villes. Elles sont généralement soucieuses de leur patrimoine religieux et le réévaluent régulièrement. Des transformations y sont donc plus fréquemment entreprises qu'en campagne. Par ailleurs, ces milieux sont les carrefours d'intérêts variables : financiers, architecturaux, culturels,... Elles mélangent toutes sortes de profils aux considérations divergentes sur la religion et son patrimoine. Ainsi, lorsque les moyens financiers le permettent, ce sont les premiers milieux où des réaffectations peuvent être envisagées. Elles sont donc plus innovantes dans leurs stratégies et plus critiquables dans le cadre de ce travail.

1. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 31.

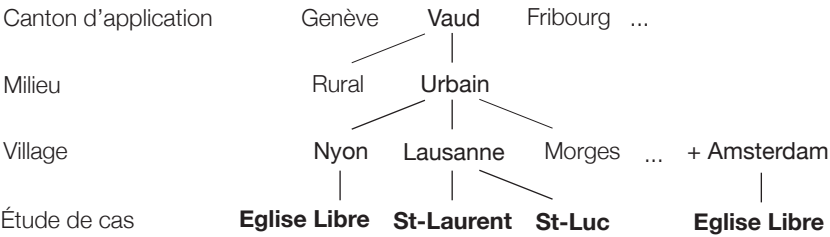
QUOI ?



QUAND ?



OÙ ?



Par ailleurs, les villes ont des bagages historiques lourds et l'architecture qui en témoigne est plus variée qu'en campagne. Les diverses typologies de bâtiments présentées parlent des variations des tendances religieuses qui ont déjà eu lieu depuis des siècles. Cela aide à relativiser les préoccupations contemporaines.

Pour illustrer cette thématique, la ville de Lausanne fait l'objet d'une étude plus approfondie. Elle offre une perspective sur les typologies de temples, caractéristiques des variations des tendances architecturales des époques.

Trois études de cas sont faites. Elles représentent chacune les stratégies possibles que les villes peuvent entreprendre pour préserver leurs temples. Certaines notions ressortent de ces pratiques, elles seront considérées dans le développement d'un futur projet de master.

Un dernier objet est analysé. Il s'agit du temple de la Croix d'Ouchy à Lausanne. Il est au cœur de la problématique actuelle. Sa situation est décrite dans le but d'apporter une hypothèse projectuelle avec une nouvelle proposition programmatique. Il s'agit ici d'une ouverture au travail de master qui sera prochainement développé.

Étant donné la richesse linguistique qui accompagne cette thématique, un lexique est rédigé à la fin de ce travail. Il facilite la compréhension du texte. La première apparition de ces mots est marquée d'un astérisque, deux quand il s'agit d'un mobilier.

Ce chapitre expose la thématique du travail. Sur la base de graphes, il décrit un double phénomène sociétal. Actuellement, cela est en partie responsable du manque de fréquentation de certains temples.

Fig. 1 Intérieur du temple de la Croix d'Ouchy, Lausanne: état actuel.

VARIATION DES TENDANCES RELIGIEUSES



Pour écrire sur les récentes problématiques que les temples protestants vaudois connaissent, il est essentiel d'être conscient que l'histoire des pratiques religieuses du canton a été mouvementée depuis la Réforme. Ce premier passage bien connu du catholicisme au protestantisme, comme religion nationale, n'a pas été la seule mutation religieuse qui aurait impacté la pratique. En effet, le protestantisme a pris du temps à s'intégrer entièrement dans la société vaudoise. Cela s'est fait à travers les siècles, en parallèle aux constantes mutations sociétales et économiques des villes. Ainsi, l'architecture qui en découle dépend donc de plusieurs facteurs, autres que la théologie pure (sujet approfondi au chapitre 2).

Actuellement, cette variation de la pratique est particulièrement flagrante et inquiétante pour l'Église évangélique réformée du canton. Cela découle des mutations sociales et économiques de la seconde moitié du 20^e siècle (sujet approfondi chapitre 3).

Un premier graphique (Fig. 1) expose les variations du pourcentage de protestants dans la population suisse de 1850 jusqu'à 2020. Il présente un pourcentage de fidèles stable dans la première partie du 20^e siècle. Cependant, le chiffre s'applique à une population qui augmente. Ainsi, le nombre de fidèles augmentent. En réponse à cela, plusieurs temples «modernes» sont construits durant cette période.

À partir de la seconde moitié du 20^e siècle, le graphique chute. Cette diminution du taux de protestants est accompagnée par l'augmentation de la non-pratique religieuse dans cette communauté (Fig. 2). Ce double phénomène sociétal a un effet pesant sur la prospérité des temples vaudois. Leur fréquentation est moindre et cela se répercute sur leur économie. En effet, les entrées d'argent sont insuffisantes pour garantir l'entretien de nombreux temples. Dès lors, ces espaces sont de moins en moins attrayants, même pour les fidèles les plus engagés.

Ainsi, de nombreux temples ne répondent plus à leur fonction sociale et sont d'un intérêt secondaire pour la population et les communes, qui n'investissent plus pour leur entretien. Ainsi, pour éviter leur destruction face à des coûts d'entretien trop élevés pour les communes, une pratique se répand de plus en plus dans les villes suisses: le changement de programme de ces bâtiments. Par ailleurs, certains édifices nécessitent des rénovations du fait que leur apparence est en déclin, qu'ils sont énergétiquement obsolètes ou qu'ils ne respectent plus les normes. Les communes profitent de ces occasions pour remettre en question la légitimité de certains temples, ne répondant plus à leur fonction sociale.

Fig. 1 Pourcentage de protestants en Suisse (1850-2020)

Source: DHS et Marc Siegenthaler, recensements fédéraux, 2010, Berne.

et: Statistique, «religions». Lien: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/religions.html

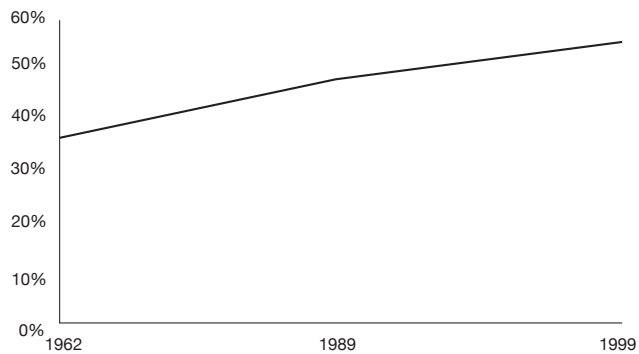
Fig. 2 Pourcentage de non-pratiquants protestants en Suisse.

Source: Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 31.

Pourcentage de protestants en Suisse



Pourcentage de non-pratiquants protestants en Suisse



II

PREMIÈRES MUTATIONS

Ce chapitre est une première ouverture à la problématique de ce travail. Il s'agit d'un support historique qui se focalise sur l'histoire du protestantisme dans le canton de Vaud et son intégration progressive comme religion d'État. Les effets que ces mutations ont eu sur l'architecture protestante sont décrits. Cela permet de comprendre les pratiques mises en place à une période de grandes mutations sociétales, en écho aux mutations contemporaines. Dans une frise chronologique, les différents styles architecturaux des façades de temples, emblématique de la période de leur construction, sont mis en relation avec leur organisation spatiale interne. L'un et l'autre s'impactent mutuellement au court du temps.

De la même manière, l'histoire plus récente de l'Église libre sera parcourue, ainsi que ses effets sur l'architecture du canton de Vaud.

Finalement, la situation actuelle de la ville de Lausanne est analysée, dans le but d'illustrer plus précisément cet héritage présent dans l'architecture protestante.

Fig. 1 «Le Chandelier», gravure-programme de la Réforme, avec Luther et Calvin.
Source: Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 174.

LA RÉFORME



Son arrivée dans le canton de Vaud

L'arrivée de la Réforme dans le canton de Vaud a profondément marqué l'histoire religieuse et politique de la région. Initialement, le canton de Vaud était de religion catholique. Cependant, au 16^e siècle, la Réforme protestante, initiée par Martin Luther et Jean Calvin, commença à se répandre en Europe occidentale. À la suite de cela, une série d'événements politiques et religieux conduisit à l'introduction de la Réforme dans le canton de Vaud. En 1536, les Bernois conquièrent le territoire du canton de Vaud, marqué par la domination de l'Église catholique. Étant favorables à la Réforme protestante, ils encouragèrent l'implantation de cette nouvelle croyance dans la région. Ils interdirent les pratiques catholiques et introduisirent les principes calvinistes, promouvant ainsi la Réforme.

Sous la direction de Guillaume Farel, un prédicateur protestant célèbre, des débats et des conférences religieuses furent organisés pour convaincre la population de la nécessité de la Réforme. En 1536, Farel fut autorisé à prêcher à Lausanne. Cela marqua le début officiel de la Réforme dans la région.

Cependant, la Réforme ne fut pas acceptée sans résistance. Certains catholiques du canton de Vaud s'opposèrent à cette nouvelle croyance et firent preuve de résistance. Des conflits religieux éclatèrent entre les partisans de la Réforme et les catholiques fidèles à l'Église catholique.¹

Fig. 1 Frise chronologique des styles architecturaux du protestantisme en comparaison avec leurs organisations spatiales

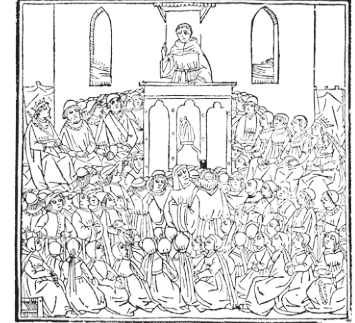
1. Grandjean, Les temples vaudois, 23-26.

programmation de la réforme



«le chandelier», avec Luther et Calvin

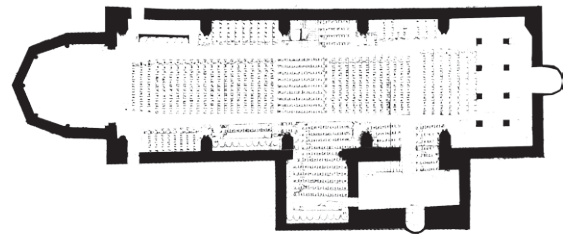
prédication Guillaume Farel



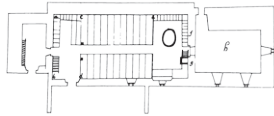
«Prediche vulgare»

Style architectural

Saint-François



Yens



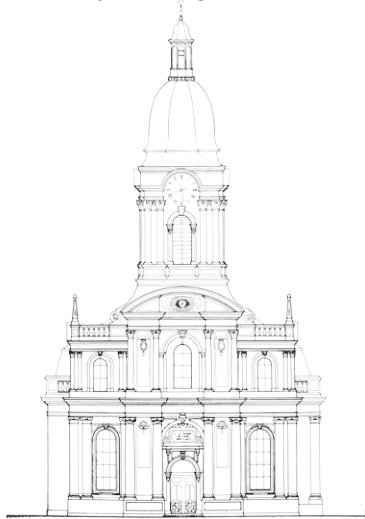
premieres constructions réformées classiques

âge d'or baroque réformé

Etivaz



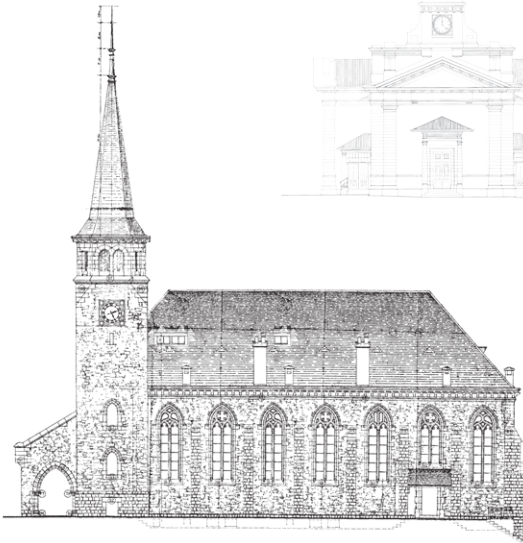
—baroque: Morges



néo-classique: Croix d'Ouchy



néo-gothique: Saint-paul

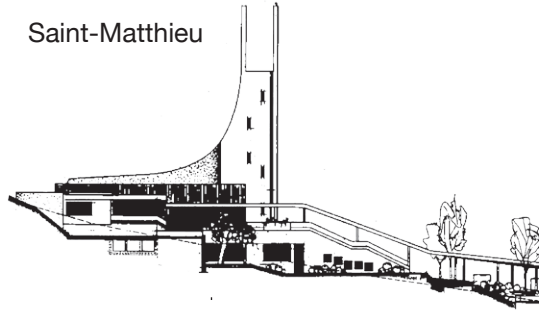


âge d'or nationalisme

Chailly



Saint-Mathieu



modernisme

—remaniement des églises catholiques

âge d'or néo-classique, néo-gothique

—réforme Vaudoise
|1536

édit de Nantes en France
1598 - 1685

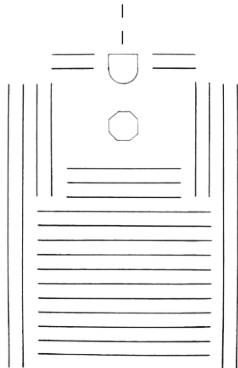
exposition nationale de Genève
|1890

1847 - 1965
Eglise libre

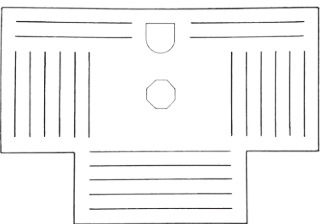
Modèle d'organisation spatiale

— quadrangle choral réformé

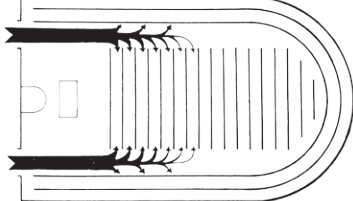
rectangle organisé en long



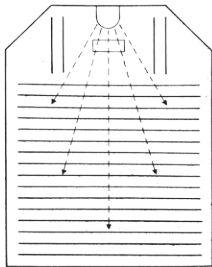
plan en T



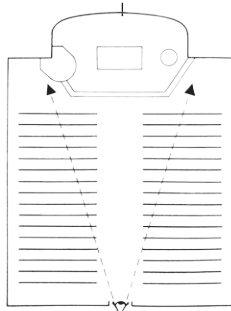
modèle de Saint-Laurent



auditoire



perspective romantique



Idéologie nouvelle

La Réforme est originaire d'un mouvement protestant, toujours plus important en Europe. Les partisans de ce mouvement avaient des interprétations différentes de la parole de Dieu, en opposition aux idéologies catholiques. Dès lors, la transposition de la religion dans la société de l'époque aurait des faiblesses qu'il fallait corriger. Ces corrections étaient en partie liées à l'architecture des lieux de prière, trop représentative, et aux cérémonies qu'on y pratiquait.

«La mentalité protestante s'est imprégnée de l'idée et de la pratique d'un culte centré presque exclusivement sur la Parole de Dieu, en tentant de revenir (...) au culte de la primitive Église et (...) à sa simplicité.»¹

La réforme s'est aussi faite dans le domaine linguistique. Un remaniement du vocabulaire s'est fait pour accompagner la propagation de l'idéologie et se démarquer des catholiques. Les lettrés réformés du 16^e siècle ont changé le terme qui décrit l'édifice où leur culte se pratique, c'est le «temple», en référence au premier temple, celui de Jérusalem. En effet, le terme «Église», dérivé du mot «ecclesia», désigne en réalité l'assemblée des croyants. Selon les réformateurs, ce mot ne devrait pas décrire l'édifice qui contient ce rassemblement.²

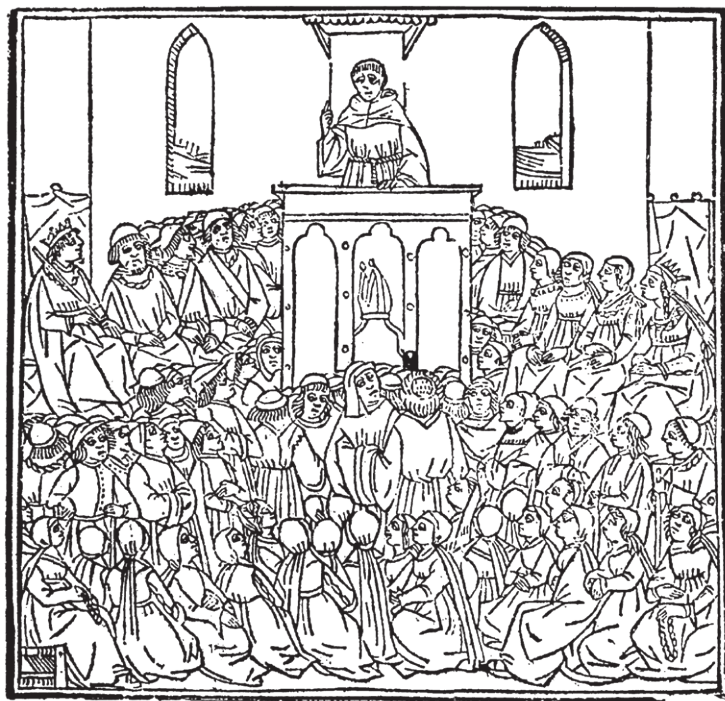


Fig. 1 «Prediche vulghare», gravure florentine, 1491.
Source : Reymond, Temples de Suisse romande, 22.

1. Grandjean, Les temples vaudois, 1.
2. Reymond, La porte des cieux, 11.
3. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 46.
4. Levade, Quelques Réflexions Sur Les Temples, 33.

De plus, pour être considéré comme un temple, le bâtiment doit célébrer le culte. En effet, selon la parole de l'apôtre Paul, ce sont les croyants et le culte qui offrent à l'édifice sa valeur de temple. Un tel édifice vide n'est donc plus un temple, car la spiritualité n'est pas matérialisable.

Dans les églises du Moyen Âge, la dimension sacrée de ces lieux est flagrante et largement admise. Plus on progresse dans ces lieux et plus le degré de sacralité augmente. Le chœur étant l'espace le plus sacré, il est le plus éloigné des entrées. On y trouve l'autel et le tabernacle qui sont des éléments d'une grande symbolique dans la liturgie*. Seuls les hommes d'église peuvent s'en approcher, le contraire serait blasphématoire. Le chœur se sépare physiquement du reste de l'ensemble par une barrière, ou visuellement par un jubé**.

Dans la tradition protestante, la notion de lieu sacré est plus complexe à définir. Il est vrai que les premières actions menées par les protestants visaient à désacraliser ces espaces en les vidant de leurs images et sculptures représentatives. Pourtant, d'après Bernard Reymond, «ils ne visaient pas à les rendre complètement profanes*, mais voulaient combattre les mauvais usages qui pouvaient découler d'une piété encore toute imprégnée du désir de faire son salut par les œuvres».³ En réalité, dans la mentalité protestante, ces lieux auraient une symbolique dès le moment où ils seraient occupés par les fidèles. En dehors de ces heures, les espaces sont vides de signification et il n'y aura pas d'intérêt à s'y rendre.

Dans ce sens, une mesure a été prise de manière diffuse dans les villes du canton de Vaud: les lieux de culte sont fermés en dehors des heures de culte. Pourtant, cette dernière pratique a accentué le caractère sacré des temples aux yeux de la population. En effet, la majorité d'entre eux ne sont pas ouverts au public à toutes heures de la semaine, mais uniquement aux moments des cultes. Cela laisse à croire que la volonté est de préserver leur sacralité de toute activité profane. Ce n'est pas le cas.

Malgré ces idéologies sur l'importance de l'aspect immatériel du temple par les réformateurs, le sens commun ne peut s'empêcher de penser qu'ils «sont des lieux sacrés, qu'ils annoncent et rappellent l'habitation visible de Dieu sur la terre».⁴

Remaniement des églises médiévales

Jusqu'à la fin du 16^e siècle, la réforme n'a pas conduit à de nouvelles constructions architecturales. En effet, le paysage vaudois était déjà pourvu d'un nombre suffisant d'églises romanes pour accueillir les nouveaux cultes.

«Il faut que le cœur dans une église ne trouve que Dieu pour se prendre. Tous ces tableaux, toutes ces statues, ces ornements le retiennent, on ne doit mettre entre l'homme et Dieu que ce qui les rapproche, l'immensité qui les sépare.»¹

Pour s'adapter aux idéologies propres au protestantisme, ces églises ont subi des modifications des espaces intérieurs. Ces transformations se caractérisent par cinq gestes : Tout d'abord, les iconoclastes* de la réforme ont retiré toutes les statues et images saintes des espaces. Ces représentations ne correspondaient plus à la nouvelle mentalité protestante, qui les bannit. Un deuxième geste, pratiqué dans le canton de Vaud, a été de supprimer les autels**. En effet, ces éléments liturgiques* sont parmi les plus symboliques des églises, étant le lieu de commémoration de la dernière Cène du Christ. Les autels ont donc été remplacés par de simples tables de communion. Parfois, les anciens fonts baptismaux** ont été utilisés comme supports pour ces nouvelles tables. Une troisième adaptation a consisté à supprimer les jubés** et les barrières qui séparaient la nef du chœur. La pratique catholique exigeait des espaces hiérarchisés, le chœur étant considéré comme le plus sacré. L'intention de cette transformation était d'unifier ces espaces pour en faire un auditoire plus vaste. Dans l'exemple de la chapelle de Yens (Fig. 1), les adaptations ont été de clore le chœur et de changer son utilisation pour un autre usage.

Église de campagne

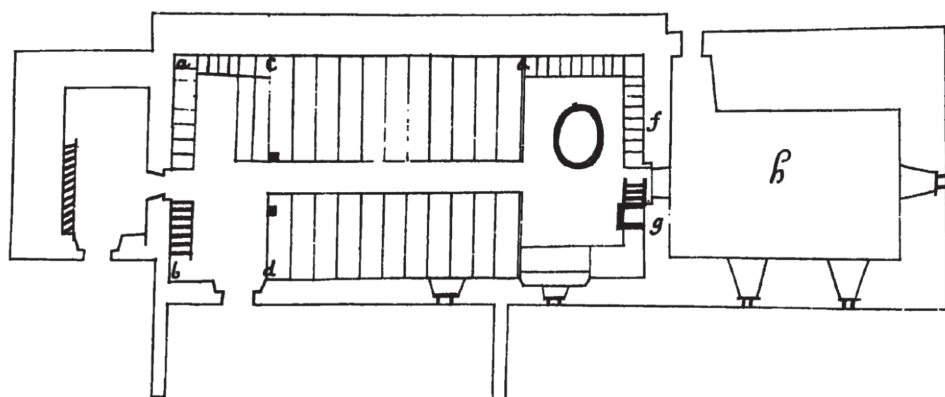


Fig. 1 église de Yens. Le plan de 1702: la nef est devenue le temple, et l'ancien chœur est une chapelle funéraire
Source : Grandjean, Les temples vaudois, 30.

1. Dellient, Histoire du Pays de Vaud, 128.

2. Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 30-34.

Pour augmenter les places assises dans ces espaces, des galeries ont été ajoutées. Elles ont été fixées à la structure existante sans la modifier. Leurs structures légères, généralement en bois, ont été choisies pour ne pas alourdir ces espaces et bloquer la lumière. Enfin, une dernière adaptation a été la réorganisation de l'aménagement intérieur. Cela s'est manifesté différemment en fonction de la taille du bâtiment. Dans les églises de campagne, généralement de petite taille, une nouvelle chaire** a été installée contre le mur latéral afin que le prédicateur* soit plus proche des fidèles et donc plus audible et visible. Des bancs ont été ajoutés tout autour de la chaire. Les églises-halles urbaines avaient déjà pour préoccupation de mettre en valeur le prêtre, en raison de la dimension de ces espaces. Pour cela, l'utilisation de chaires était récurrentes. Dans le plan de Saint-François (Fig. 2), la chaire était disposée de manière centrale, le long d'un mur latéral. Il a simplement été nécessaire d'ajouter des rangées de bancs tout autour de cette chaire pour renforcer la fonction d'auditoire à ce nouveau temple.

Ces cinq transformations ont été mises en œuvre pour désacraliser les espaces et les rendre plus fonctionnels. Elles ont toutefois été effectuées en tenant compte de l'existant au maximum. En effet, le budget disponible pour ces modifications était relativement limité. Il a donc fallu agir de la manière la plus simple et efficace possible. Ainsi, une notion clé qui ressort de ces pratiques de l'époque est celle de la réversibilité de ces transformations. Un retour à l'état d'origine peut être réalisé aisément, sans dénaturer complètement l'espace.²

Église urbaine

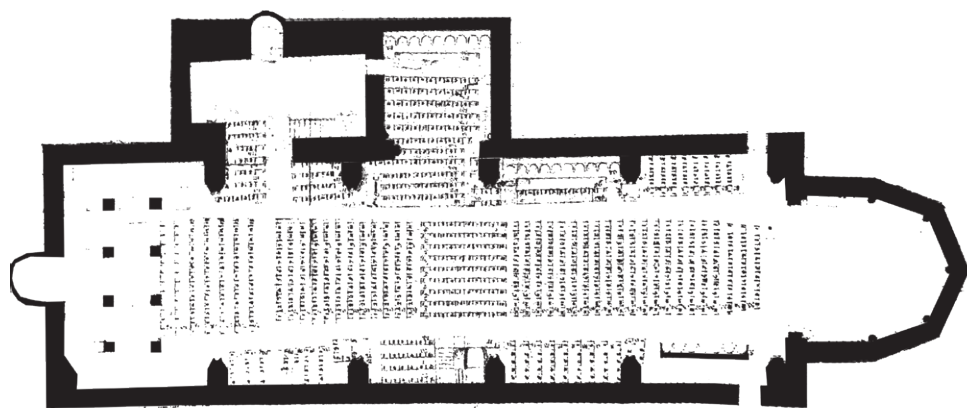


Fig. 2 église de Saint-François de Lausanne. La disposition intérieure du temple, d'après le plan de 1768.
Source : Grandjean, Les temples vaudois, 50.

Premières architectures réformées

«En pratique, une simple salle plane rectangulaire – planimétrique la plus commune, sans recherche, mais munie de bancs, d'une chaire et d'une table de communion et décentement entretenue, suffit donc au culte réformé, d'intégrité de ses origines.»¹

À la suite de ces réadaptations des églises existantes, de nouvelles constructions protestantes se sont faites dans le canton de Vaud les siècles suivant. Ces nouvelles constructions n'avaient pas de caractères propres à une architecture protestante. En réalité, les typologies de bâtiments se rapprochaient grandement de celle des églises catholiques médiévales. Ils sont composés d'un clocher et de façades pouvant se confondre avec celles des églises. La réelle intention derrière la conservation de ces caractéristiques était de souligner la dimension publique et officielle de ces bâtiments, comme le sont les églises. Il était donc plus préférable de lier cette architecture avec celle du catholicisme, car la spécificité de leur usage était déjà intégrée dans la pensée commune.

Le temple de l'Etivaz (Fig.1), construit en 1590 sur les bases d'une ancienne église, témoigne encore de la modestie de ces premières constructions protestantes dans le canton. Le temple a peu d'ouvertures, pour des raisons climatiques. Les murs nord et ouest sont complètement aveugles. La toiture est une charpente à chevrons, supportées par des fermes traditionnelles. L'ensemble est recouvert de tavaillons sur deux pans, typiques de la région. Un clocher en charpente annonce la position du bâtiment.²

En parallèle à cette attitude adoptée par le canton, il y a l'exemple du mouvement puritain anglais. Il s'agit ici d'une autre attitude dans laquelle l'architecture du temple se détache entièrement de l'architecture catholique. Ces temples, qui sont en réalité nommés « meeting houses », n'ont plus de clocher, pas d'entrée monumentale et aucun signe religieux. Leur position religieuse s'affirme par cette architecture neutre. Il y a dans cette décision une volonté de rupture entre cette communauté chrétienne et la société en général. Il s'agit d'une architecture qui n'invite pas les individus non informés à découvrir le lieu et les activités qui s'y passent. Ce sont uniquement les fidèles qui fréquentent ces espaces.³

Fig. 1 Temple de L'Etivaz: vue actuelle.
Source: Grandjean, Les temples vaudois, 88.

1. Grandjean, Les temples vaudois, 5.

2. Grandjean, 88.

3. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 55.



Age d'or de l'architecture réformée

La théologie est souvent un argument qui justifie la simplicité de nombreux temples construits après la Réforme. Pourtant, le modèle du temple au style de la Réforme classique n'est pas l'unique architecture qui a occupé le territoire vaudois.¹ En effet, durant les années de l'âge d'or du protestantisme, de nombreux exemples de trésors architecturaux ont été édifiés à l'image de leur religion. Cette période varie en fonction des pays, mais elle s'étend globalement entre le début du 17^e siècle et le milieu du 18^e. En France par exemple, cette période s'étend entre la création de l'édit de Nantes en 1598 et sa révocation en 1685. Cette période productive pour cette communauté découle de la paix entre les mouvements catholique et protestant. Avant cela, les guerres de religions ont grandement limité les réformés dans l'architecture de leur temple.² Ces tensions se sont calmées et l'architecture protestante a pu s'exprimer à travers le baroque. De nombreux édifices remarquables ont été construits dans le canton de Vaud. De plus, les moyens financiers ont aussi joué un rôle important dans l'adoption de ce style. Le protestantisme étant entièrement établi dans le canton, les dépenses se font pour renforcer son image et sa crédibilité.

Ainsi, au début du 18^e siècle, l'architecture protestante se tourne davantage vers des styles variés. De nouveaux temples sont construits avec des façades plus expressives et appréciées de la population. Ils font la fierté des villes qui en sont les propriétaires. La monumentalité de certains d'entre eux aurait comme effet de revaloriser le protestantisme dans le canton. Avant cela, les constructions propres à la réforme ne reflétaient pas suffisamment l'importance de la religion dans cette société.

Le temple de Morges est construit avec un style baroque protestant (Fig. 1). Son clocher est le plus important en Suisse romande à l'époque de sa construction (16^e siècle) suivant ce style.³

Le temple d'Yverdon est construit selon un style classique français très expressif (Fig. 2). Il se compose de deux niveaux colossaux: «ces deux niveaux sont hiérarchisés par l'utilisation de colonnes au rez-de-chaussée et de pilastres à l'étage, par la forme aussi des baies, en plein cintre et hautes au rez-de-chaussée et en arc surbaissé et plus modestes à l'étage. Les deux niveaux sont séparés par un entablement monumental qui se poursuit sur les façades latérales.»⁴

1. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 103

2. Reymond, La porte des cieux, 52.

3. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 109.

4. Grandjean, Les temples vaudois, 188.

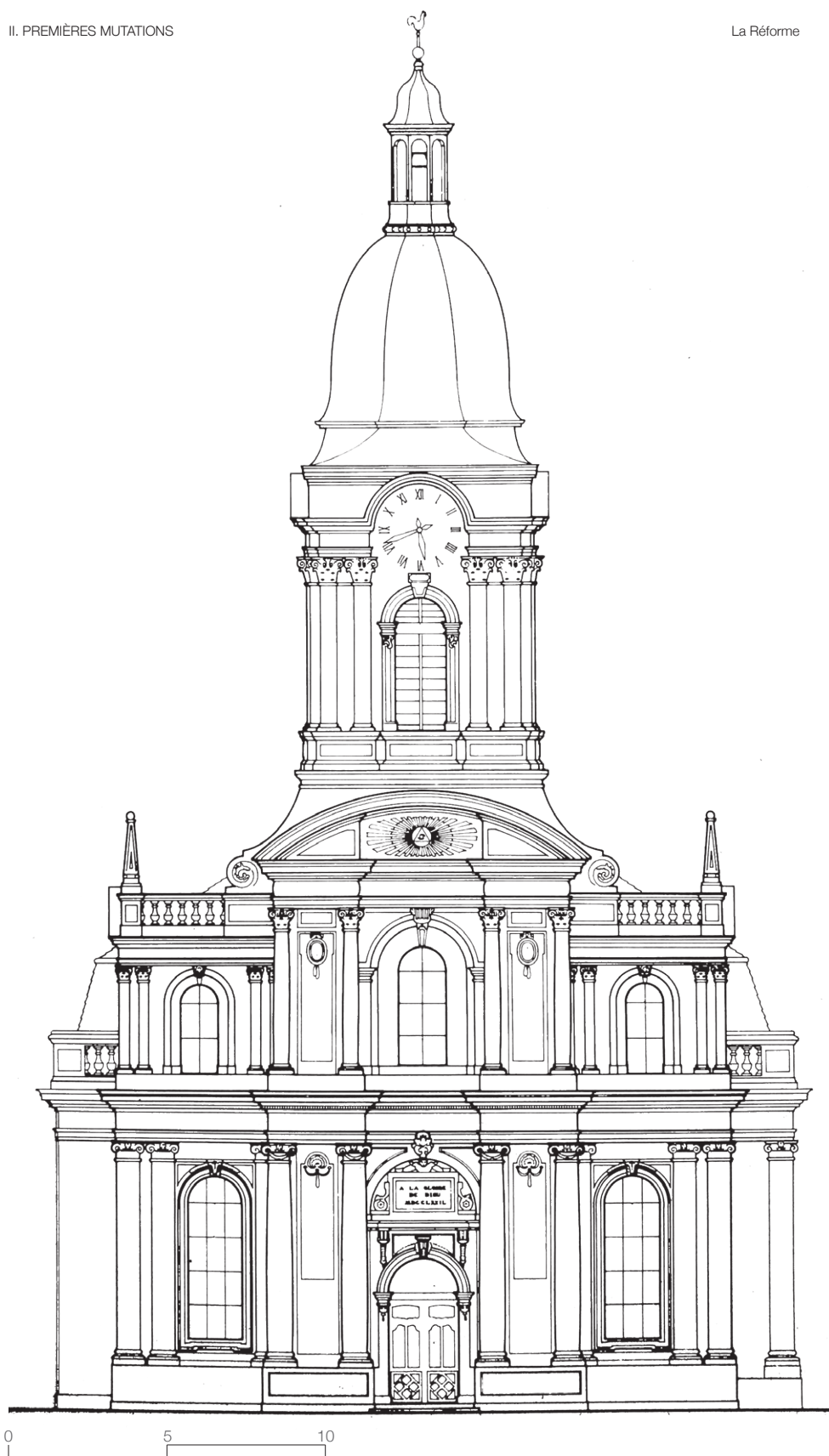


Fig. 1 Temple de Morges, façade ouest: état actuel. 200e
Source : Grandjean, Les temples vaudois, 215.

Le temple de la Croix d'Ouchy est construit dans un style néoclassique (Fig. 3). Sa description est développée plus loin dans cet écrit (Chapitre 7).

En parallèle, la tradition médiévale a largement été perpétuée dans le canton, notamment dans les villes. Il y a l'exemple du temple de Saint-Paul construit selon un style néogothique (Fig. 4).⁵

En campagne, le style pittoresque, dit régionaliste, s'est développé à la suite de l'Exposition nationale de Genève en 1890. Le temple de Chailly est sujet à ce style plus atypique (Fig. 5). Dans cet exemple, les architectes ont cherché à se défaire des architectures du Moyen Âge. Ils proposent de nouvelles formes avec un goût pour le folklore de l'époque : le Heimatstil.⁶ Pourtant, ce style se limite aux temples ruraux. Il serait délicat de juxtaposer de telles façades aux bâtiments néo-baroques en ville.⁷

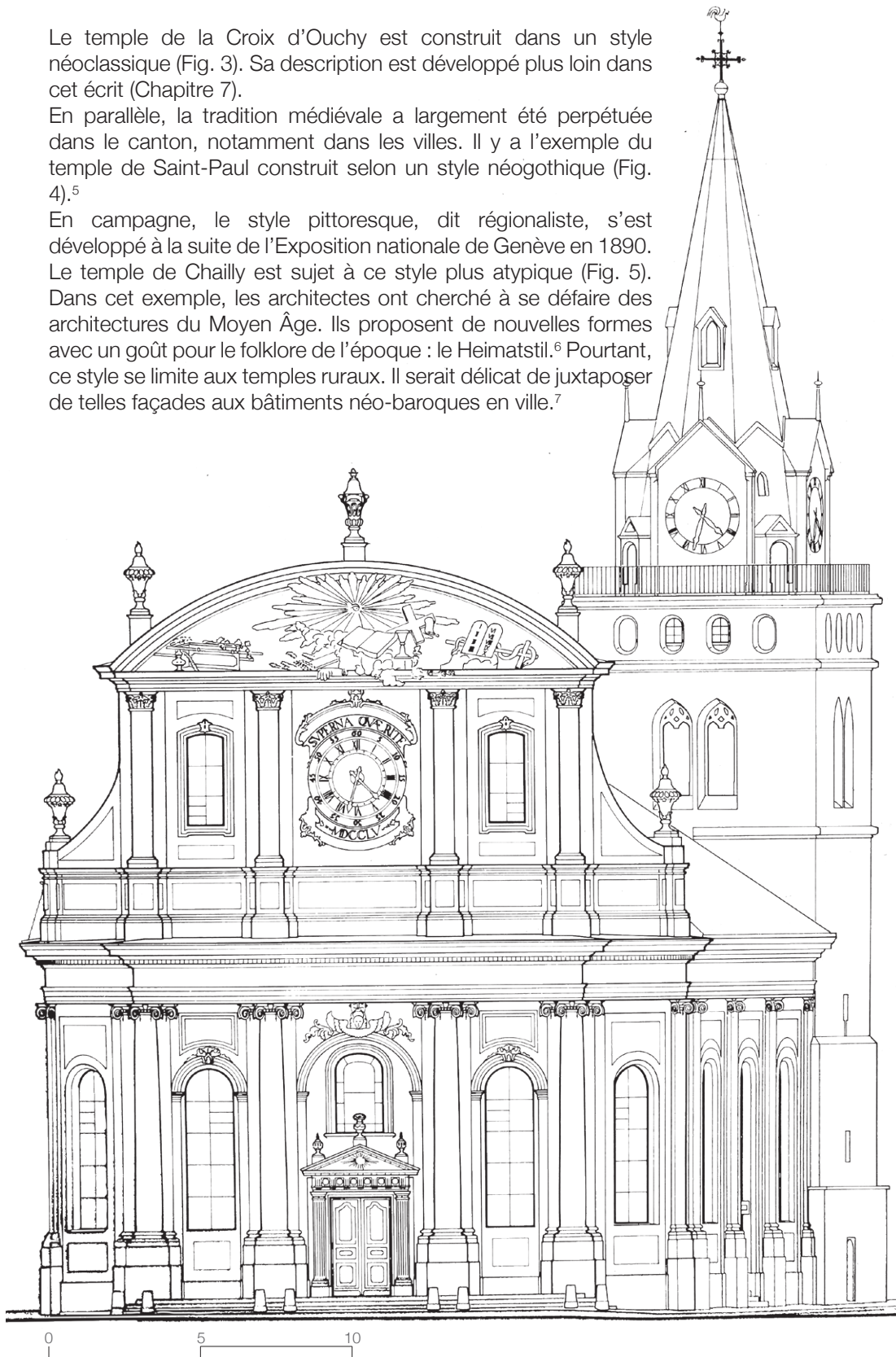


Fig. 2 Temple de Yverdon, façade est: état actuel. 200e

Source : Grandjean, Les temples vaudois, 191.

5. « Mézières Vaud le temple ».

6. Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 125.

7. Lüthi, Annen, et Prod'homme, Lausanne - Les lieux du sacré, 43.



Fig. 3 Temple de la Croix d'Ouchy, façade ouest: état actuel. 200e.
Source: Archive de la Municipalité de Lausanne, domaine culte et temple.

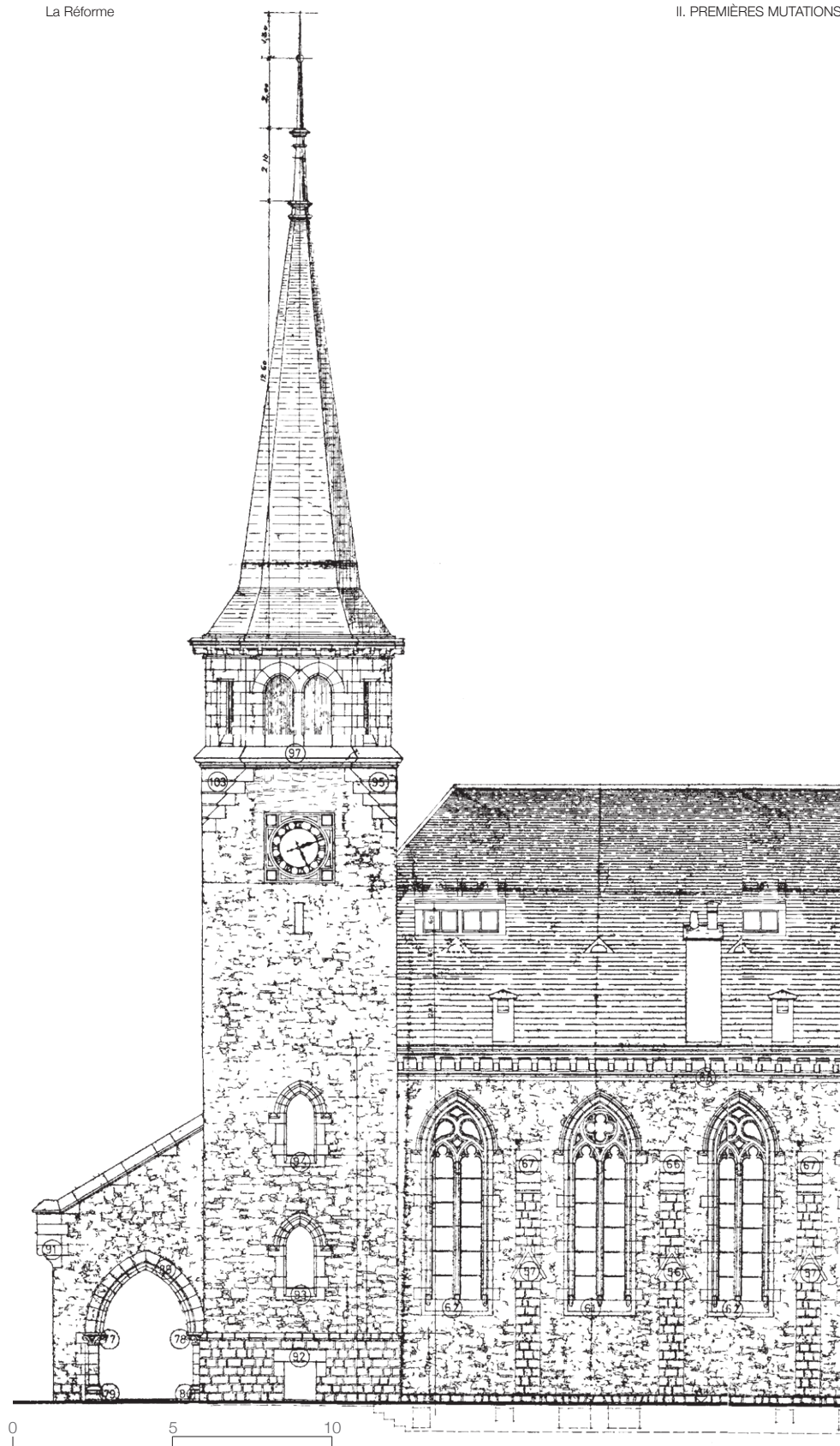


Fig. 4 Temple de Saint-Paul, façade nord: état actuel. 2006
Source: Archive de la Municipalité de Lausanne, domaine culte et temple.



Fig. 5 Temple de la Chailly, façade ouest: état actuel. 200e
 Source: Archive de la Municipalité de Lausanne, domaine culte et temple.

Modernisme dans l'architecture protestante

La modernité a pu trouver sa place dans l'architecture protestante. Cette transition s'est faite lentement, avec un parcours chargé de compromis. À la fin du 19^e siècle, de nombreux architectes et décorateurs restent fidèles aux anciens modèles de temples, en y intégrant tout de même des matériaux modernes, comme le béton. Cependant, son utilisation est critiquable, car il prend des formes traditionnelles, l'empêchant d'exprimer pleinement son potentiel. Toutefois, cette pratique a permis à ce type de matériaux de s'imposer dans l'architecture protestante. Cela n'a pas été une affaire facile étant donné leur utilisation contemporaine, limitée à des constructions civiles comme les routes ou les ponts. Ces matériaux étaient donc assimilés à des constructions moins nobles, susceptibles d'entacher l'image que l'on peut se faire d'un temple. C'est dans les années 60 que ces matériaux modernes commencent à prendre une place primordiale dans l'architecture religieuse. À cette époque, de nombreux bâtiments ecclésiastiques sont construits dans le canton de Vaud. Le béton a gagné en réputation et les temples se coiffent de toitures plates. Le béton permet de se libérer des formes traditionnelles par sa souplesse sculpturale. Il répond à une volonté de l'époque, celle d'une nouvelle architecture religieuse qui exprime la modernité.

«(...) la capitale vaudoise et ses environs présentent des marques caractéristiques de l'architecture religieuse corbuséenne».¹

Ce qui distingue les temples des églises est plutôt la manière dont sont conçus les espaces intérieurs. Le protestantisme privilégie les cultes et les prédications qui s'y déroulent. Ces espaces n'ont pas d'autres significations que ces activités. Ainsi, l'organisation spatiale est conçue pour servir l'assemblée. Ils sont développés selon la logique de circulation des fidèles et la proximité avec le prédicateur. «Dans cette perspective, les édifices culturels deviennent des espaces à vivre beaucoup plus que des lieux à regarder.»² De la même manière, les reliefs sont pauvres en décorations car cela serait trop susceptible d'attirer le regard et de perturber l'écoute du pasteur.

Fig. 1 Temple de Saint-Jacques: Toiture façade principale, état actuel

Fig. 2 Temple de Saint-Jacques: Ouverture façade arrière, état actuel

1. Lüthi, Annen, et Prod'homme, Lausanne - Les lieux du sacré, 89.

2. Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 79.



Organisations spatiales

Les temples sont généralement composés des mêmes éléments de mobilier liturgique qui articulent l'espace. Il s'agit de la chaire, la table de communion, les fonts baptismaux, éventuellement un lutrin**. En fonction de leur disposition, les rangées de bancs viennent occuper l'espace. Le modèle traditionnel de l'organisation de l'espace cultuel est le **quadrangle choral réformé** (Fig. 1). Les fonts baptismaux ont une position centrale dans ce modèle. La chaire, qui est peut-être l'élément clé de la prédication, est légèrement en retrait, au niveau des fidèles. Ce modèle privilégie les interactions visuelles entre les différents individus qui occupent l'espace. Chaque occupant prend davantage conscience de la présence des autres, ce qui a une importance théologique. Le centre vide accentue cette visibilité. Celle-ci est aussi ouverte à d'autres interprétations: «Il y a une fonction du vide, une fonction du non-entassement, un lieu où il se passe quelque chose où il ne se passera rien (...) Ces espaces ne sont pas des espaces vides, ils sont la place de quelqu'un».¹ Cependant, ce modèle schématique ne prend pas encore en compte la présence des murs. Dès que l'espace est construit, cette forme carrée se révèle inadaptée en termes de gestion du bruit.

Ainsi, les modèles les plus répandus dans la tradition réformée sont le rectangle organisé en longueur et le rectangle pris en largeur. Il est possible de couper leurs angles pour générer des plans octogonaux. Ces deux modèles sont des extensions du plan précédemment examiné, et offrent une meilleure gestion du son. Leur combinaison donnent naissance au **modèle en T** (Fig. 2). Ces modèles d'organisation spatiale ont été largement produits en Europe jusqu'au 19^e siècle.

Au début du 18^e siècle, ces modèles ont évolué. L'organisation spatiale du temple se rapproche alors davantage à celle d'une **salle de conférence** (Fig. 3). Ce modèle s'est largement répandu dans le canton de Vaud, toujours présent aujourd'hui. L'accent est mis sur une bonne audition du prédicateur. Ainsi, la chaire occupe une place centrale. Elle est disposée de manière à mettre le prédicateur en valeur, tout en étant suffisamment surélevée pour une meilleure audition de tous. Ainsi, l'audition prédomine sur les échanges visuels entre les fidèles. Ce changement témoigne d'une individualisation de la croyance, caractéristique du 19^e siècle. La table de communion perd en importance, en faveur de la chaire. En effet, la Cène et sa symbolique sont secondaire dans le culte de cette époque. Le sacrement* est rabaissé au profit du prédicateur.²

Fig. 1 Modèle quadrangle choral réformé

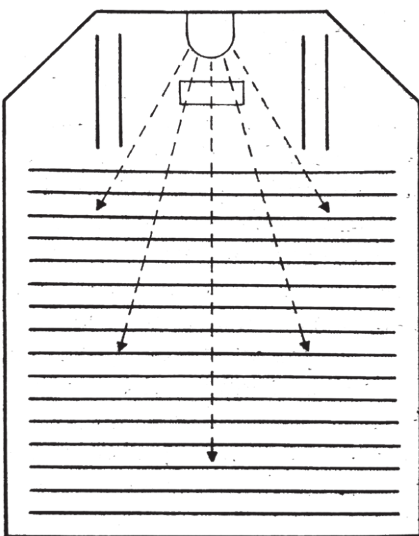
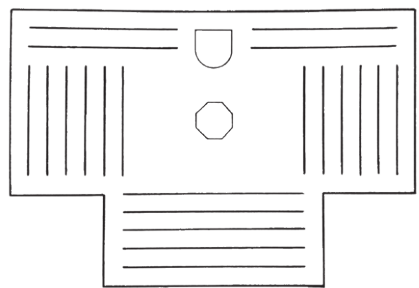
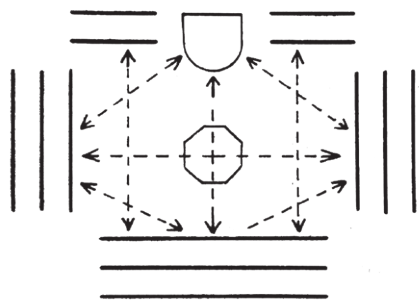
Fig. 2 Modèle en T

Fig. 3 Modèle de la salle de conférence

Source: Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 146-149.

1. Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 147.

2. Raymond, 149.



Une version qui découle de ce dernier modèle est apparue à la fin du 19^e siècle, c'est le modèle à **perspective romantique** (Fig. 4). Cette organisation spatiale s'associe aux temples, dont le style médiévaliste est prononcé. Ces typologies de temples ont renoué leur liens avec l'importance de l'apparence. Ces temples sont davantage des lieux à contempler que des lieux à fréquenter pour entretenir ses liens communautaires. Ainsi, l'intérieur est manipulé de manière à avoir une vue en perspective sur tout l'espace liturgique. Dès l'entrée, l'intention est de procurer un sentiment religieux aux visiteurs: il y a un couloir central qui dirige le regard au loin, vers le prédicateur et la scénographie; cet espace est théâtralisé en étant surélevé. Ainsi, les échanges de regards sont différents du modèle précédent. Ici, le prédicateur observe les fidèles, mais les fidèles ont leur regard en partie tourné vers les décorations. Cela marque une coupure dans le rapport entre les fidèles et le pasteur. Ce modèle se rapproche du modèle des églises, où l'espace est hiérarchisé. Cela remet en question la théologie propre à la Réforme selon laquelle l'espace est unitaire, pour ne pas perturber l'acte culturel. Il semblerait que ce retour aux intérieurs travaillés et cette hiérarchisation aient été indispensables pour attirer les fidèles.³

Ce modèle est très touché par l'effet de proxémique, étant donné l'importance qu'il donne à l'espace de la chaire où tous les regards sont tournés (Fig. 5). Il s'agit de la science des relations entre les êtres vivants. Les individus ont tendance à vouloir s'asseoir dans les bords et le fond de la salle pour des questions d'intimité et un sentiment de sécurité.⁴

Un modèle s'adapte à ce phénomène : c'est l'exemple de **Saint-Laurent** (Fig. 6). Dans ce modèle, les entrées sont de part et d'autre de la chaire. Ainsi, le visiteur se trouve directement à l'avant de la cérémonie. Cela renforce l'idéologie dans laquelle les espaces du temple ne sont pas hiérarchisés. Dès lors, les fidèles ont tendance à se positionner à l'avant, ce qui renforce la dimension communautaire du culte.⁵

Fig. 4 Modèle à perspective romantique

Fig. 5 Illustration de l'effet de proxémique

Fig. 6 Modèle de Saint-Laurent de Lausanne

Source : Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 150-157.

3. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 150.

4. Reymond. 155.

5. Reymond. 157.

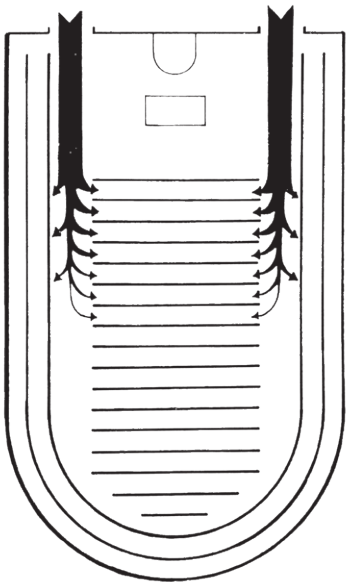
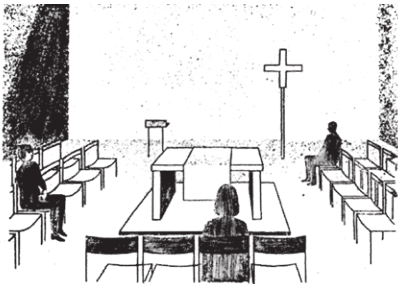
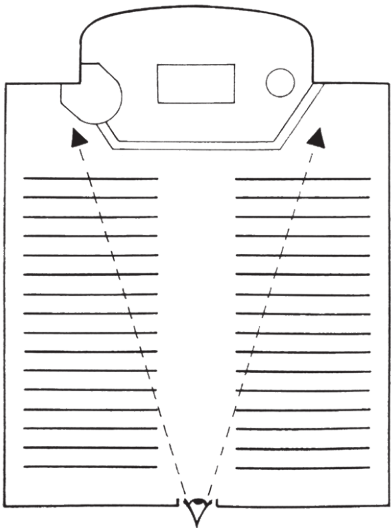
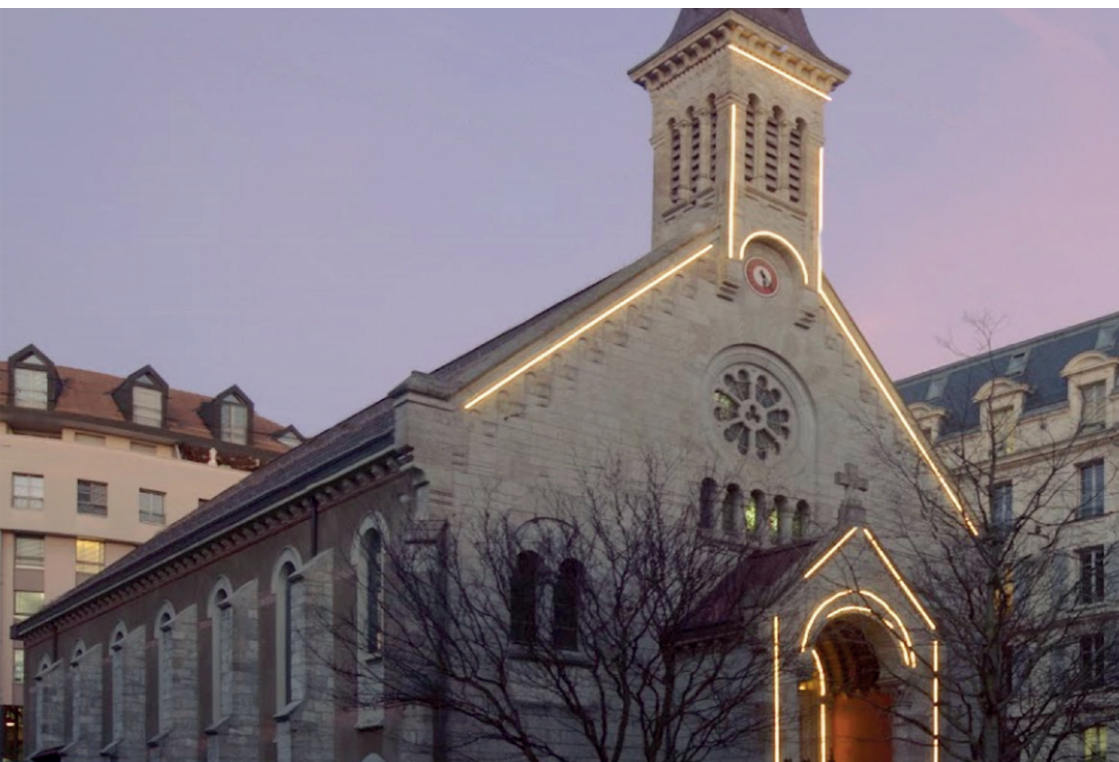


Fig. 1 Centre culturel des Terreaux (Chapelle des Terreaux), Lausanne: état actuel
© Matthieu valentin (Lien: www.flickr.com/photos/matthieu_gigon/52788114706)

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE



Origine genevoise

Le premier mouvement menant à la création de l'Église libre vaudoise a commencé au XIX^e siècle, dans le canton de Genève. À cette époque, la Réforme protestante était déjà bien établie dans la région, mais certains protestants ressentaient le besoin d'une expérience spirituelle plus personnelle et vivante. Ils aspiraient à un renouveau de la foi et à une relation plus intime avec Dieu. C'est dans ce contexte que des mouvements de «Réveil religieux»¹ se sont formés, inspirés notamment par l'évangélisme anglo-saxon. La ville de Genève est considérée comme l'épicentre de l'expansion de ce mouvement dans les pays francophones. En 1817 est créée la première Église de Suisse romande sans lien avec l'État. Elle réunissait une association d'étudiants en théologie conquise par le mouvement du Réveil.² Leurs pratiques étaient mal vues par la population. Ainsi, les échanges avec les opposants étaient violents. Dès lors, les cultes se pratiquaient discrètement, généralement caché. De plus, il n'y avait pas encore de bâtiment spécifique pour les célébrer. Cela se faisait dans des appartements communs, comme celui de la place Bourg-de-Four à Genève (Fig.1). Dans cet exemple, le 2^{ème} et le 3^{ème} étage étaient occupés par l'Église.

C'est en 1839 que la communauté a pleinement pu affirmer son indépendance religieuse, juridique et financière, en construisant l'Église de la Pélisserie³ (Fig. 2). Il lui a fallu recueillir les fonds suffisants pour la construction de ce nouvel édifice, même depuis l'Angleterre. Le bâtiment est réalisé par l'architecte Jacques-Louis Brocher selon un style néo-gothique précis : le style ogival Tudor, originaire d'Angleterre. Cela fait référence aux origines britanniques du mouvement libriste. Le bâtiment est sophistiqué, composé d'une série d'ornements. Dans ce premier élan architectural, il y a une volonté de démarquer ce bâtiment de l'architecture protestante de l'époque. Cette architecture reflète ces nouvelles idéologies.

Église libre vaudoise

Ce mouvement religieux grandit de plus en plus dans le canton de Genève et ses nouvelles idéologies se répandent dans le canton de Vaud. En 1847, le canton fonde officiellement l'Église libre vaudoise. Elle émerge d'un groupe de pasteurs et de fidèles en quête d'une foi plus dynamique. Ils décident de se séparer de l'Église d'État lors du Synode* de Lausanne.⁴ Cette décision est prise pour garantir une plus grande liberté religieuse et permettre une expression de la foi plus adaptée aux besoins spirituels des croyants.

Fig. 1 Aquarelle, Eglise évangélique libre de Genève, pasteur Philip Jamin, fin 19^e.

Source: <https://www.bge-geneve.ch/iconographie/oeuvre/vg-1986>

Fig. 2 Sortie de culte à la chapelle de la Pélisserie, Genève, vers 1850 (collection chapelle de la Pélisserie, Genève)

Source: https://www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_2015_num_95_2_1915

1. Lüthi, Les chapelles de l'Église libre vaudoise, 1.

2. « Genève, place du Bourg-de-Four ».

3. « Plaquette historique: Eglise Evangelique de la Peliserie », 5.

4. Lüthi, Les chapelles de l'Église libre vaudoise, 6.



La nouvelle Église libre vaudoise adopte un mode de gouvernance plus démocratique, donnant aux fidèles une plus grande voix dans les décisions ecclésiastiques*. Elle prône également une prédication centrée sur la Bible et un culte plus vivant et participatif.⁵

Les premiers prédicateurs indépendants se rassemblent dans des maisons privées. Leurs réunions sont bien accueillies par la population locale, qui recherche une expérience spirituelle revitalisante. Cependant, ces rassemblements sont considérés comme dissidents par l'Église d'État et leurs prédicateurs sont souvent persécutés. Malgré cela, le mouvement continue de croître, attirant de plus en plus de fidèles à la recherche de la vérité biblique et d'une adoration plus libre (Fig. 1).⁶

De nouvelles chapelles

Pour répondre aux besoins de plus en plus importants, de nombreuses chapelles ont été construites dans tout le canton de Vaud. Ce premier élan de construction donne place à des bâtiments souvent modestes, reflétant l'importance pour l'Église libre des valeurs de simplicité et d'humilité. Elles se caractérisent par des lignes épurées, des façades en pierre et des toits à double pans. Ces chapelles évoquent une atmosphère solennelle et intime, propice à la contemplation et à la prière.

Les années qui ont suivi, les tensions entre l'église d'État et l'église libre se sont atténuées. Cela a permis à l'Église libre d'étendre son architecture à divers styles, dans le même élan que l'architecture protestante vaudoise, plus généralement. Ainsi, ces chapelles sont aussi sujettes au style baroque, néo-médiévaliste (Fig. 2), régionaliste ou moderniste.

Dans des périodes de crises, certaines de ces chapelles ont été utilisées pour des activités profanes, de façon éphémère. Dans ces espaces, les utilisateurs temporaires avaient moins de crainte d'être sujets au prosélytisme* plutôt que dans les églises d'État. Un exemple iconique est celui du temple des Terreaux. En effet, il a été utilisé comme infirmerie pendant la guerre franco-allemande de 1871, une époque où les hôpitaux étaient surchargés⁷ (Fig. 3).



Fig.1 Membres inscrits de l'Église libre, de 1850 à 1910.

Informations tirées d'un graphique présenté à l'Exposition nationale de 1914 à Berne (ACV).

Fig. 2 Chapelle des Terreaux, Lausanne, vers 1890 (MHL, collections iconographiques)

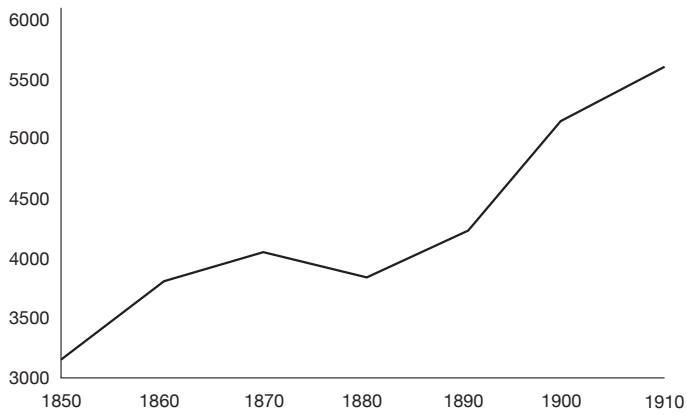
Fig. 3 Chapelle des Terreaux, utilisation comme infirmerie, 1871.

Source: Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 10 et 125.

5. « Plaquette historique: Eglise Evangelique de la Peliserie », 5.

6. Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 9.

7. Lüthi, 10.



Fusion des Églises et réaffectations du bâti

Au fil du temps, l'Église libre vaudoise gagne en influence et en notoriété. Finalement, en 1965, l'Église libre et l'Église d'État vaudoise décident de fusionner pour former l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Cette fusion a été le fruit de longues discussions et de nombreux compromis. Les deux institutions ont reconnu qu'elles partageaient le même patrimoine réformé et qu'il était préférable de travailler ensemble pour le bien de la communauté chrétienne: «(...) L'union leur paraît compatible avec la souveraineté du Christ sur l'Église et favorable à l'évangélisation en terre vaudoise.»¹

Cette fusion a mis à disposition près d'une centaine de bâtiments: chapelles, presbytères et bâtiments scolaires. La gestion de ces derniers a été reprise par la Fondation des biens des Églises libres jusqu'en 1998.² Si certaines chapelles continuent d'être utilisées pour la célébration du culte, la plupart d'entre elles perdent leur fonction religieuse.

Un certain nombre a conservé leur fonction culturelle, préservant ainsi leur riche décor. Actuellement, le temple des Terreaux est une salle de concert. Son apparence a été conservée et une réversibilité de son programme est envisageable.

Par ailleurs, un grand nombre de ces chapelles ont été vendues et converties en logements (Fig. 1). Leur typologie s'y prête facilement. Les modifications se font généralement sans altérer l'aspect extérieur des bâtiments. Cependant, certaines chapelles subissent des transformations plus importantes, ce qui modifient complètement leur disposition originale (Fig. 2). En effet, ces espaces se sont prêtés à toute sorte de programme: des cabinets médicaux, des salles de réunion, des salles de répétition, des ateliers d'artistes ou des garages. Ces interventions n'ont pas toujours envisagé une réversibilité dans le temps.

Malheureusement, certaines chapelles ont été démolies après la fusion, entraînant la perte de bâtiments historiques tels que ceux de Glion, Rolle, Vevey, Granges-près-Marnand et Montricher.³

Fig. 1 Saint-Cierges. La chapelle (1898) transformée en villa après 1965.

Fig. 2 Missy. Chapelle de 1878, transformé en 1990 en office de poste.

Source: Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 39-40.

1. Rochat-Morel, La fusion des Eglises vaudoises Libre et Nationale (1940-1965).

2. Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 38.

3. Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 40.



HÉRITAGE DE L'ARCHITECTURE PROTESTANTE LAUSANNE



Lausanne

La ville de Lausanne a eu un rôle capital dans la progression du protestantisme en Suisse. En effet, c'est dans sa cathédrale qu'a eu lieu la première prédication donnée par Guillaume Farel en 1536. Cette évènement a mené à la Réforme en Suisse. Dès lors, l'édifice est transformé en temple protestant, l'un des plus impressionnants du monde. Cette décision a marqué un tournant décisif dans l'histoire religieuse de Lausanne.

Au cours des siècles qui ont suivi, plusieurs autres temples protestants ont été érigés à Lausanne. Chaque temple reflétait l'évolution des courants théologiques et des goûts architecturaux de l'époque.¹

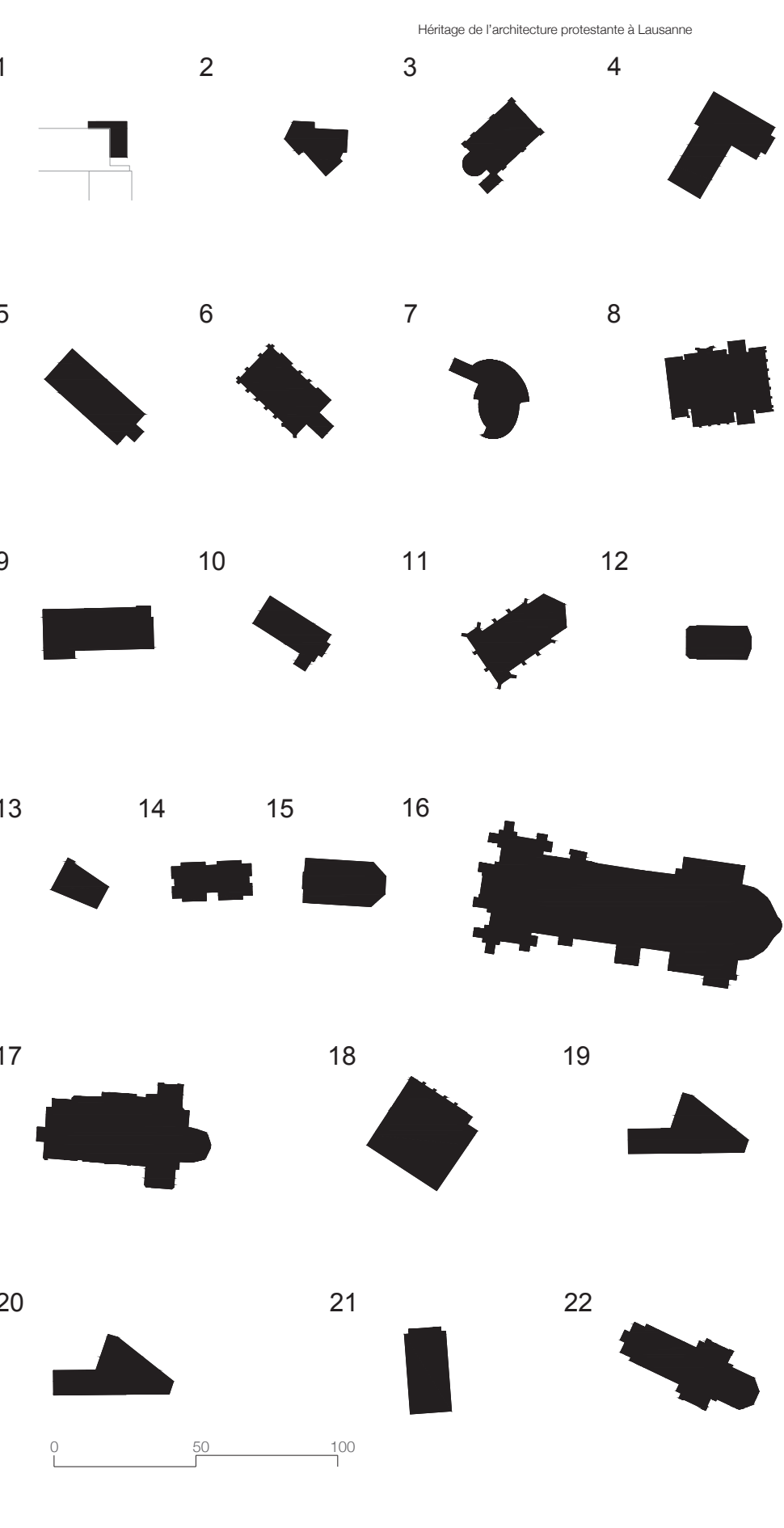
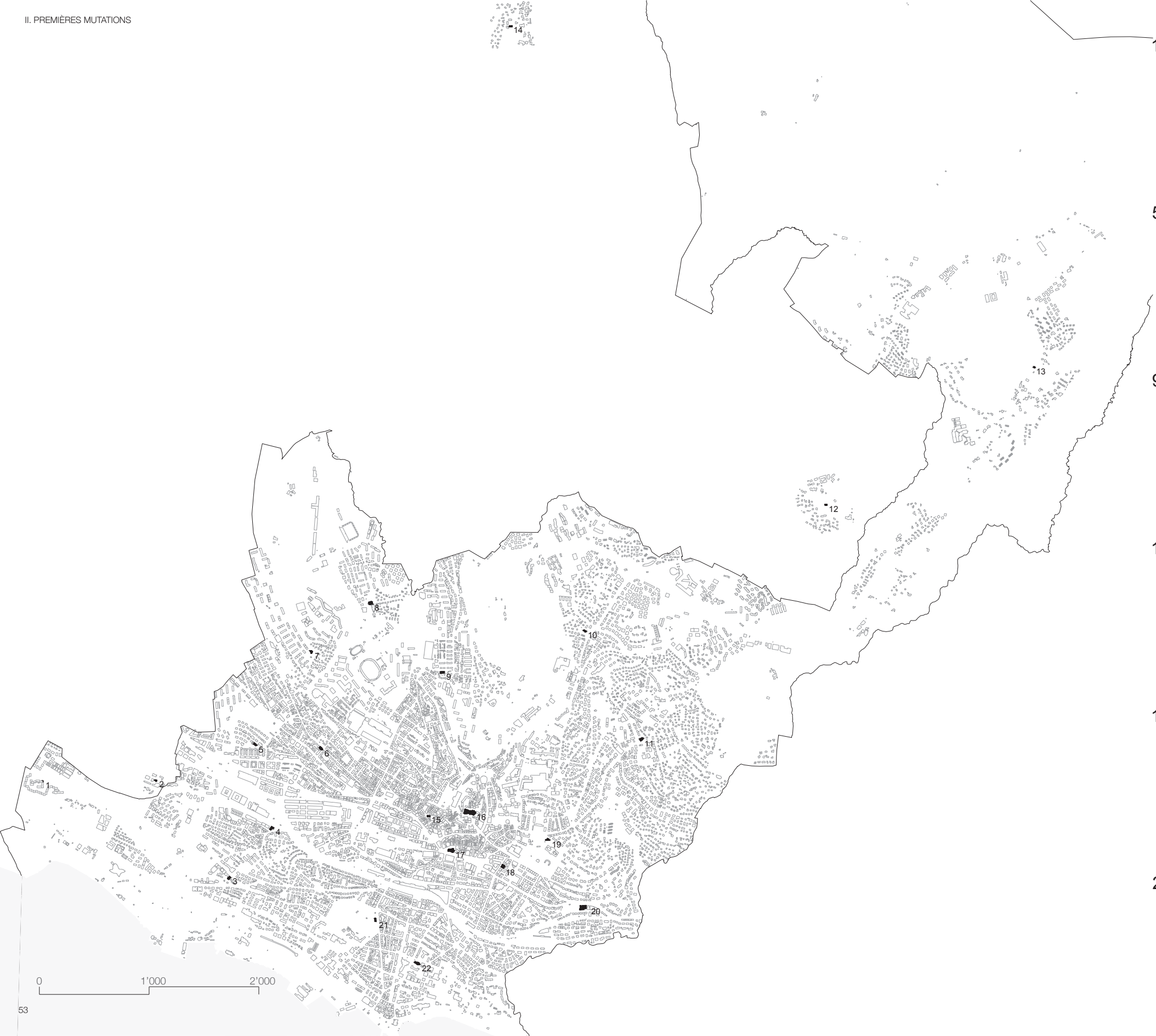
Aujourd'hui encore, une variété de typologies de temples existe dans la ville. Leur orientation, leur style et les dimensions découlent d'une série de critères. Cela témoignent de la riche histoire de la ville et de son engagement en faveur de la liberté religieuse. Ils continuent d'être des lieux de rassemblement et de spiritualité pour les fidèles. La commune s'assure de l'entretien et des frais de fonctionnement des locaux de 9 paroisses, soit 22 édifices² (Fig. 1).

Ainsi, Lausanne est devenue une ville emblématique du protestantisme en Suisse et un exemple de coexistence pacifique entre différentes confessions religieuses.

Fig. 1 Dépliant des 22 temples lausannois. Plan ville, 35'000e, plans temples, 2'000e.

1. Grandjean, Les temples vaudois, 23-26.

2. « Paroisses protestantes – Ville de Lausanne ».



Variété typologique

Comme l'histoire le démontre, ce qui explique en partie la mixité typologique des temples sont les dimensions théologiques, politiques et économiques présentes lors de leur construction. Par ailleurs, un aspect plus pragmatique est également responsable de cette palette de façades des temples lausannois: la disponibilité parcellaire. En effet, la position de ces nouveaux temples est généralement déterminée par cette disponibilité parcellaire, qui se fait déjà rare dans les villes comme Lausanne à partir du 17^e siècle. Dès lors, certaines parcelles n'offrent pas les mêmes avantages. Les temples sont donc construits en tenant compte des caractéristiques de la parcelle qui leur a été attribuée.

«Le centre d'une place publique souligne le caractère officiel et solennel que l'on entend conférer au bâtiment, (...) Au cœur d'un quartier résidentiel, on cherchera à marquer le caractère accueillant et communautaire de l'emprise. Au point de fuite d'une avenue, on cherchera à accentuer sa présence. Une tour, objet architectural visiblement non habitable et donc sans utilité directe, devient alors un simple moyen d'attirer l'attention.»¹

Ainsi, les éléments qui composent un temple ne peuvent pas être interprétés sans tenir compte de son contexte. En effet, ces éléments ne découlent pas uniquement d'une volonté liturgique. Certains temples ont un caractère plus discret que d'autres. Cela vient en partie du fait qu'ils sont positionnés dans des espaces déjà denses à l'époque de leur construction. Ainsi, leur relation aux activités urbaines est moindre (No. 18). En parallèle à cela, certains temples présentent de véritables qualités visuelles. Ces temples ont généralement une forte relation avec les flux urbains, avec, par exemple, une façade principale donnant sur une place (No. 17). Ainsi, les motivations qui ont conduit à l'esthétisme de ces édifices plus exposés sont «souvent plus humaines que religieuses».²

Par ailleurs, la disponibilité parcellaire détermine également l'orientation d'un grand nombre de ces temples. L'orientation traditionnelle des églises vers l'est se fait dans des contextes moins denses que la ville. Ici, c'est le réseau préexistant des routes qui impose la position des façades principales des temples.

1. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 60.

2. Reymond, 57.

Temple de Villamont (No. 18)

Construction: 1905

Architecte: E. la Roche et Ad. Stähelin

Note 3

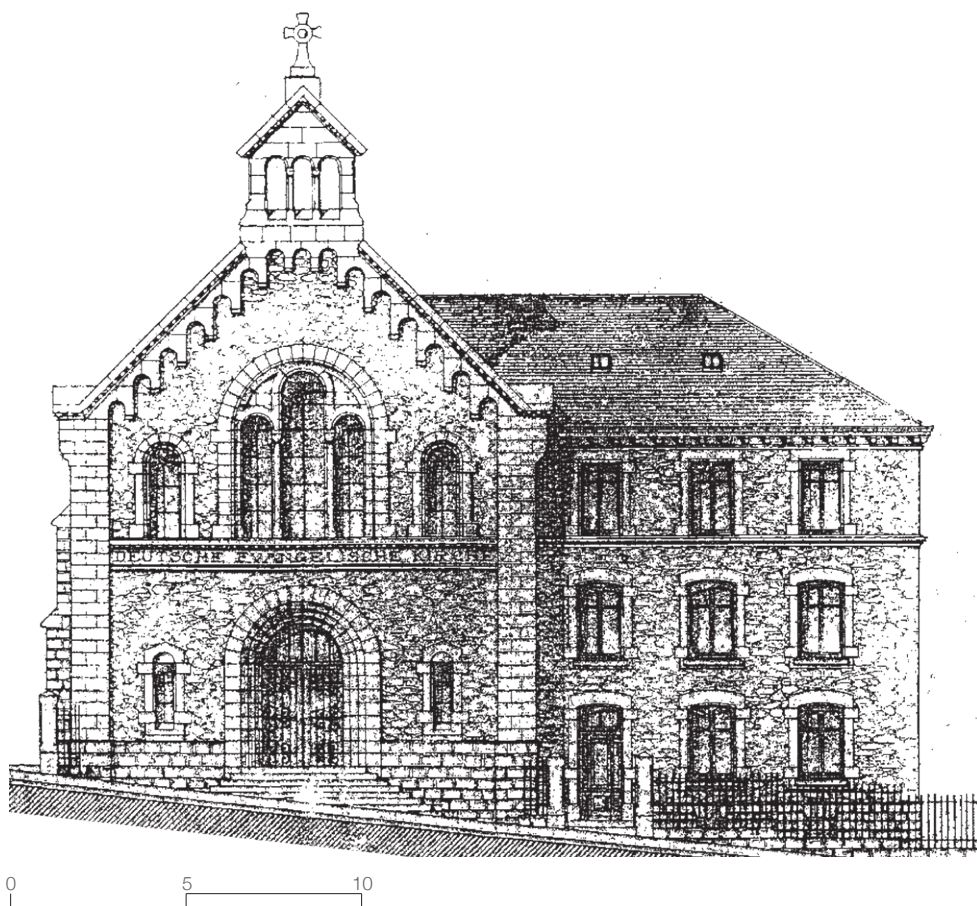


Fig. 1 Temple de Villamont, plan. 5'000e

Fig. 2 Temple de Villamont, façade ouest. 200e

Source: Archive de la Municipalité de Lausanne, domaine culte et temple.

Temple de Saint-François (No. 17)

Construction: 1270

Architecte: Inconnu

Note 1

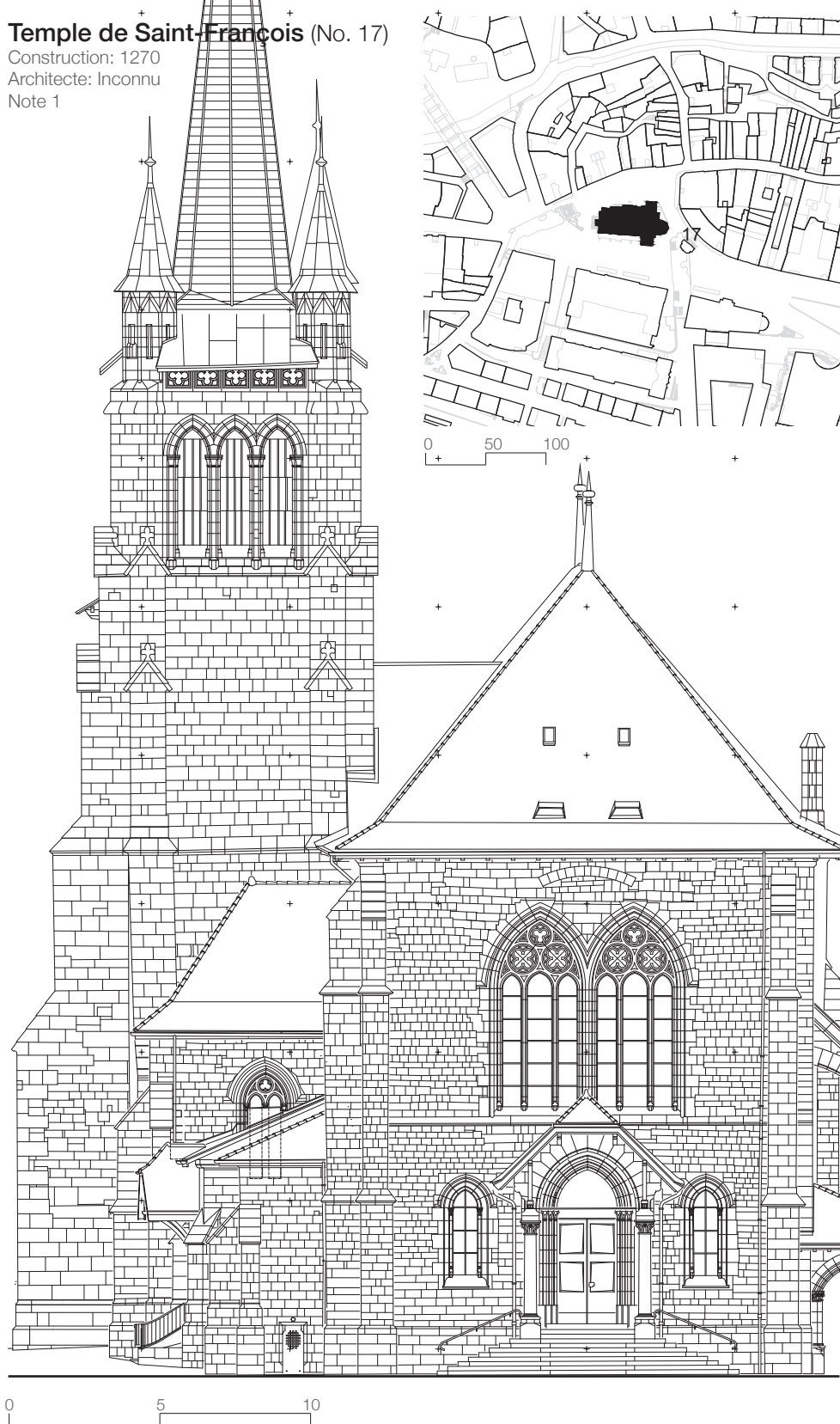


Fig. 3 Temple de Saint-François, plan. 5'000e

Fig. 4 Temple de Saint-François, façade est. 200e

Source: Archive de la Municipalité de Lausanne, domaine culte et temple.

Temple de Saint-Paul (No. 6)

Construction: 1909

Architecte: C. Mauerhofer et A. Van Dorsser

Note 2

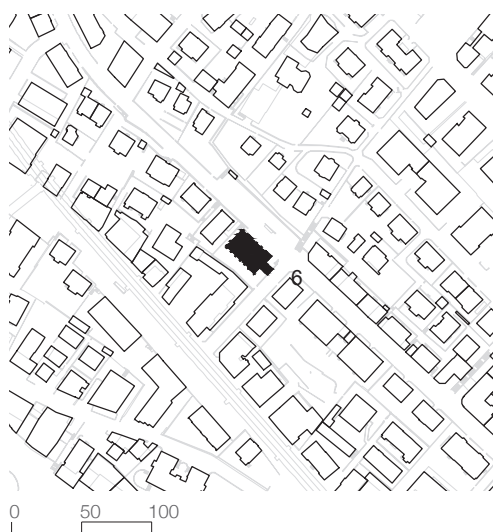


Fig. 5 Temple de Saint-Paul, plan. 5'000e

Fig. 6 Temple de Saint-Paul, façade nord: état actuel. 200e

Source: Archive de la Municipalité de Lausanne, domaine culte et temple.

Il s'ajoute à cela que Lausanne est une ville très pentue. Les bâtiments doivent donc respecter cela pour optimiser leurs fondations. Cette topographie peut être un avantage pour certains temples, car elle renforce leur visibilité. Le temple de Saint-Paul (No. 6) profite de cela pour exposer sa façade principale face à la pente.³

Différentes qualités

La mixité typologique des façades principales de ces temples témoigne des variations des tendances religieuses et de la place du protestantisme dans la société à travers les époques. La motivation derrière la construction des temples modernes n'est visiblement pas la même que celle des temples plus monumentaux de l'époque de l'âge d'or du baroque protestant. Dès lors, les qualités de ces différents objets sont à déterminer au cas par cas, ainsi que les transformations qu'ils peuvent rencontrer. Certains objets trouvent leur qualité dans la conservation de leur authenticité malgré les siècles d'histoire qui ont usé leurs pierres, d'autres sont admirables pour leur simplicité, caractéristique de la théologie protestante. Certains sont représentatifs de mouvements précurseurs à l'époque de leur édification, d'autres sont emblématiques d'une époque par le style architectural qu'ils exposent.

Temple des Croisettes (No. 12) : L'ancienneté

Construction : 1663

Architecte : David Edelstein

Note 2

Ce temple paroissial a été établi à l'initiative des Bernois, puis financé par la ville de Lausanne, afin de desservir le territoire d'Epalinges, ainsi que quelques hameaux détachés de la paroisse de Lausanne. Il est isolé, sur une hauteur du Jorat et adapté au climat rigoureux de cette région. Il s'agit du premier temple protestant du canton de Vaud à présenter un chevet à trois pans. Il est restauré en 1915 en partie par Otto Schmid, qui lui ajoute son clocher au style régional.⁴

Fig. 1 Temple des Croisettes: état actuel

3. Lüthi, Annen, et Prod'hom, Lausanne - Les lieux du sacré, 208.

4. Grandjean, Les temples vaudois, 129.



Temple de Saint-Marc (No. 5): La simplicité

Construction : 1950

Architecte : P. Bonnard et E. Boy de la Tour

Note 3

« Implanté dans un contexte urbain lausannois, le temple de Saint-Marc affiche des volumes sobres et bien proportionnés. Tirant parti de la pente, les architectes placent la salle paroissiale, recouverte d'un plancher à nervures en diagonale, au-dessous de l'espace de culte. La façade principale de l'édifice religieux est marquée par un volume central et vertical qui contient le portique d'entrée, surélevé par un perron, et le clocher. Le mur du fond, légèrement bombé, ainsi que le plafond voûté confèrent à l'espace sacré une dynamique accentuée par le rythme continu des fenêtres latérales »¹

Temple de Saint-Jean (No. 3): La liturgie

Construction : 1912

Architecte : O. Schmid

Note 2

Ce temple fait l'objet du mouvement «Église et liturgie» spécifique au canton de Vaud. Le pasteur Jules Amiguet est l'un de ces initiateurs. Il compte renouer le protestantisme avec la liturgie des églises du Moyen Âge. Le but visé est de rendre les intérieurs de ces espaces plus chaleureux pour les fidèles qui les visitent. Il parvient à faire construire Saint-Jean «en forme de basilique antique, avec ses colonnes et son abside semi-circulaire».¹ L'intérieur est décoré de peintures qui tapissent l'abside. Leur couleur procure un effet très éloigné des nuances plus sobres propres à l'architecture protestante. Il s'agit d'une innovation encore jamais mise en œuvre dans le canton depuis la Réforme. Une autre innovation est l'apparition du lutrin, qui se distingue de la chaire. Il est positionné en relation avec les peintures liturgiques, dans l'abside. L'organisation spatiale évoque celle des églises. Ainsi, les regards se tournent vers le prédicateur, entouré de ces éléments décoratifs.

Ce temple fait partie de ceux dont les portes sont ouvertes au public en dehors des heures de culte.

Fig. 2 Temple de Saint-Marc: état actuel

Fig. 3 Temple de Saint-Jean: état actuel

1. Marchand, Architecture du canton de Vaud, 295.

2. Bardet, Un combat pour l'église, 45.



Temple de Chailly (No. 11): Heimatstil

Construction : 1900

Architecte : Alfred Heydel et Henry Verrey

Note 2

Le temple est situé dans un environnement rural. La Municipalité exigeait un édifice simple et de bon goût. C'est le style Heimatstil qui est mise en œuvre. Les façades sont en pierres apparentes avec des joints incertains. La toiture, recouverte tuiles, est surmonté d'un clocher. Ses grandes fenêtres en plein cintre permettent à la lumière d'illuminer les espaces intérieurs. Ces espaces présentent une charpente apparente. En 1968, d'importants travaux de transformation ont été réalisés. Une dalle a été construite à l'intérieur de l'église, divisant l'espace en deux parties. De plus, l'édifice a été prolongé du côté nord pour créer une nouvelle entrée. L'orientation du temple a donc été inversée. Cependant, la façade plus visible a été conservée intacte.³

Temple de Saint-Jacques (No. 20): La modernité

Construction : 1970

Architecte : M. Maillard et J. Maillard

Note 3

«Ce grand complexe, réalisé à la suite d'un concours et situé dans un contexte urbain, comprend une église, une paroisse, une école et une garderie. En réponse à la forte pente et à l'exiguïté du terrain, les architectes ont conçu un bâtiment en terrasses. L'accès à l'église se fait par le haut, depuis une esplanade avec une vue dégagée sur le lac. Les façades, en béton brut de décoffrage, sont modelées par des ouvertures verticales et en saillie. La couverture en acier du lieu de culte est incurvée en direction du sud et laisse passer la lumière zénithale, ce qui oriente l'espace vers le chœur».⁴

Fig. 4 Temple de Chailly: état actuel

Fig. 5 Temple de Saint-Jacques: état actuel

3. « Lausanne Eglise de Chailly ».

4. Marchand, Architecture du canton de Vaud, 310.



III

MUTATIONS CONTEMPORAINES

Ce chapitre se concentre sur les mutations de la seconde moitié du 20e siècle et leur impacte sur l'architecture protestante. Cette histoire permet de comprendre l'origine de la problématique que les temples protestants connaissent actuellement.

Le chapitre est divisé en quatre parties. La première met en relief cinq phénomènes sociétaux du 20e siècle qui ont une influence sur l'époque actuelle et sur la thématique de ce texte. La seconde partie décrit l'influence de ces phénomènes sur les religions protestantes. La troisième partie se concentre sur les stratégies entreprises à l'échelle de la Suisse pour s'adapter aux mutations sociétales. La dernière partie s'intéresse aux différentes lois qui traitent de la transformation de ces édifices. La considération du sacré de ces lieux, au niveau légal, est abordé.

Fig. 1 Chapelle de montagne «la frasse», Fribourg. Petite chapelle pour une utilisation individuelle.
Image © Claude Gribi

MARQUEURS SOCIÉTAUX DU 20^E SIÈCLE



Cette partie de l'énoncé décrit les phénomènes sociétaux de la seconde moitié du 20^e siècle, qui auraient une influence sur la diminution de la fréquentation des temples contemporains. Il est essentielle de comprendre l'origine de ces variations de la pratique religieuse pour adapter ces bâtiments à de nouveaux usages. Les points suivants sont une synthèse vulgarisée des phénomènes abordés par M. Campiche, professeur à l'université de Lausanne, dans son livre *La religion visible: pratiques et croyances en Suisse*, publié en 2010. De manière générale, cette période historique est marquée par une volonté générale de rupture avec les pratiques d'avant-guerre. Cela s'exprime aussi à travers l'architecture moderne.

Un premier phénomène notable est celui du développement des sciences. Le rapport de notre société européenne occidentale avec la nature a grandement évolué durant cette période.

«Le développement économique et technique, en favorisant un rapport de domination sur la nature, a brisé la menace de la fatalité.»¹

De manière générale, la place de la religion dans notre culture occidentale a perdu de l'importance au profit des sciences. Elles semblent avoir en partie remplacé la religion, car elles fourniraient des réponses aux questions fondamentales de l'origine de la vie, en démystifiant la nature.

Un second phénomène est le pluralisme religieux. L'arrivée de nouvelles religions en Suisse, en partie par la migration, est aussi responsable de la baisse de la fréquentation des temples. En effet, avec le pluralisme religieux, une partie de la population s'est orientée vers de nouvelles religions. Elle a quitté les temples pour se rendre vers de nouvelles constructions, ou vers de nouvelles pratiques.

«(...) ces mouvements laissent apparaître que la religion peut persister sous d'autres formes qui fascinent par leur exotisme, leurs pratiques singulières, leur message souvent ésotérique.»²

Un troisième phénomène est celui d'une volonté de libéralisation à divers niveaux. Ce phénomène s'oppose à la religion sur différents points, car cette dernière implique une dimension morale trop restrictive. Cela n'a pas toujours été accepté par la société. Un événement emblématique de ce phénomène est le mouvement de mai 68.

«La libération de la parole entraînée par «68» a préparé le terrain pour la chute d'une série de tabous. (...) on peut mesurer tout le poids du changement impliqué dans le phénomène de désinstitutionnalisation.»³

1. Campiche, *La religion visible*, 15.

2. Campiche, 23.

3. Campiche, 20.

4. Campiche, 22.

5. Campiche, 27.

Ainsi, le contrôle des institutions sur la population sont critiqués. Dans ce sens, il y a une volonté toujours plus grande d'individualisation, notamment au niveau de la pratique religieuse. Dans un sens, ce phénomène semble partager des principes avec le protestantisme. En effet, cette religion promeut l'individualisme par la suppression d'intermédiaires entre Dieu et l'individu. Pourtant, le phénomène va jusqu'à remettre en question l'intérêt pour la communauté dans la pratique. Dès lors, les temples, espaces de rassemblement, serait moins légitimes pour l'exercice de cette religion.

«Elle s'inscrit dans le mouvement général de méfiance à l'égard des institutions dont on ne tolère plus l'autoritarisme.» ⁴

Un quatrième phénomène est l'apparition de plus en plus forte des médias et de leur représentation de la religion.

«Les médias s'intéressent en priorité aux problèmes de société, aux événements et groupements qui sortent de l'ordinaire, aux dysfonctionnements, aux incidents, aux accidents.» ⁵

Ces informations, mises en avant par les médias, participent à une représentation de la religion : menaçante, conservatrice. Ces représentations, très orientées, serait responsables du désintérêt d'une partie de la population pour la religion.

Un dernier phénomène est celui d'un désir de modernité dans l'architecture protestante, souvent perçu comme trop monotone pour la population. La société contemporaine serait réceptive aux images, qui sont omniprésentes. Robert Venturi et Denise Scott Brown enseigne cela dans leurs ouvrages *Learning From Las Vegas*. Cependant, l'essence du protestantisme est de réfuter les représentations saintes. Dans cette optique, cette religion n'est pas en adéquation avec l'époque contemporaine. Cela expliquerait en partie le désintérêt de plus en plus fréquent pour la fréquentation d'une partie des temples, considérés comme trop austères.

En réponse à ce phénomène, l'utilisation de matériaux modernes participe au renouvellement de la théologie, en relation avec ces mutations sociétales contemporaines. De nouveaux temples modernes sont construits dans la seconde moitié du 20^e siècle. L'un des arguments pour ces décisions est la volonté de reconnecter l'architecture protestante avec les gens. En effet, en construisant de nouveaux temples modernes, ces édifices pourraient susciter un nouvel intérêt auprès de la population. Ces matériaux permettent de nouvelles formes et une matérialité qui s'apparentent bien à la théologie protestante. En effet, ils sont les nouveaux ornements décoratifs : c'est le brutalisme. Ainsi, l'architecture religieuse se renouvelle en contribuant d'autre part à ce courant. Par la même occasion, ces expérimentations formelles sur les nouveaux lieux de culte jouent un rôle dans la recherche plus générale de la légèreté par le béton.¹

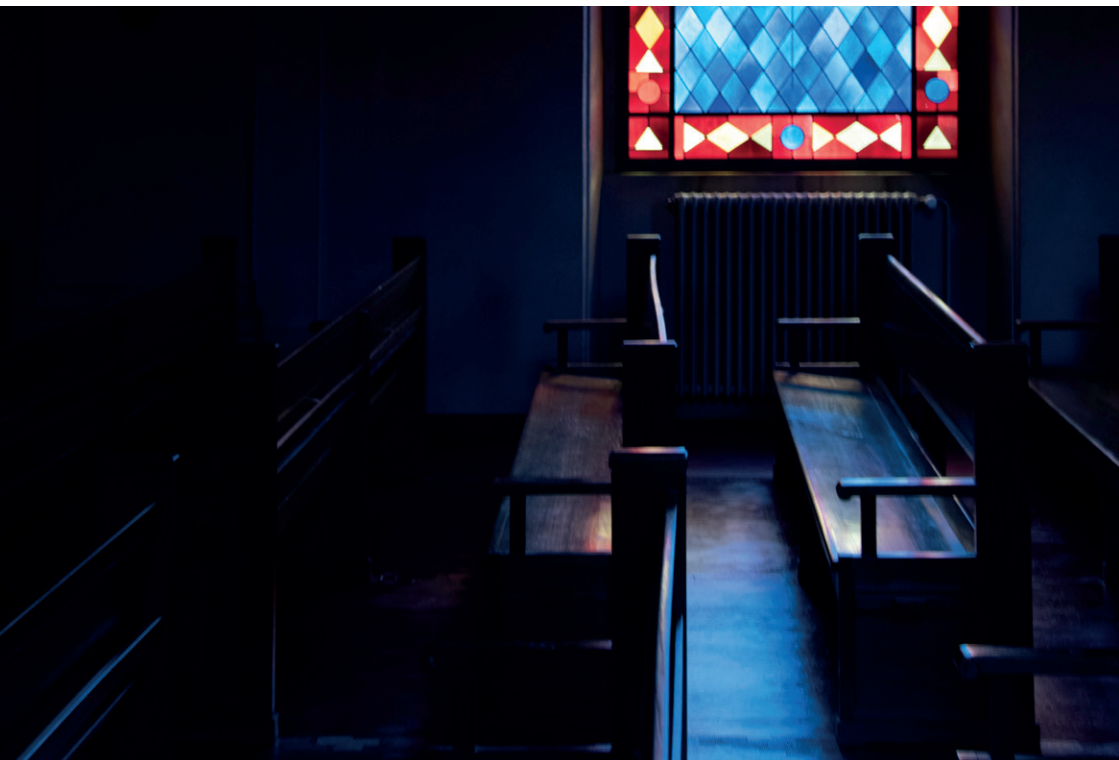
«(...) la religion perdure, mais son statut et son rôle dans la société et pour l'individu se sont modifiés. Elle ne présente plus un visage uni, mais des visages qui expriment son insertion dans une société différenciée et plurielle. Sa duplication n'est pas le fait du hasard, mais du travail qu'une société en mutation exerce sur elle.»²

Fig. 1 Intérieur temple de la Croix d'Ouchy.

1. Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 35.

2. Campiche, La religion visible, 29.

IMPACTES SUR LA RELIGION



Ce qui résulte concrètement de ces phénomènes sociétaux du 20^e siècle est la diminution de la fréquentation des temples depuis les années 50. Cette baisse de la pratique religieuse dans les temples est exponentielle d'une année à l'autre. Certains temples sont plus touchés par cette diminution de leur usage.

À Lausanne, c'est une certaine catégorie de temples urbains qui est la plus touchée par ce phénomène. Il s'agit des édifices situés relativement proche du centre. Leur accès en voiture s'est compliqué, avec la densification des villes et la difficulté de stationnement. Cela est encore plus problématique quand il n'y a pas d'accès rapide aux transports publics. Dès le moment où leur fréquentation se voit légèrement diminuée, un phénomène rétroactif peut surgir. En effet, avec une baisse de la fréquentation des temples, les paroisses ont moins d'entrées d'argent provenant des dons des fidèles. Dès lors, l'entretien de leurs locaux est davantage difficile, car elles n'ont plus suffisamment de moyens pour mandater des entreprises spécialisées dans le nettoyage de ces grandes surfaces. Les paroisses, qui possèdent généralement 3-4 temples, concentrent leur moyens sur certains temples, généralement les plus fréquentés, en dépit des autres. Dès lors, l'état des temples moins fréquentés se détériore davantage. Les derniers fidèles, obstinés à fréquenter ces espaces, sont contraints de suivre des cultes dans des lieux mal entretenus et généralement non conformes aux normes de confort : espaces mal isolés thermiquement, manque de lumière naturelle et accès compliqués pour les personnes âgées ou handicapées.

Le temple de la Croix d'Ouchy (No.22) a vu sa fréquentation grandement diminuer depuis une vingtaine d'années. Sa paroisse (la paroisse Saint-Jean) privilégie l'entretien d'un autre de ses temples, celui de Saint-Jean à court (No. 3), pour assurer des cultes chaleureux pour la partie souterraine de Lausanne. Dès lors, la Croix d'Ouchy voit son état en déclin et le culte y est célébré une fois par mois. (Ce temple est étudié de façon plus approfondie au chapitre 7)

De manière générale, la ville de Lausanne porte un intérêt pour son patrimoine religieux. Des mesures sont prises pour sauvegarder ces temples sous-exploités avant que leur état ne devienne dangereux pour les utilisateurs. Le risque d'abandon de ces espaces est plus présent dans les villages qui n'ont pas la sensibilité ou les moyens pour entretenir ces bâtiments.

«Quand une communauté doit faire face à des charges financières particulièrement lourdes, comment ne ferait-elle pas de nécessité vertu, surtout dans ce domaine ? À l'inverse, des raisons toutes profanes permettent de comprendre pourquoi les temples du canton de Vaud, par exemple, se trouvent le plus souvent dans un remarquable état de conservation : ils appartiennent aux communes politiques ou à l'État cantonal, et l'entretien de tels édifices est affaire de fierté locale, tout comme celui d'autres monuments ou édifices publics.»¹

1. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 35.



Fig. 1 Temples lausannois, plan. 20'000e.

Fig. 1 Temple de Saint-Luc. Déplacement cloche, 2013.
Images © Deillon & Delley

TRANSFORMATIONS DES TEMPLES



Comme mentionné précédemment, de plus en plus de temples voient leur utilisation restreinte, au profit d'autres temples plus attrayants et accessibles. Les communes propriétaires ne sont pas capables de tous les entretenir, étant donné la diminution de leur usage et le coût que cela engage. Ainsi, leurs transformations sont généralement envisagées dès que le bâtiment est susceptible de devenir trop dangereux pour les utilisateurs ou les piétons qui le croisent. À ce moment, des mises à niveau doivent être entreprises.

«(...) les plaques de béton qui, menaçant de se détacher de la façade et du clocher, représentent un danger pour les passants.»¹

Les communes profitent donc de ces transformations nécessaires pour remettre en question la légitimité du bâtiment en tant que simple lieu de culte. De tels frais doivent être justifiés et le bâtiment doit garantir un usage qui profite au maximum à la population. Plusieurs degrés de transformation sont effectués sur ces bâtiments. Cela dépend d'une série de facteurs propres à l'édifice: son recensement patrimonial, son exposition dans la ville, son rapport avec l'espace public,... Ces caractéristiques déterminent le type de transformation dont l'édifice peut faire l'objet. Elle doit être la plus cohérente possible, dans le sens de sa conservation.

À l'échelle de la Suisse, il existe quatre types de transformations de temples ou de chapelles, en réponse à ces problématiques contemporaines. Elles vont de la plus conservatrice, avec des transformations qui touchent uniquement les espaces intérieurs des temples, à la plus destructrice avec la démolition totale du bâtiment.

La carte présente uniquement les transformations de temples récentes (les 25 dernières années). Malheureusement, elle ne recense pas toutes les transformations, car il n'existe pas d'organisme officiel chargé de les répertorier. La carte a été documentée sur la base d'une étude de l'université de Berne.² Cette dernière alimente sa base de données par des témoignages de journalistes, des ouvrages ou des publications internet.

1. Extrait préavis pour la transformation du Temple de St-Luc en Maison de quartier datant de 2007.

2. Lien du site internet de l'étude : www.schweizerkirchenbautag.unibe.ch/datenbank_kirchenumnutzungen.html

USAGES MIXTES

- + Église évangélique réformée
- + Autre Église protestante

RÉAFFECTATIONS

- + Église évangélique réformée
- + Autre Église protestante

VENTES

- + Église évangélique réformée
- + Autre Église protestante

DÉMOLITIONS

- + Église évangélique réformée
- + Autre Église protestante

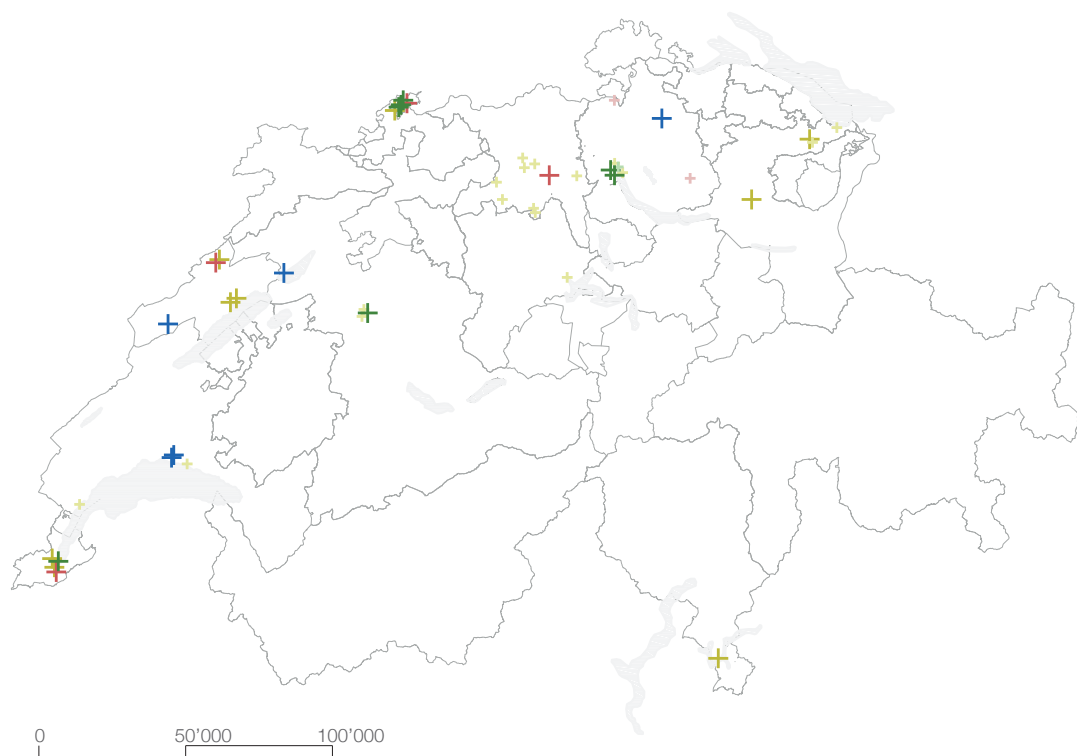


Fig. 1 Transformations des temples et chapelles protestantes. Carte suisse, 2'000'000e.

Deux tendances ressortent de ces cartes. Premièrement, les transformations se font généralement sur les temples urbains. Une hypothèse serait qu'il s'agisse de milieux plus progressistes et donc plus tolérants dans les transformations de ces espaces. L'influence des pratiques étrangères, pour innovantes (comme avec le cas d'Amsterdam décrit au chapitre 5.5), a généralement un impact dans les villes, plutôt qu'en campagne. En second lieu, la pratique de la réaffectation est encore timide. Il y a plus de ventes. Cette pratique touche généralement des bâtiments plus simples. Il s'agit principalement de chapelles appartenant à des mouvements religieux qui ont perdu en popularité, comme l'Église évangélique méthodiste ou l'Église libre, étudiée précédemment.

En second lieu, les transformations catégorisées dans la mixité d'usage concernent les bâtiments qui ont connu des transformations relativement lourdes de leur espace intérieur. Cela a été entrepris pour qu'ils s'adaptent à un nouvel usage, en plus de la fonction ecclésiastique qu'ils pratiquent toujours. Les temples lausannois, comme la cathédrale, ne font pas partie de cette catégorie étant donné que les usages publics qu'ils proposent ne requièrent pas d'installations lourdes pour pouvoir être exécutés. En effet, de nombreux temples suisses proposent des activités publiques sans que leurs espaces en soient modifiés. Cela garantit leur sauvegarde de façon plus conservatrice.

Finalement, la démolition est rare à l'échelle de la Suisse. Il s'agit d'une alternative de dernier recours. Les mentalités s'orientent généralement vers la conservation du bâti, qui est plus économique et respectueuse de l'histoire. Cependant, certains cas font exception à cela. Pour certains temples sous-exploités et problématiques pour les communes, la démolition peut s'avérer être une solution plus économique et adaptée aux besoins.

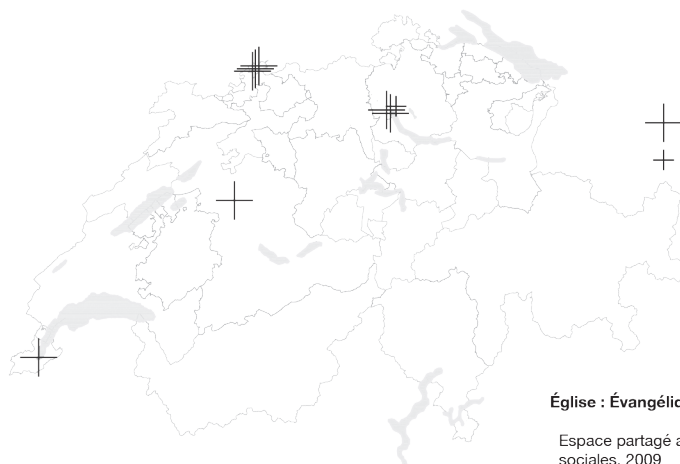
Ce cas s'illustre avec l'exemple du temple des Forges à La Chaux-de-Fonds (Fig. 1), démoli en 2016 et remplacé par deux immeubles d'appartements, destinés aux personnes âgées. Avant sa démolition, le temple était désaffecté. Cette décision n'a donc pas été trop radicale pour la communauté protestante. De plus, le nouveau programme est d'utilité publique. La mission sociale de l'Église se retrouve dans cette utilisation destinée aux personnes âgées et handicapées. Les nouveaux usagers peuvent ainsi profiter des réseaux existants de la ville et des autres avantages de la parcelle.¹

1. « 2 immeubles d'habitations d'utilité public ».

(Lien PDF: www.chaux-de-fonds.ch/grands-projets/Documents/expo_projets6.pdf)

USAGES MIXTES

-  Église évangélique réformée
 Autre Église protestante



Église : Évangélique méthodiste

Espace partagé avec : événements culturels, 2015
Zürich, St. Annagasse 11

Église : Évangélique réformée

Espace partagé avec : accueil d'associations à visées sociales, 2009
Genève, Rue de Berne 49

Espace partagé avec : événement culturels, 2014
Bern, Zeughausgasse 8

Espace partagé avec : banquet et soirée dansantes, 1994
Basel, Elisabethenstrasse 10

Espace partagé avec : centre éducatif, 2012
Basel, Schönenbuchstrasse 9

Espace partagé avec : activités liées au quartier, 2013
Basel, Feldbergstrasse 81

Espace partagé avec : Art sonore, 2015
Zürich, Auf der Egg 11

Espace partagé avec : Théâtre et restaurant, 1998
Zürich, Aemterstrasse 25

RÉAFFECTATIONS

-  Église évangélique réformée
 Autre Église protestante



Église : Évangélique réformée

Espace culturel, 2005
Lausanne, rue des Terreaux 14

Maison de quartier, 2013
Lausanne, rue de la Pontaise 33

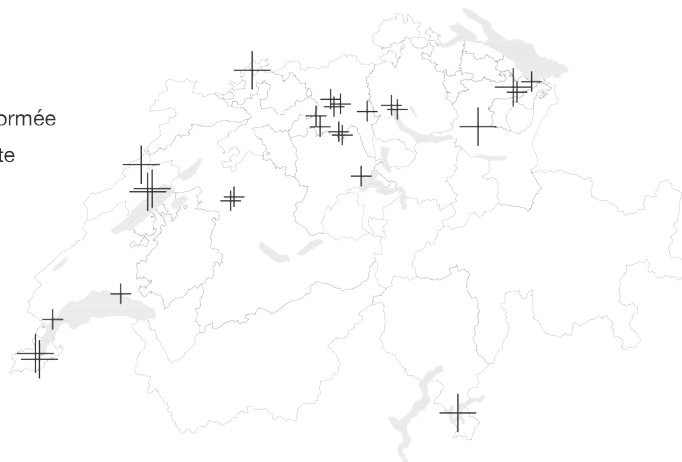
Salles communales et salle polyvalente, 1996
Val-de-Travers, Route de Môtiers et rue du Quarre

Théâtre - café, 2004
La Neuveville, Place de la Liberté

Hébergement temporaire pour demandeurs d'asile, 2015
Winterthur, Bettenstrasse 19

VENTES

- ⊕ Église évangélique réformée
- + Autre Église protestante



Église : Évangélique réformée

Appartement et bureau, 2012
Grand-Lancy, Route du Grand-Lancy 92

Église Pentecôtiste pour les Nations, 2015
Les Avanchets, rue du Grand Bay 17

Accueil parascolaire, 2011
Neuchâtel, Rue Varnoz 1

Église Orthodoxe Neuchâteloise, 2016
Corcelles Comondreche, Grand-Rue 13

Centre culturel, 2015
La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Froz 120, rue du Progrès 113

Église libre, 2014
Basel, Winkelriedplatz 6

Centre culturel et de rencontre, 2014
Ebnat-Kappel, Ecke Kappelerstrasse/Howartstrasse

Centre culturel, 2005
St. Gallen, Burgstrasse 8

Église orthodoxe russe, 2012
Melide, Via al Doyro 24

Église : Évangélique libre

Appartement, 1986
Lutry, Avenue de la Gare 2

Appartement, 2013
Nyon, rue Gaudin 3

Église : Chrischona

Musée, 2000
Menziken, Gütschstrasse 6

Église orthodoxe russe de la Résurrection, 2001
Zürich, Narzissenstrasse 10

Église : Évangélique Anglicane

Communauté pour le christianisme primitif, 1984
Luzern, Haldenstrasse 31

Église : Évangélique méthodiste

Appartement, 2014
Bern, Balmweg 5

Cabaret et scène de concert, 1998
Bern, Allmendstrasse 24

Centre régional, 2006
Schafisheim

Nouveau programme inconnu, 2006
Lenzburg

Appartement, 2011
Köllikon, Küfergasse 21

Garderie, 2002
Reinach (AG), Alte Strasse 47

Nouveau programme inconnu, 2006
Rupperswil, Lenzhardstrasse 20

Atelier, 2014
Staffelbach, Kirchgasse 9

Cabinet dentaire, 2006
Bremgarten, Gartenstrasse 1

Appartement, 2011
Zürich, Bauherrenstrasse 44

Restaurant, 1999
Zürich, Mühlebachstrasse 148

Appartement, 2006
Teufen, ev. Hörliweg 282

Lieu de rencontre pour jeunes, 2017
Rorschach, Reitbahnstrasse 57

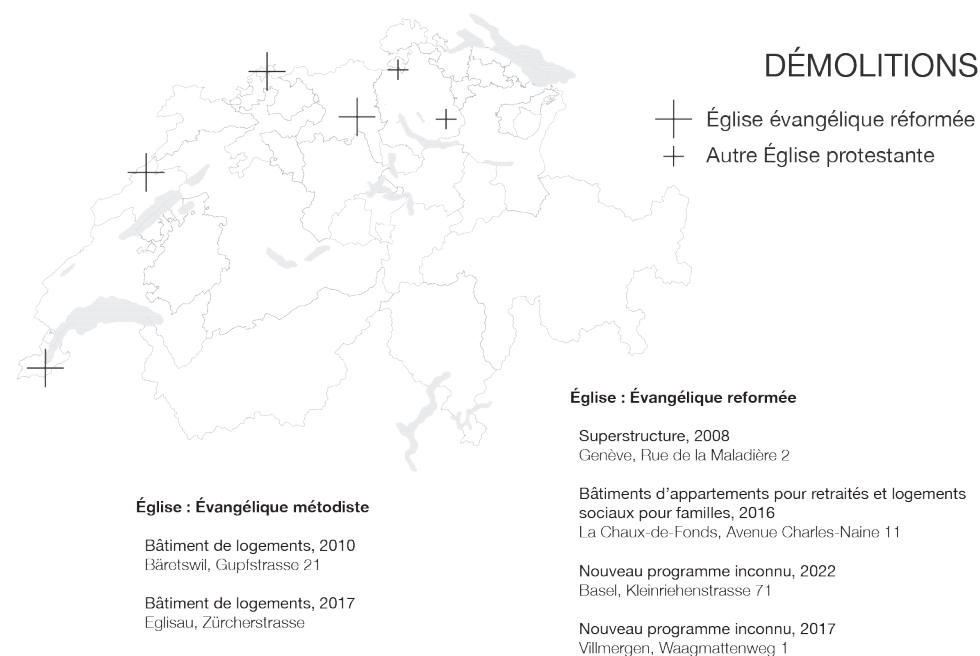


Fig. 1 Destruction du temple des Forges, Chaux-de-fonds, 2016.

Source : www.schweizerkirchenbautag.unibe.ch/datenbank_kirchenumnutzungen/fichen/179_ne_la_chaux_de_fonds_temple_des_forges/index_fra.html

Fig. 1 Chantier chapelle de l'Église libre à Nyon, 2013.
© Glatz-Delachaux

LES LOIS ET RECOMMANDATIONS



Comme tous les bâtiments historiques, les temples sont protégés par le patrimoine suisse. Il limite leurs transformations dans le but d'assurer leur sauvegarde dans le temps, malgré les mutations sociétales contemporaines et les nouveaux intérêts émergeants. Ces restrictions touchent généralement la façade de ces bâtiments religieux, plutôt que leurs intérieurs. En effet, leurs qualités sont généralement posées sur l'esthétisme de leurs façades. Ce sont donc les décorations, la matérialité et les proportions de ces extérieurs qui doivent être préservés. Ils témoignent de l'histoire des villes.

Cependant, une question se pose sur la préservation de ce qui n'est pas matériel. En effet, le patrimoine a d'intérêt uniquement pour la conservation des biens matériels. Leur usage n'est pas considéré par ce dernier. L'affectation d'un bâtiment à un nouvel usage requiert plutôt du bon sens des communes. Cela se fait donc de façon subjective, liée à la sensibilité des personnes chargées de leur transformation. En général, ces projets sont déterminés par la réponse qu'ils apportent à un besoin concret de la ville, cela avec un budget limité.

Dans cette entreprise, la dimension sacrée de ces bâtiments n'a pas sa place, du moins de façon consciente. Au niveau des communes, ils sont donc considérés comme n'importe quel autre bâtiment patrimonial en leur possession.

Lors du développement d'un projet de réaffectation de temple, le nouveau programme est présenté aux anciens locataires: la paroisse. Il est toujours préférable que les nouvelles propositions d'usage soient appréciées par ces derniers usagers. Cependant, dans le cas contraire, l'avis de la paroisse a peu d'impacts sur les décisions liées à l'avenir de ces bâtiments. Il n'y a donc pas de réel représentant de la dimension sacrée de ces édifices, cela dépend de la sensibilité de chaque intervenant.¹

Au niveau international, la charte de Venise de 1964 a une influence sur la prospérité des «bâtiments chargés d'un message spirituel du passé».² Pourtant, les points qu'elle mentionne ne couvrent pas ceux du patrimoine suisse.

L'un de ses points traite de la question de la reprogrammation. Pourtant il reste ouvert sur la nature de celle-ci. Il se concentre uniquement sur le respect des éléments matériels :

«La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.»³

1. Informations d'un entretien avec Mme. Marrou, architecte communal à la ville de Lausanne.

2. Charte de Venise 1964 : Introduction

3. Charte de Venise 1964 : Conservation, Article 5

4. Conférence des évêques suisses 2006, recommandation 3.2.1: Abandon et réaffectation.

Par ailleurs, la communauté catholique est moins souple dans les possibilités de réaffectation qu'elle permet. En effet, à la suite d'une conférence d'évêques suisses donnée en 2006, une série de recommandations est sortie, en cas de réaffectation d'églises et de centres ecclésiaux. Ces recommandations incitent les paroisses catholiques à privilégier la location de leur locaux à d'autres communautés chrétienne pour leur réaffectation. Dans les cas où un changement d'usage est inévitable et une vente doit se faire à des propriétaire laïcs*, l'église veille tout de même à se que la nouvelle utilisation respecte les valeurs d'origine du lieu.

«Une réaffectation d'églises et de centres communautaires peut être envisagée en outre en vue de tâches culturelles et sociales valables. En revanche, on refusera de mettre ces édifices à disposition d'activités à but lucratif ou économique incompatibles avec l'éthique chrétienne.»⁴

Ce chapitre explore les différents intérêts liés à l'architecture protestante et les défis que cela implique dans les transformations d'aujourd'hui.

Une première partie expose ces différents intérêts, ceux de la commune, de la paroisse et de la population. Certains intérêts convergent et orientent les transformations contemporaines. Ensuite, le cas de Lausanne est exposé, ainsi que les relations que la ville entretient avec les différentes stratégies : la mixité d'usage, la réaffectation, la vente et la démolition. En troisième point, un recul est pris pour constater la divergence entre les intérêts purement théologiques du protestantisme et les intérêts plus pragmatiques de la construction. Par la suite, une partie vient décrire les typologies de l'architecture sacrée dans le christianisme. Cette architecture est caractéristique de l'architecture religieuse et il s'agit d'un défi supplémentaire de la préserver. Finalement, certaines de ces caractéristiques ont perduré dans le temps, sous différentes formes dans l'architecture protestante. Il s'agit de les identifier et de les intégrer dans les nouveaux usages.

Fig. 1 Caricature suédoise de 1877: architectes et les gens d'Église ne s'entendent pas nécessairement
Source: Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 25.

LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI



Recherche de compromis

Les temples sont au carrefour d'une multitude d'intérêts profitant à l'Église, aux communes et à la population.

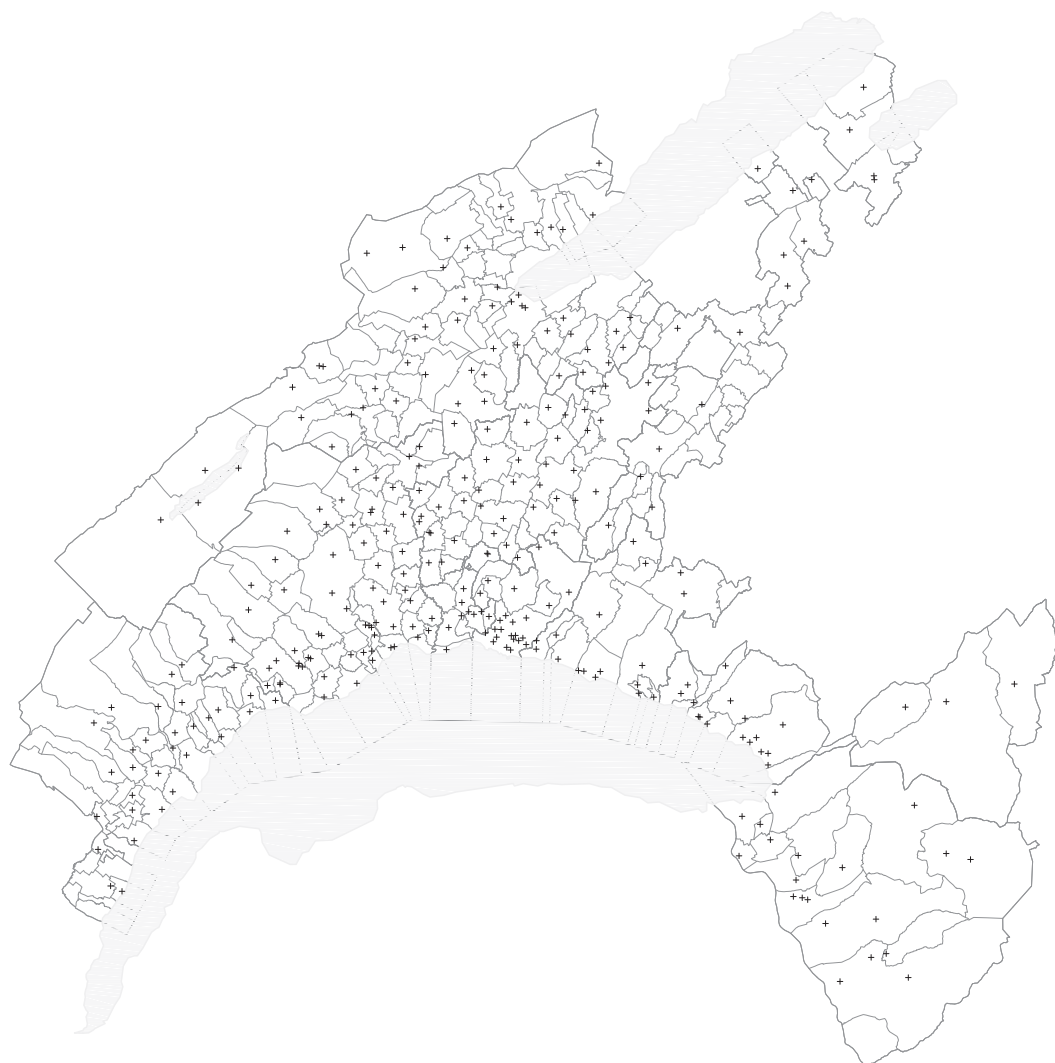
À l'échelle du canton, **l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV)** compte plus de 300 lieux de culte répartis de façon à desservir la région (Fig. 1). Son intérêt est de former et d'entretenir les valeurs religieuses de la population en diffusant la parole de Dieu et en promouvant la justice sociale et la solidarité.¹ Cela se fait à travers diverses manifestations, comme le culte hebdomadaire.

Les **communes** partagent des valeurs similaires dans le domaine de la promotion de la vie sociale de la population. Ces deux organismes se rejoignent donc dans la décision de prioriser l'usage public du bâti religieux sous-exploité. Par ailleurs, les communes accordent une grande importance au respect de leur patrimoine, car il fait leur fierté. Ce qui ressort de cette pratique conservatrice et de la promotion de la vie sociale, est la dimension économique que cela sollicite. En effet, en plus des avantages que ces deux intérêts amènent, ils vont dans le sens d'une économie de moyens et d'une rentabilisation des espaces. Cela est essentiel pour les communes, dont les budgets sont restreints.

De son côté, la **population** est attachée au respect de la symbolique de ces bâtiments religieux. En effet, les temples ont une place particulière dans la sensibilité d'une grande partie des individus, ce qui les élève au-delà d'un simple patrimoine. Il semblerait que dans ces espaces, une certaine sacralité ait survécu, malgré les actions des iconoclastes de la Réforme. Ils doivent donc faire l'objet de transformations méticuleuses dans le sens de la réactivation de leur fonction sociale. Tout cela se fait en respectant le budget des communes.

Bien que ces bâtiments soient intégrés dans l'identité des villes et dans la culture, les intérêts de la population ont évolué. Depuis les mutations sociétales du 20^e siècle, beaucoup de ces bâtiments ont perdu leur légitimité par leur manque d'utilisateurs. Ils doivent donc adapter leur programme dans le sens des intérêts de l'Église, de la commune et de la population contemporaine.

1. Site officiel de l'EERV: www.eerv.ch



0 10'000 20'000

Fig. 1 Carte Vaud, 600'000e. Lieux de cultes protestants

Dans la pratique à Lausanne: stratégies¹

Actuellement, cette dimension sociale n'est pas exploitée à son plein potentiel dans la majorité des temples lausannois. En effet, en dehors des heures de culte, ils sont fermés au public. La raison la plus évidente est le risque de vol d'objets liturgiques. Ce sont uniquement les édifices les plus importants de la ville qui ouvrent leurs portes à toute heure de la journée (la cathédrale, Saint-François, Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-Paul). Ceux-ci répondent mieux à la dimension sociale espérée par l'Église et les communes. Ces derniers sont sous vidéosurveillance pour dissuader les mauvaises intentions. Cela se montre plus efficace contre les personnes moins superstitieuses.

Ces temples ouverts sont les plus décorés et donc, les plus attrayants pour les fidèles, ou un public curieux. Ils sont régulièrement entretenus et proposent des activités auxiliaires aux cultes. Dans ces exemples, il y a un équilibre entre les entrées d'argent générées par le culte ou d'autres activités, et l'entretien du bâtiment. En effet, un bâtiment entretenu attire plus de monde, ce qui garantit les fonds nécessaires à son entretien. Ainsi, des investissements sont faits pour rendre ces espaces plus attrayants, en adéquation avec les intérêts contemporains. Ces investissements peuvent être esthétiques avec l'achat de nouveaux vitraux ou l'organisation d'événements, comme l'arrivée de Noël, par exemple.

Bien qu'une grande partie des temples ouverts lausannois soient situés en centre-ville et difficiles d'accès en voiture, cet équilibre maintient leur niveau de fréquentation. La pratique du culte y est moindre par rapport aux temples de quartiers, mais leur usage est maintenu par d'autres activités tout public. En effet, ils profitent de leur position stratégique pour attirer des visiteurs, sans avoir recours à la religion. Ils adaptent leur programmes aux intérêts contemporains tout en maintenant la célébration du culte.

Cependant, cette **mixité d'usage** n'est pas envisageable pour tous les temples sous-exploités. En effet, pour que cela soit possible, il faut que le temple ait des qualités spécifiques: cela peut être un style architectural spécifique, touchant à la sensibilité des individus, ou de grands espaces, pour une flexibilité d'usage. Cependant, la caractéristique d'une grande partie de ces temples est d'être simples et intimes, en relation avec l'idéologie protestante, en partie responsable de leur formes épurées. Cela les rend donc peu intéressants pour une grande partie de la population. Leur réactivation par la mixité d'usage est plus complexe. De plus, leur état de conservation doit être suffisamment avancé pour être attrayant pour les visiteurs. Cela nécessite des moyens financiers avancés. L'entreprise est trop risquée pour un grand nombre de ces cas.

Fig. 1 Affiche actuelle des événements au temple de Saint-Jean à cour

1. Informations d'un entretien avec Mme. Marrou, architecte communal à la ville de Lausanne.

La **réaffectation** est une pratique de plus en plus approuvée par les communes, comme à Lausanne. Elle peut répondre aux intérêts des différentes parties, dans la mesure où elle intègre des besoins sociaux. Cette pratique peut promouvoir la mission sociale de l'Église, la conservation du patrimoine historique des villes et son identité populaire. Par ailleurs, une réaffectation satisfaisante pour ces parties est encore rare, car il faut que tous les éléments nécessaires à cela soient présents. En effet, il faut que la ville ait un besoin spécifique comblé par ce nouvel espace. C'est généralement pour cette raison que la prise en charge de nombreux temples sous-exploités ne fait pas avant des années. Les villes n'ont pas forcément de tels besoins immédiatement. De plus, il faut une bonne coordination dans les bureaux d'administration communale pour parvenir à faire le rapprochement entre ces espaces de nature sociale, sous-exploités, et un besoin qui va dans le même sens.

Quand l'attente d'une telle opportunité tarde trop à se faire, la **vente** du bâtiment peut devenir une option. Les temples vendus ont généralement peu de qualités pour une réaffectation publique: ils sont peu décorés, de petite taille, dans un mauvais état de conservation, du fait qu'ils sont délaissés par leurs propriétaires. Ils sont notamment moins intégrés dans l'identité de la ville, comme les chapelles de l'Église libre, construites relativement récemment.

[illegible]

Cependant, ces facteurs ne suppriment pas le fait que ces espaces ont pu avoir une importance pour un grand nombre de personnes du fait qu'ils ont participé à l'évolution d'une communauté et d'une commune. Ainsi, ces bâtiments ont une valeur patrimoniale qui les protège de certaines considérations contemporaines. Bien que leur vente les transfère au rang de biens privés, ces bâtiments restent d'intérêt public. Dès lors, une réaffectation en logement peut sembler pessimiste, profitant uniquement à des particuliers. Pourtant, la pratique assure la conservation du bâtiment. Ainsi, son usage peut être réversible avec le temps et les variations des pratiques religieuses.

Au final, la **destruction** du bâtiment est une mesure de dernier recours dans les villes comme Lausanne. En général, les destructions sont rarement appréciées par la population. Ces pratiques peuvent être trop radicales. Cela est encore plus rare dans les villes où les bâtiments sont constamment observés par la population. Certains temples urbains ont pu être démolis, mais il s'agit d'exceptions. Une mauvaise conception peut être à l'origine de cette décision, associée à l'abandon du bâtiment.

Bien que la ville de Lausanne possède une vingtaine de temples, leur destruction n'est pas un sujet que l'on aborde. Dans les années 80, le temple de la Croix d'Ouchy était sujet à une potentielle démolition du fait qu'il était déjà sous-exploité et dans un mauvais état de conservation. La municipalité, présidée par Oscar Tosato à cette époque, a entamé des procédures en ce sens, mais cela a rapidement été abandonné. « Cela a créé un certain émoi parmi la population ».¹

Transposition de la religion dans la construction

La construction ou la restauration de ces édifices implique un grand nombre de professionnels. La réalisation de tels projets nécessite la contribution d'architectes, d'ingénieurs, de décorateurs, de thermiciens, d'acousticiens, et bien d'autres encore, en raison des diverses exigences de ce type de bâtiment. Ces nombreux acteurs ont des situations sociales, une sensibilité esthétique et des opinions religieuses qui peuvent différer. Leurs préoccupations sont principalement pragmatiques: répondre de manière économique et efficace à une demande concrète. La théologie est donc reléguée au second plan.²

1. Entretien Pasteur (J-D. Courvoisier) de la Croix d'Ouchy

2. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 24.

3. Reymond, L'architecture religieuse des protestants, 19.

4. DIBO, « Architecture Sacrée ».

En pratique, cela entraîne une divergence entre l'architecture et la théologie. Cette divergence découle de la séparation des professions: chacune a son rôle attitré et il serait inapproprié de s'immiscer dans les activités des autres. Ainsi, les projets architecturaux qui en résultent ne reflètent pas toujours l'esprit du lieu de culte, mais plutôt d'autres intérêts externes à la théologie, tels qu'une tendance excessive à la décoration ou une volonté de démonstration de pouvoir.

«(...) l'erreur est venue du fait que l'on n'a pas suffisamment pris la peine de penser ensemble les démarches de la théologie et celles de l'architecture, avec toutes les interactions qu'une telle conjonction peut supposer.»³

Certains temples du canton de Vaud, tels que le temple d'Yverdon ou de Morges, illustrent cette contradiction entre les intérêts de l'architecte et de la paroisse (Chapitre 2.1).

Dans ce contexte où l'érection des temples constitue un point de friction entre des idéologies contradictoires, la transformation de ces mêmes temples pourrait engendrer les mêmes tensions. C'est pourquoi ce travail propose une enquête sociale dans le but de déterminer les intérêts des différents intervenants dans ces projets.

Typologie du sacré dans l'architecture chrétienne

Les temples sont porteurs des traces d'une architecture sacrée qu'il est important d'identifier. Il s'agit de l'héritage des cathédrales médiévales. Ces dernières suivaient une série de lois et des principes architecturaux spécifiques dans leur construction, pour être assimilés au sacré.

En effet, l'architecture sacrée fait référence à un style architectural utilisé dans la conception de bâtiments religieux. Son objectif est de créer un espace sacré propice à la prière, à la méditation et à d'autres pratiques spirituelles. Les bâtiments sacrés sont conçus pour refléter la relation entre l'homme et le divin en utilisant des éléments symboliques et des proportions spéciales favorisant une connexion spirituelle plus profonde. En effet, l'architecture chrétienne est porteuse d'une multitude de symboles. Parmi ceux-ci, on trouve le plan des églises et des temples. Ces bâtiments sont souvent construits selon un plan basilical, avec une longue nef centrale flanquée de bas-côtés. D'autres adoptent la forme de la croix latine, avec une nef et un transept en forme de croix. Ces éléments architecturaux ont une signification religieuse, symbolisant la croix sur laquelle Jésus a été crucifié. De plus, ces bâtiments sont généralement orientés vers l'est dans la mesure du possible, ce qui symbolise la résurrection du Christ.⁴

En pratique, une série de lois devait être respecté dans la construction des édifices sacré. Une première loi est celle de la solidité. Elle exigeait l'utilisation de matériaux robustes, tels que la pierre, pour assurer la stabilité de l'édifice. En suite, la loi de verticalité se manifestait par l'élévation des murs et l'utilisation de voûtes et d'arcs-boutants, afin de donner une impression de hauteur et de légèreté. La loi de symétrie se traduisait par une disposition équilibrée des éléments architecturaux de chaque côté d'un axe central, créant ainsi une harmonie visuelle et structurale. La loi de lumière maximisait la lumière naturelle à l'intérieur de la cathédrale en utilisant des vitraux colorés et des fenêtres hautes. La loi de l'élévation spirituelle visait à inspirer une élévation spirituelle chez les fidèles grâce à des proportions harmonieuses, des voûtes élevées et des détails sculpturaux ornementaux. Enfin, la loi de la hiérarchie organisait la cathédrale en différentes parties différenciées pour les différentes fonctions, symbolisant ainsi la place privilégiée du clergé².

Ces deux dernières lois ont été les plus affectées par la Réforme. En effet, la nouvelle théologie protestante refuse ce besoin décoratif pour une élévation spirituel. De plus, elle renonce à la hiérarchisation des espaces, qui sous entend une différence de sacralité entre ceux-ci. Cependant, le manière générale, les autres lois ont été conservée avec le temps. On peut les retrouver dans divers temple, sous des formes variées, en relation aux progrès technologique.

La persistance du sacré

Comme les chapitres précédents le décrivent, les temples protestants ont tous une histoire spécifique, liée à différents mouvements religieux. Certains, plus décorés, étaient initialement destinés à d'autres Églises, en particulier l'Église catholique romaine. D'autres, plus sobres, ont été construits en accord avec la théologie de l'Église réformée. Dans tous les cas, ces temples ont conservé certaines traces de l'architecture sacrée de l'Église médiévale et cela se ressent par la population qui les fréquente.

Dans le cadre de leur transformation, en réponse aux défis de notre époque, il est essentiel de prendre en compte les contraintes imposées par l'héritage sacré de ces lieux.

La suite de cet énoncé explore les stratégies adoptées par les communes ces dernières années en abordant l'utilisation, le patrimoine et le sacré des temples vaudois. Une attention particulière est accordée à la dimension sacrée, la plus spécifique et la plus difficile à déterminer dans ces lieux.

Dès lors, dans ces différentes stratégies contemporaines, quel est le poids de la dimension sacrée de l'architecture protestante, par rapport aux intérêts plus pragmatiques liés à notre époque ?

2. DIBO, « Architecture Sacrée ».

Ce chapitre est une immersion dans la problématique. Les stratégies spatiales des communes y sont explorées plus en profondeur. Des entretiens sont faits avec les différents intervenants dans les transformations de temples ou de chapelles. En premier lieu, trois études de cas ont été visitées et documentées dans le cadre de ce travail. Elles sont au centre de la problématique actuelle; la diminution de leur usage. Ainsi, elles proposent des stratégies liées à la conservation du bâti religieux: la mixité d'usage, la réaffectation et la vente. Par ailleurs, des témoignages ont été apportés par les responsables de ces lieux, ainsi que des entretiens liés à ces stratégies. Sur ces investigations, une synthèse est faite sur ces visites et entretiens. Elle compare les différentes stratégies et souligne certains intérêts liés à notre époque.

MÉTHODOLOGIE



Les temples ont longtemps été sujets à des transformations depuis leurs premières constructions, notamment après la Réforme. Leur importance collective a évolué en fonction des tendances religieuses propres à chaque époque. De plus, les individus ayant contribué à ces transformations étaient très variés, provenant de différents milieux sociaux et ayant des relations diverses avec la religion. Ainsi, la place de la théologie dans ces constructions découle des différentes collaborations spécifiques à chaque bâtiment.

Afin de comprendre les intérêts des différents acteurs impliqués dans les transformations contemporaines des temples, plusieurs entretiens ont été réalisés dans le cadre de cette étude. Chaque entretien met en lumière un aspect spécifique à considérer dans ces interventions. Au total, quatre profils ont été sélectionnés, représentant chacun une dimension spécifique de ces transformations : l'usage, le patrimoine et le sacré.

Comme représentant de l'usage, **M. Joudes** a été sollicité. C'est un travailleur social et responsable de la maison de quartier de la Pontaise, un ancien temple de Saint-Luc réaffecté en 2013.

Une autre représentante de l'usage est **Mme Schaller**, résidente d'une ancienne chapelle de l'Église libre de Nyon, vendue et réaménagée en logements. Mme Schaller est également architecte d'intérieur et a travaillé sur ce projet, portant une attention particulière à la préservation du patrimoine.

Mme Marrou, architecte pour la ville de Lausanne, représente quant à elle la dimension patrimoniale. Elle questionne actuellement l'avenir du temple de la Croix d'Ouchy.

M. Courvoisier, pasteur du temple de la Croix d'Ouchy, représente un autre utilisateur essentiel dans la problématique actuelle, étant donné que l'usage de ce temple est peu fréquenté. Ce pasteur témoigne de la place du sacré dans ces édifices et de leur importance réelle dans la pratique religieuse.

Pour explorer les trois différentes stratégies mises en œuvre par les communes, trois cas ont été sélectionnés à leur image.

La **mixité d'usage** est illustrée par l'étude du temple de Saint-Laurent, figure emblématique de Lausanne.

La **réaffectation** est représentée par les travaux exécutés sur le temple de Saint Luc, toujours à Lausanne.

La **vente** est illustrée par le projet de transformations de l'ancienne chapelle de l'Église libre. Ce cas se trouve à Nyon, étant donné qu'il n'y a pas d'exemple similaire à Lausanne.

Finalement, une réaffectation au programme plus insolite est explorée pour ouvrir la réflexion sur l'usage et la considération du sacré par la population. C'est un cas à Amsterdam qui fait l'objet de cette réflexion.

TEMPLE DE SAINT-LUC, Lausanne

Rodolphe Joudes

Responsable maison de quartier de la Pontaise
Travailleur social

CHAPELLE DE L'ÉGLISE LIBRE, Nyon

Anik Schaller

Architecte d'intérieur et habitante du projet

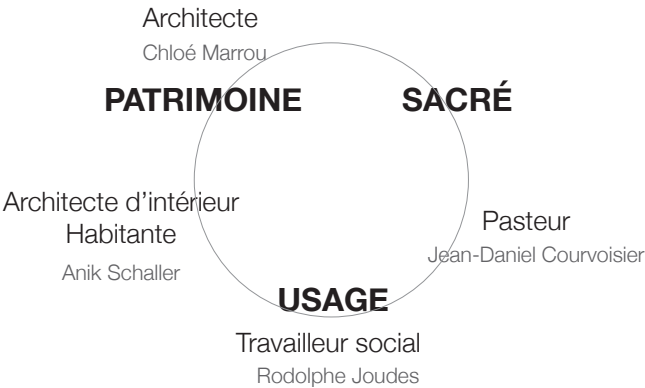
TEMPLE DE LA CROIX D'OUCHY, Lausanne

Chloé Marrou

Service d'architecture et du logement à Lausanne
Architecte cheffe de projet

Jean-Daniel Courvoisier

Pasteur du temple de la Croix d'Ouchy



USAGE MIXTE

RÉAFFECTATION

VENTE

**RÉAFFECTATION
A L'ÉTRANGER**

Lausanne

Nyon

Amsterdam

TEMPLE DE SAINT-LAURENT

TEMPLE DE SAINT-LUC

CHAPELLE DE L'ÉGLISE LIBRE

TEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ LIBRE

Par ailleurs, il a été demandé à chacun des profils d’entretien de noter ces quatre cas étudiés. Les critères sont les suivants : la pertinence du programme par rapport à la mission d’origine de l’Église et des besoins contemporains, le respect du patrimoine dans la mise en œuvre de cette stratégie conservatrice, et la considération du sacré dans le processus de réalisation et dans le résultat. Ce dernier point, est le plus compliqué à déterminer, car il exprime plutôt un sentiment subjectif pour le profil. C’est donc la stratégie entreprise par la commune qui est notée, plutôt que le cas étudié en question. Il aurait effectivement fallu que les profils aient visité les cas pour pouvoir partager leur ressenti sur la considération du sacré dans ces espaces.

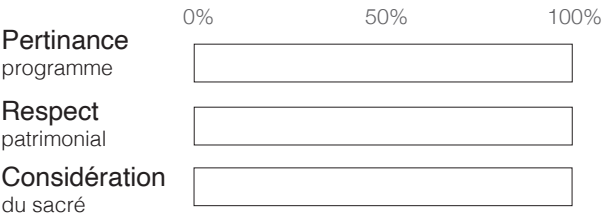


Fig. 1 Festival Bach dans le temple de Saint-Laurent à Lausanne, 2023.
Source : <https://choeurvivace.ch/photo>

USAGE MIXTE



Les temples à usages mixtes Lausannois

Cette stratégie est la plus rependue. A Lausanne, trois temples sont iconiques de cette pratique. Il s'agit des plus anciens de la ville: La cathédrale de lausanne (No 16), le temple de Saint-François (No 17) et le temple de Saint-Laurent (No 15). Leur relation avec les espaces publics est importante. Leur façade est fortement exposée à la population, avec une place publique à leurs abords. Ils jouent un rôle dans l'esthétisme de la ville et témoignent de sa puissance.

Suite à la densification de la ville, il est devenu difficile d'y accéder pour les habitants des milieux ruraux. Ainsi, leur fréquentation pour le culte est faible, bien qu'il soit toujours célébré pour les habitants locaux. La fréquentation de ces espaces est assurée par d'autres événements publics.

La cathédrale de Lausanne (No 16)

Construction : 1235

Architecte : inconnu

Note 1

Son histoire est étroitement liée à la ville de Lausanne. Au 13e siècle, Lausanne était un important centre religieux et politique, et la construction d'une imposante cathédrale servait de symbole de puissance et de richesse. Depuis, la cathédrale a subi de nombreuses transformations, dont certaines importantes au 20e siècle. Ces modifications ont été effectuées en respectant son style gothique très distinct.

Depuis la Réforme de 1536, elle est utilisée pour le culte protestant. Elle a été dénudée de ses décorations et ses espaces intérieurs ont été réadapté pour le culte, mais sont architecture à globalement été préservée et restaurée.¹

Actuellement, divers évènement public y sont programmé. Son architecture est idéale pour cela.

Le temple de Saint-François (No 17)

Construction : 12t5

Architecte : inconnu

Note 1

Il s'agit du seul bâtiment religieux lausannois, avec la cathédrale, dont l'histoire remonte avant la Réforme. La forme initiale de l'église était rectangulaire avec une abside à quatre pans. Son clocher a été construit au début du 15e siècle. De nombreuses restaurations ont été réalisées au 19e et au 20e siècle et des modifications néo-gothiques ont été apportées, dont un porche au nord et une galerie au sud.²

1. Lüthi, Annen, et Prod'hom, Lausanne - Les lieux du sacré, 150.

2. « Lausanne église Saint François ».



Fig. 1 Plan temple lausannois, 5'000e. Trois temples à usages mixtes.

En 1536, l'église est devenue la propriété de la ville et le culte protestant y est pratiqué. Dans ce sens, des réaménagement ont été fait pour la pratique du culte. L'intérieure a été remodelé et des tribunes on été ajoutée.

Actuellement, comme la cathédrale, le temple propose divers évènement tout public. Cela intensifie son usage et respecte l'architecture du lieu. Dans cet exemple, le mobilier utilisé peut s'adapter simplement à l'activité. Les bancs s'ajustent en fonction de la représentation.

Organisation d'événements publics

Pour s'adapter aux intérêts contemporains et intensifier l'utilisation des temples, la commune de Lausanne fait la promotion d'événements socioculturels dans ces espaces, ouverts au public. Le festival de musique baroque *Bach de Lausanne* (Fig. 1) se déroule dans une série de bâtiments publics, dont les trois temples les plus importants de la ville, ainsi que le temple de Villamont, notamment situé au centre-ville. Cet évènement profite de la disponibilité de ces espaces, de leur position stratégique dans la ville, ainsi que de leur qualités architecturales, notamment l'acoustique. De plus, cette mixité d'usage du temple a une effet synergique. En effet, ces évènements ont des effets positifs sur ces bâtiments, au-delà de l'économie que cela génère: ils les mettent en lumière et renouent avec la population. L'intérêt que les individus leur portent se renforce. Désormais, ils ne sont plus uniquement associés à des pratiques en déclin. Ils ont une place importante dans la vie sociale de la ville. La conservation en est d'autant plus justifiée.

Fig. 1 Programme festival Bach de Lausanne.

Lien PDF: www.festivalbach.ch/wp-content/uploads/Bach_2023_R10.pdf

CONCERT 1 – Dimanche 5 novembre 17 h
Église Saint-François
Gianluca Capuano, Les Musiciens du Prince –
Monaco, Il canto di Orfeo

CONFÉRENCE – Jeudi 9 novembre 19 h
Conservatoire de Lausanne salle Utopia 2
Michael Maul, musicologue, Bach-Archiv Leipzig

CONCERT 2 – Vendredi 10 novembre 20 h
Cathédrale de Lausanne
René Jacobs, Netherlands Bach Society

CONCERT 3 – Dimanche 12 novembre 17 h
Église de Villamont
Vincent Dumestre, Le Poème Harmonique

CONCERT 4 – Vendredi 17 novembre 20 h
Église Saint-Laurent
Florian Deuter & Mónica Waisman,
Harmonie Universelle

CONCERT 5 – Dimanche 19 novembre 17 h
Opéra de Lausanne
Paul McCreech, Gabrieli Consort & Players

CONCERT 6 – Jeudi 23 novembre 20 h
Église Saint-Laurent
Fahmi Alqhai, Accademia del Piacere

CONCERT 7 – Samedi 25 novembre 20 h
Casino de Montbenon
Olivier Fortin, Ensemble Masques

CONCERT 8 – Vendredi 1^{er} décembre 20 h
Église de Villamont
Denis Fedorov, Lausanne New Baroque

BAROQUE ACADEMY

**25^e ANNIVERSAIRE
FESTIVAL
BACH
DE LAUSANNE**

**Bach & le Théâtre
Musical**

**5 NOV. —
1^{er} DÉC. 2023**


FESTIVALBACH.CH

Temple de Saint-Laurent (No. 15)

Lausanne

Construction : 1719

Architecte : G. Delagrangue

Note : 1

Persistance dans le temps

L'histoire la plus ancienne de l'église Saint-Laurent remonte au Moyen Âge. La construction de l'ancienne église a débuté au 10^e siècle. Dès lors, l'édifice a été agrandi et remodelé à plusieurs reprises au cours des siècles suivants. Par exemple, au 15^{ème} siècle, la nef, le clocher et le toit ont été restaurés. En 1533, pendant la réforme, des iconoclastes ont attaqué l'église, la laissant en ruines. En 1564, une partie de la maçonnerie et de la charpente a été démolie pour servir à la restauration d'un cimetière. Seul le clocher a été préservé jusqu'en 1761.

Le nouveau temple a été construit entre 1716 et 1719 par le menuisier et architecte Guillaume Delagrangue. Les matériaux utilisés proviennent des tours du château de Menthon et des bâtiments de l'hôpital Saint-Roch. Le nouveau corps du temple vient s'appuyer contre le clocher. C'est un rectangle à cœur semi hexagonal. Il est composé de deux niveaux de 11 baies et possède une galerie entourant les espaces intérieurs.

En 1761, Rodolphe de Crousaz a été chargé d'harmoniser l'ensemble de l'édifice (Fig. 2). L'ancienne tour a été démolie et remplacée par l'actuelle. Une nouvelle façade s'est jointe à celle-ci. L'édifice est construit en molasse et en pierre dure pour le soubassement.

Au fil des siècles qui ont suivi, le temple de Saint-Laurent a connu d'autres modifications et rénovations, notamment au 19^{ème} siècle. Pourtant, son apparence reste pratiquement inchangée en comparaison avec la façade actuelle (Fig. 3).

Ces modifications ont permis l'entretien et la conservation du temple jusqu'à nos jours. Actuellement, le temple est classé monument historique, avec la note la plus élevée. En effet, il possède plusieurs caractéristiques: il est le premier dans la région à avoir adopté l'abside à trois pans, largement utilisée pour les temples; il est l'un des rares à posséder deux étages de baies et une galerie périphérique à l'intérieur; sa façade mêle harmonieusement un style néo-classique et baroque, entre tradition locale et influences étrangères.¹

1. Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, 262-272.



Fig. 1 Plan situation temple de Saint-Laurent. 2'000e.

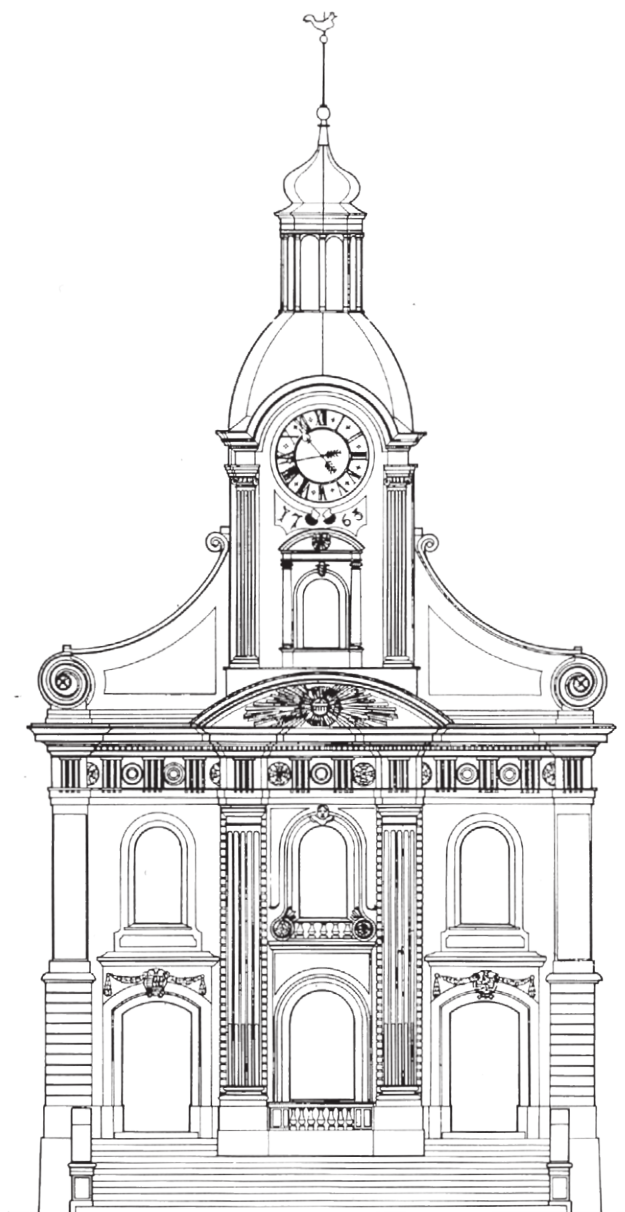


Fig. 2 Rodolphe de Crousaz, ancienne façade ouest, 1762-63, 200e.

Source: Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, TOME I, 269.

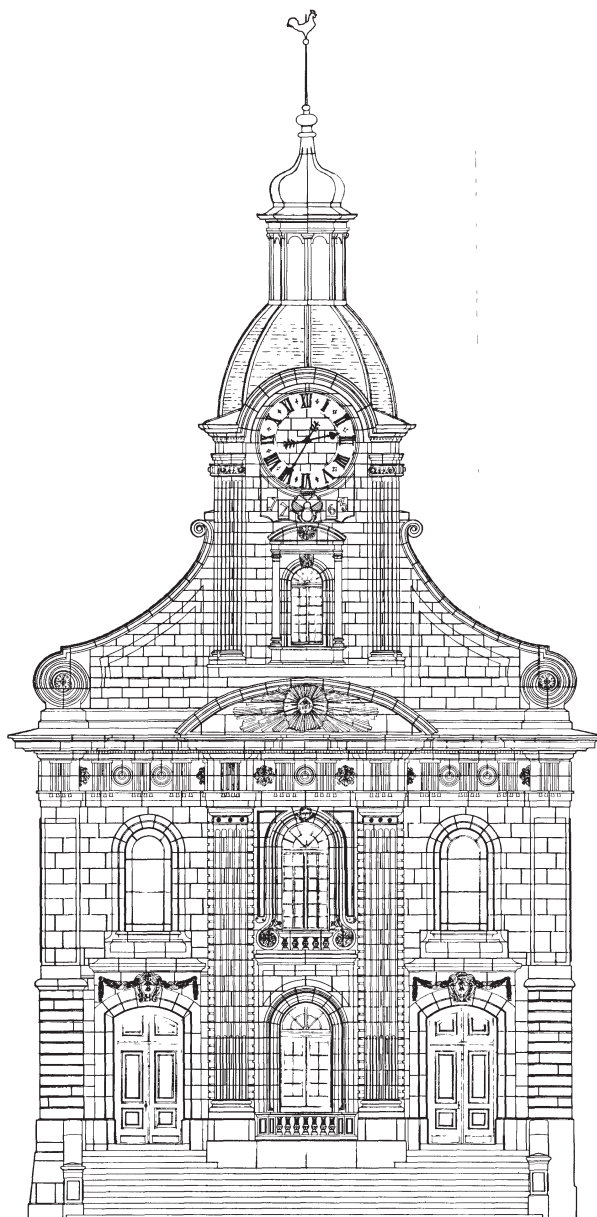
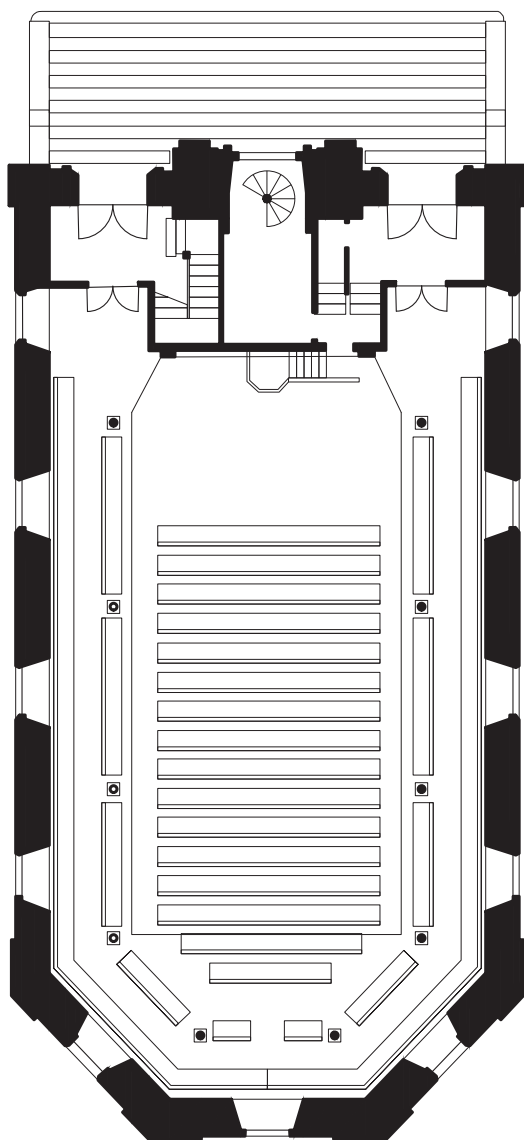


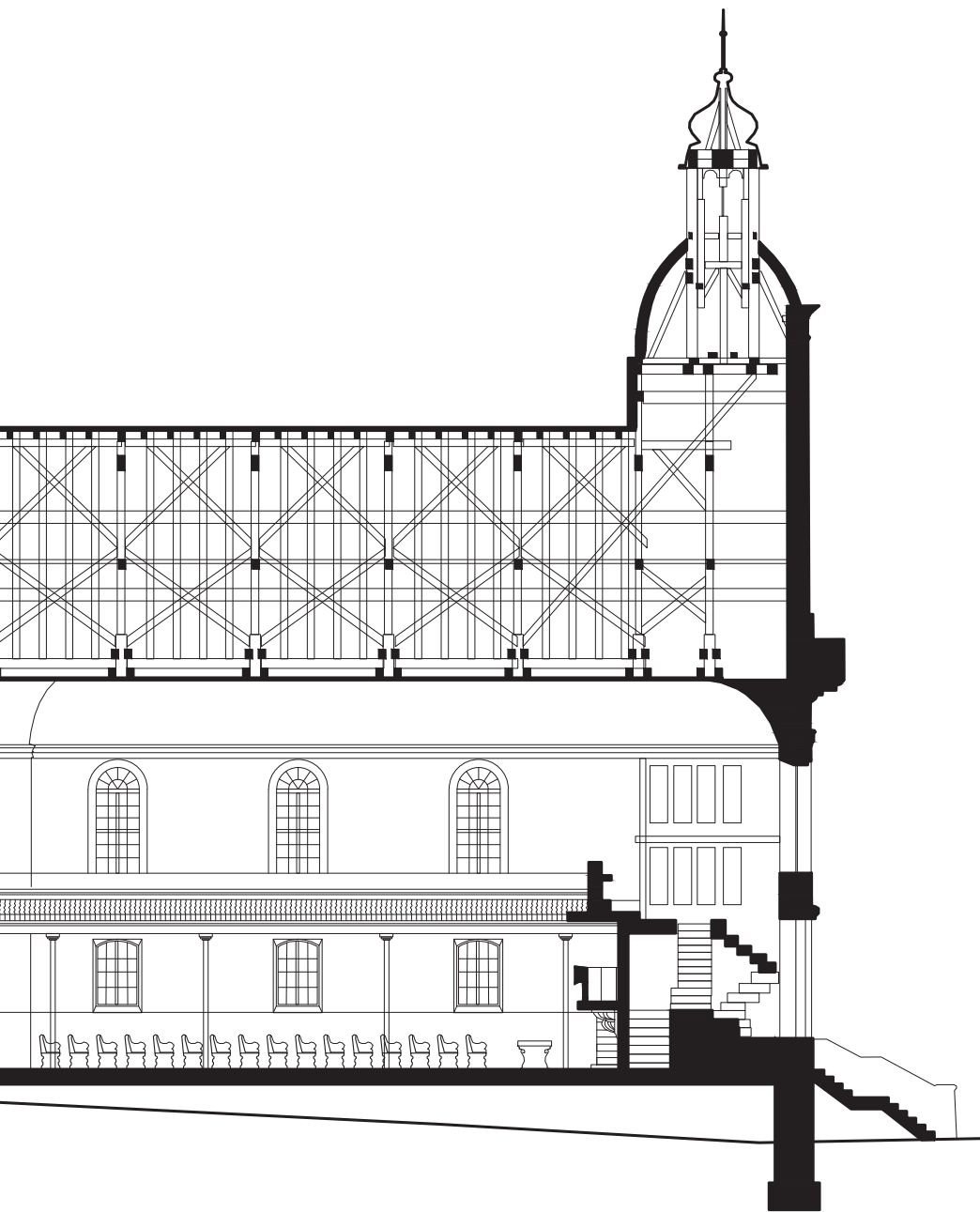
Fig. 3 Façade ouest actuelle, 200e.
© Atelier d'archéologue médiévale, 1987.



0 5 10

Fig. 4 Plan actuelle. 200e

Fig. 5 Coupe actuelle. 200e



Flexibilité des espaces

Comme de nombreux autres temples, Saint-Laurent a subi des adaptations temporaires tout au long de son histoire. Ce processus a été motivé par les besoins urgents de la ville, face à certaines circonstances.

Par exemple, après la Révolution de 1798, la ville de Lausanne a connu des problématiques liées à son occupation par l'armée Française. Pour planifier une stratégie visant le retour de l'indépendance du canton de Vaud, les «Amis de la Liberté» ont utilisé le temple comme lieu de rassemblement, puis l'on transformé en caserne.¹ Ainsi, cette flexibilité d'utilisation a permis de préserver l'édifice, même pendant les périodes les plus délicate.

Par conséquent, la question du changement de programme ou de mixité d'utilisation a déjà été abordée dans ce cas. Il semblerait que la sacralité de ces espaces n'ait pas été un obstacle au progrès. Cela a pu se faire à une époque où le temple avait une valeur symbolique admise par une plus grande partie de la population qu'aujourd'hui. Il semble que ce besoin d'urgence ait été un argument suffisant pour détourner temporairement l'utilisation d'un tel bâtiment. Ainsi, cette pratique a permis de conserver ce lieu.

Actuellement, le temple est sujet à une diminution de sa fréquentation par les fidèles. En réponse à cette diminution des entrées d'argent, la commune loue ses espaces pour l'organisation d'événements, notamment des concerts. Cela assure son maintien face aux difficultés financières que le temple pourrait rencontrer. Son importance historique et sa qualité architecturale, notamment au niveau acoustique et visuel, font de cet espace un lieu insolite capable d'attirer le public. Cette adaptation ne requiert aucune transformation du bâtiment.

Fig. 1 Intérieur temple de Saint-Laurent. Concert profane en 2019.
© Ana Rangel

1. Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, 262-272.



Entretiens sur l'usage, le patrimoine, le sacré

Au niveau de la pertinence de cet usage par rapport à l'esprit d'origine du lieu, cette stratégie fait l'unanimité auprès des profils entretenus. Ils sont tous favorables à cette pratique et la considèrent comme la plus pertinente. En effet, cette stratégie ne requiert que peu d'installations supplémentaires et n'est pas un obstacle pour le culte, qui est toujours exercé. Les événements ont lieu à des heures où le culte n'est pas célébré. Ils viennent simplement intensifier l'utilisation de ces espaces, sans les modifier. De plus, ces activités supplémentaires sont relativement similaires au culte. Il s'agit de performances diverses, musicales et relativement statiques, qui renforcent la cohésion sociale d'un public plus large. Les espaces disponibles sont déjà aménagés pour cela.

Concernant le respect du patrimoine dans la mise en œuvre de cette stratégie, les profils entretenus sont très optimistes. En effet, l'architecture n'est pas modifiée. De ce fait, le patrimoine est conservé et les revenus que génèrent ces événements sont propices à son entretien. Cependant, le respect de la façade contraint à la promotion de ces autres usages.

«Tout le monde croit que c'est uniquement un temple (Saint-Laurent), et puis, personne ne sait qu'il se passe autre chose dedans. Ce n'est pas très invitant.»¹

La notion de sacré est plus variable entre les profils. Il est possible que la question ait été comprise différemment d'un profil à l'autre. D'un côté, c'est à travers la mise en œuvre de cette stratégie que la considération du sacré peut avoir lieu, d'un autre, c'est le résultat final qui peut être porteur de cette dimension. M. Jourdes et Mme. Marrou se sont focalisés sur cette première manifestation du sacré. Ils ont estimé qu'elle n'était pas primordial dans cette pratique. Par contre, les deux autres profils se sont intéressés au résultat final et à l'architecture. Ils ont estimé que cet aspect du bâtiment a été conservé à son niveau d'origine, étant donné que les espaces ne sont pas modifiés.

1. Entretien Mme. Marrou, Architecte communal

M. Jourdes, Travailleur social

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

Mme. Marrou, Architecte communal

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

Mme. Schaller, Architecte d'intérieur et habitante

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

M. Courvoisier, Pasteur

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

Fig. 1 Temple de Saint-Luc en chantier, 2013.
Images © Deillon & Delley

RÉAFFECTATION



Les temples réaffecté à Lausanne

La pratique de la réaffectation des temples est encore rare en Suisse, étant donné que les variations de la pratique protestante sont relativement récentes. Les seuls exemples dans le canton de Vaud se confrontant directement à cette problématique sont localisés à Lausanne.

Tout d'abord, il y a la chapelle des terreaux (I), devenue un centre culturel en 2005. Il s'agit d'un cas précurseur du mouvement, bien qu'il ait perdu sa fonction de lieu de culte depuis 1960. Ensuite, c'est le temple de Saint-Luc (II) qui applique cette stratégie. Il a été réaffecté en maison de quartier en 2013.

Ces deux exemples ont des caractéristiques similaires: ils sont situés aux abords de routes très fréquentées, dans le milieu urbain dense de Lausanne. Par conséquent, ils jouent un rôle important dans le domaine socioculturel et sont soutenus par la ville.

La chapelle des terreaux (I)

Construction : 1890

Architecte : T. Van Muyen et H. Verrey

Note 2

Le projet de Théophile Van Muyen et Henri Verrey pour la chapelle des Terreaux est inauguré en 1890. La chapelle est construite dans un style néo-roman et néo-classique. À cette époque, elle est la propriété de l'Église libre. Le programme initial comprenait également une petite salle, une conciergerie et une salle destinée au Conseil. En 1928, un orgue a été acquis et une peinture de Louis Rivier, représentant la Crucifixion, a été réalisée dans la niche du chœur. En 1962, des transformations ont été effectuées dans l'annexe nord, qui abrite la salle du Conseil. Après la fusion de l'Église libre, la légitimité de la chapelle est remise en question. Sa destruction était envisagée. Finalement, elle est évaluée comme monument historique méritant une restauration. Celle-ci a été entreprise entre 1986 et 1995, avec la démolition de l'aile nord de l'édifice. Aujourd'hui, elle est utilisée comme « Espace culturel ».¹

1. Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 245.

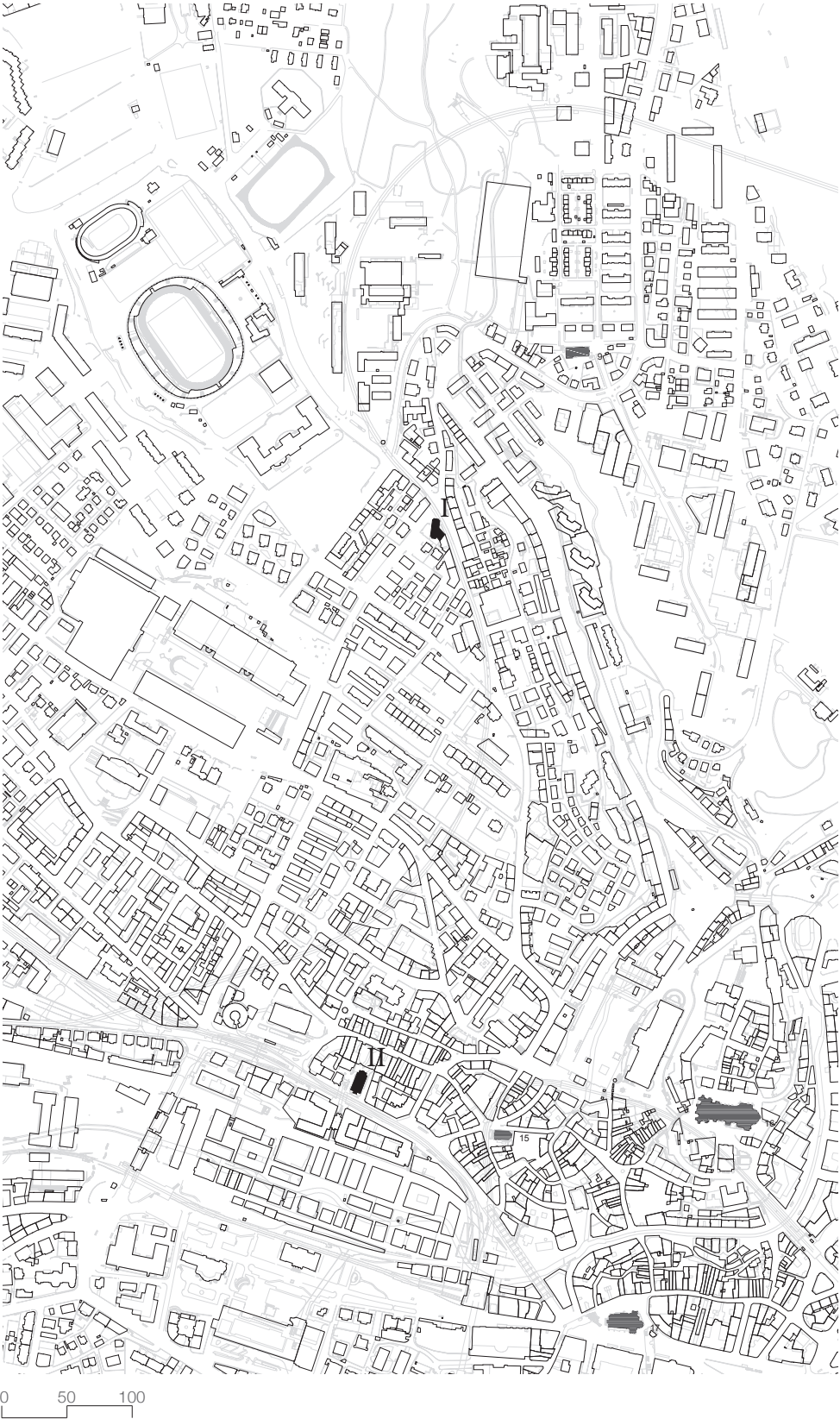


Fig. 1 Plan temples Lausannois. 10'000e. Deux réaffectations (Noir)

Temple de Saint-Luc (II)

Maison de quartier de la Pontaise, 2013

Lausanne

Construction : 1940

Architecte : E. Béboux et P. Lavenex

Note : 2

Un bâtiment peu accueillant

Le temple a été construit en 1940. Sa parcelle était initialement la propriété de l'Église libre, où se trouvait une chapelle. Suite à des changements de tendance religieuse, le terrain a été vendu à l'Église nationale, qui y a construit le temple de Saint-Luc. Le projet a été réalisé par les architectes Eugène Béboux et Paul Lavenex.

Le temple a subi sa première rénovation en 1965, dirigée par Lavenex. À cette époque, il occupait le premier étage de ce bâtiment de deux niveaux. Le rez-de-chaussée était également aménagé, comprenant deux salles de réunions, une cuisine, un foyer, des bureaux et des toilettes.

Cependant, selon Bernard Raymond, professeur de théologie à l'université de Lausanne, le bâtiment était «lourd, épais et pour tout dire plutôt non accueillant. L'intérieur est de la même farine: chaire et table en béton, murs froids et tirés au cordeau.»¹ Ce commentaire date de 1996 et témoigne de la médiocrité architecturale du bâtiment d'origine, sans prendre en compte les effets du temps. Cette absence de qualité justifie les lourdes transformations qui lui ont été apportées plus tard.

1. Raymond, L'architecture religieuse des protestants, 130.



Fig. 1 Plan situation temple de Saint-Luc. 2'000e.

Un temple en déclin

La ville de Lausanne a publié un préavis en 2007 qui exposait l'état du temple à cette époque.¹ Leur objectif était de récolter les fonds nécessaires pour rénover le bâtiment afin de le mettre aux normes actuelles et de le réaffecter à un programme plus contemporain. En effet, le bâtiment était dans un état préoccupant, avec une enveloppe défectueuse (Fig. 1), des installations de chauffage énergivores, un ascenseur dysfonctionnel et des installations sanitaires et une cuisine hors normes.

De plus, le temple est recensé avec la note 2 dans le patrimoine: sa conservation a une importance au niveau régional. Ainsi, certaines de ses caractéristiques architecturales ont dû être préservées. Ces transformations ont donc été surveillées par les conservateurs des monuments historiques de la ville.

Le temple appartient à la paroisse de Bellevaux-St-Luc, qui possède deux autres lieux de culte plus récents. Avec la diminution des postes paroissiaux, c'est le temple de Saint-Luc qui voit sa fréquentation baisser, au profit des deux autres lieux. Dans ce contexte, la réaffectation du temple est considérée comme légitime.

En 2002, une première proposition de réaffectation avait déjà été faite. En effet, le théâtre pour enfants de Lausanne manquait de locaux et le temple aurait pu accueillir ce programme. Cependant, le théâtre a choisi une autre opportunité. Ainsi, le projet n'a pas abouti, bien que les questionnements sur la réaffectation du temple soient restés en suspens. En 2005, c'est le quartier qui a estimé avoir besoin de locaux.

Réactivation d'un espace éteint

Le préavis de 2007 décrit la démarche qui a été entreprise pour le développement d'un projet. Celle-ci a été participative, rejoignant plusieurs intervenants dont, les représentants de la paroisse, le centre socioculturel de la Pontaise et l'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). L'objectif était de parvenir à concilier les activités des différents partenaires et de comparer leurs besoins pour optimiser l'occupation des locaux. Finalement, le bâtiment est utilisé par quatre types d'utilisateurs : tous public, le Centre socioculturel de la Pontaise et l'APEMS. Le budget des travaux s'élève à 8,8 millions de francs.

Le projet a fait l'objet d'un concours, remporté par le bureau de Deillon et Delley basé à Bulle. Pour rendre ce bâtiment exploitable pour son nouvel usages, une série de transformations, plus ou moins lourdes, ont été effectuées sur la façade et les intérieurs.

En premier lieu, une annexe a été ajoutée au bâtiment afin d'en intensifier l'utilisation (Fig. 2). Cette annexe est assez efficace dans son fonctionnement et a peu d'impacts sur l'architecture de l'ancien temple.

Fig. 1 Façade avant interventions.

Fig. 2 Nouvelle Façade sur temple, avec annexe ajoutée à sa gauche: état actuel
Images © Deillon & Delley

1. Lien PDF: <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=1538>



En ce qui concerne le respect de la façade de l'édifice, des compromis ont été faits. D'une part, la matérialité a été conservée. En effet, une entreprise spécialisée dans le crépi a été sollicitée. Elle a travaillé sur la matérialité de manière à obtenir une texture similaire à celle d'origine.

Cependant, une grande ouverture a été percée dans la façade, modifiant l'aspect du bâtiment. Pourtant, cela a été nécessaire pour rendre l'espace de la nef plus attrayant et polyvalent pour les utilisateurs. Elle apporte une quantité supplémentaire de lumière, ainsi qu'une relation visuelle avec l'extérieur.

Par ailleurs, d'autres ouvertures zénithales, plus discrètes, ont été réalisées dans les espaces auxiliaires pour compléter cet apport de lumière naturelle.

De plus, les vitraux existants ont pu être remplacés. Une étude a révélé qu'ils n'étaient pas d'origine.² C'est sur ce point, qui témoignait de leur non-authenticité, qu'il a été possible de les remplacer par ces verres transparents. Ils renforcent l'apport de lumière naturelle dans l'espace, rendant le lieu plus adapté à un usage public.

Un autre geste emblématique du projet a été l'ajout d'une boîte suspendue surplombant l'espace de la nef (Fig. 4). L'objectif était d'augmenter la surface utilisable sans trop dénaturer la nef. Cet espace abrite une salle de danse.

Par ailleurs, des caisses acoustiques ont été ajoutées au plafond, car l'acoustique s'est grandement détériorée suite à l'ajout de la salle de danse.

Fig. 3 Nef avant interventions. Orgue et vitraux colorés

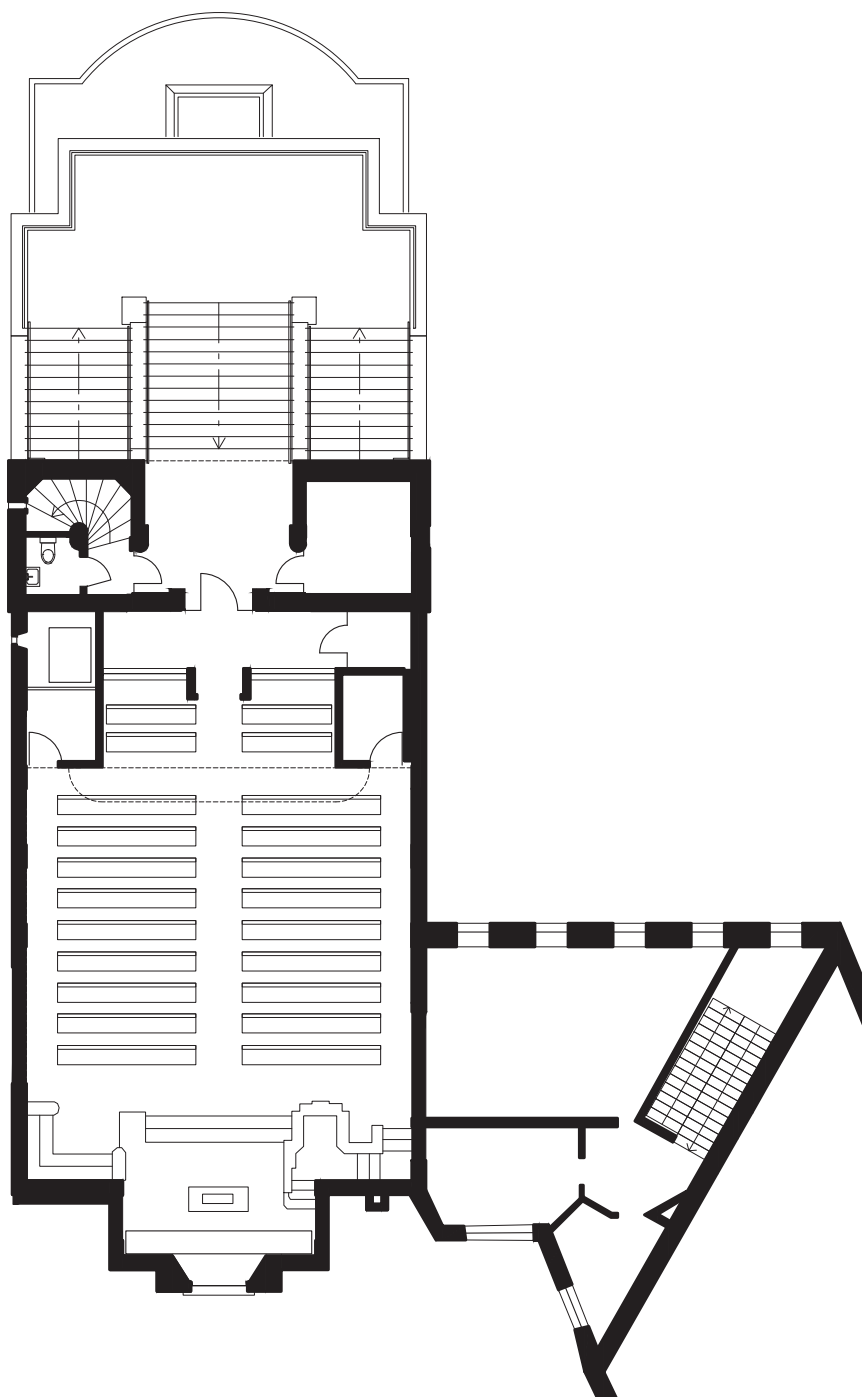
Fig. 4 Nef après interventions. Boîte suspendue et vitraux translucides.

Images © Deillon & Delley

2. Informations de M. Jourdes: responsable de la maison



Avant transformations

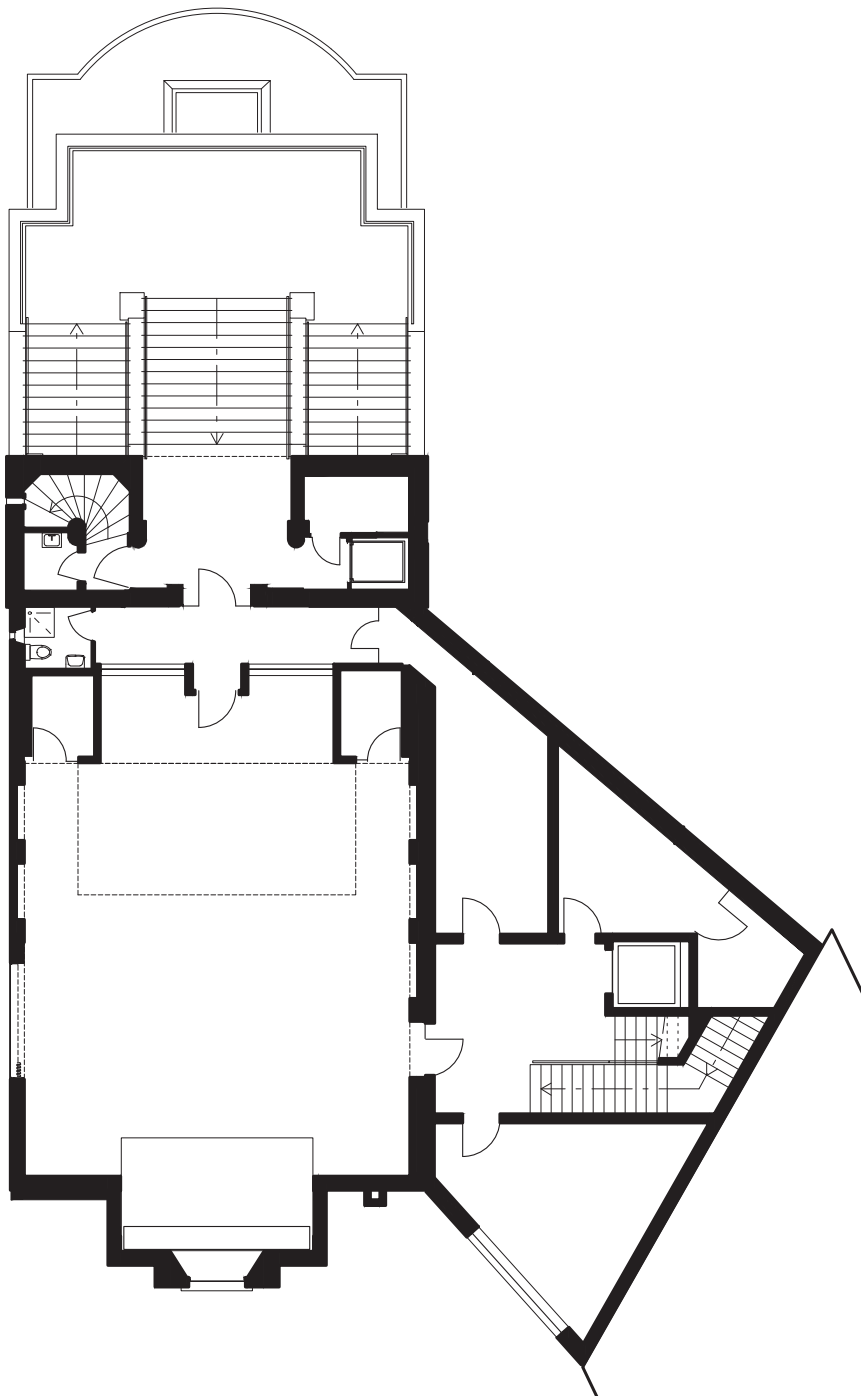


0 5 10

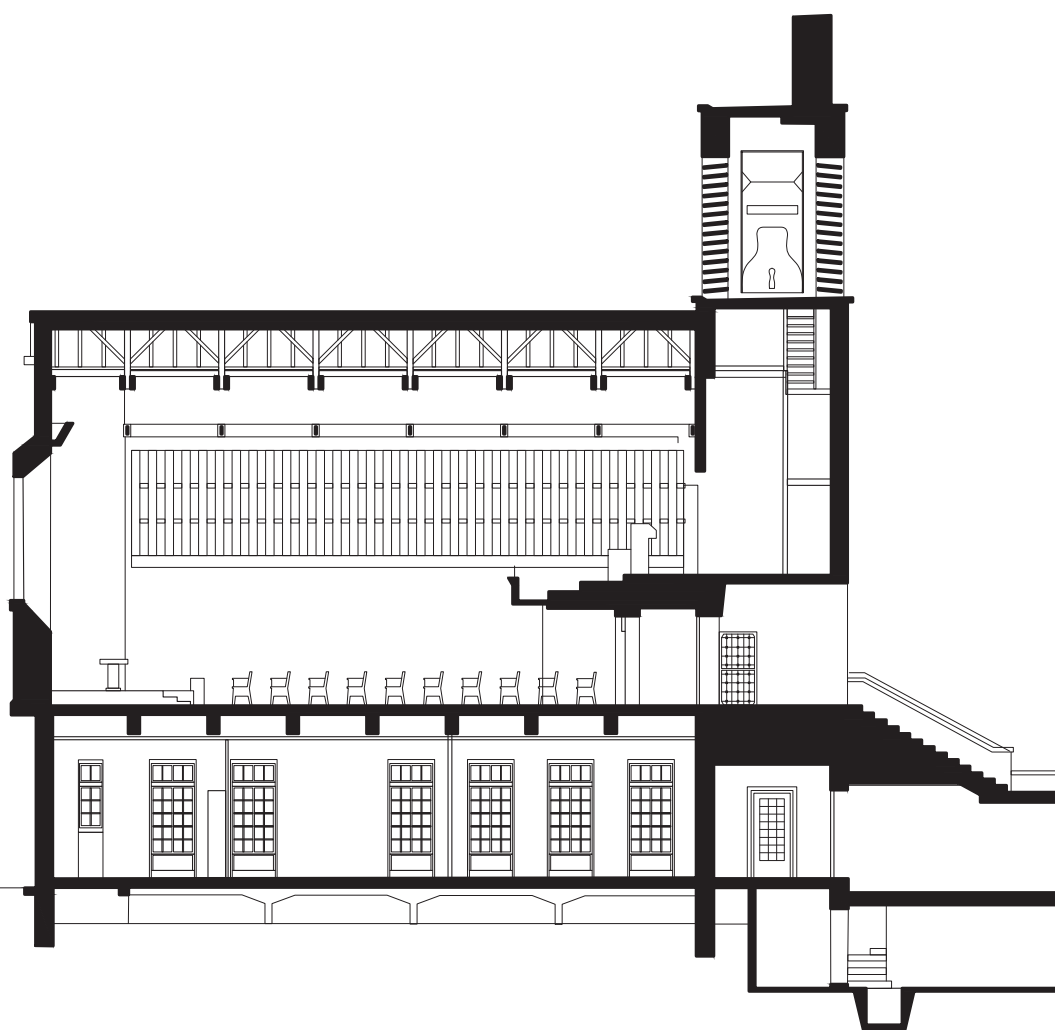
Fig. 1 Plan nef avant transformations. 200e.

Fig. 2 Plan nef actuelle. 200e.

Transformations



Avant transformations

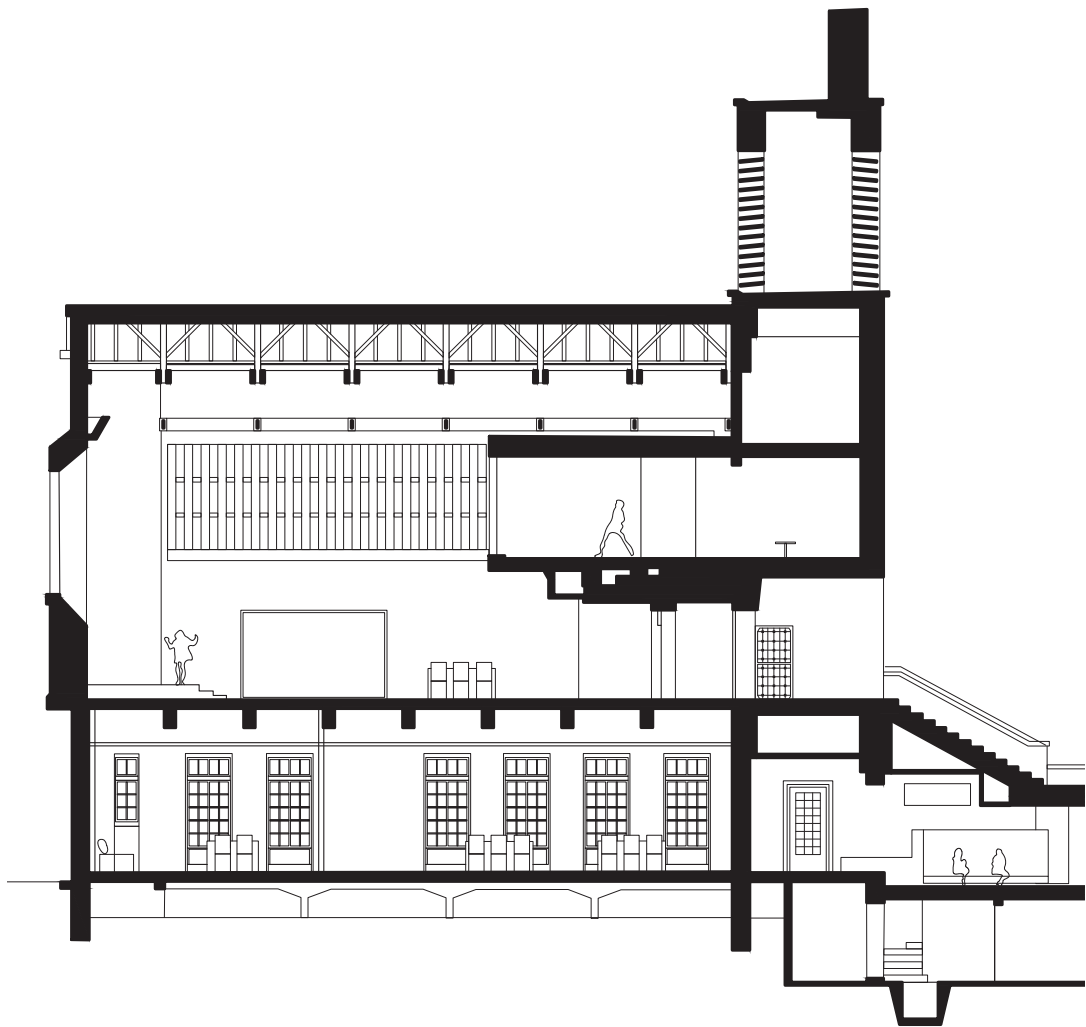


0 5 10

Fig. 3 Coupe transversale avant transformations. 200e.

Fig. 4 Coupe transversale actuelle. 200e.

Transformations



Maison de quartier¹

La Maison de Quartier est un lieu d'animation et de rencontre dirigé par la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL). Cette dernière est subventionnée par la Ville de Lausanne. L'association cherche à promouvoir la culture et la sociabilité dans le quartier. Pour cela, elle organise divers événements socioculturels et loue ses locaux à toutes sortes de prestataires proposant des activités collectives.

Dans le quartier, l'ancien bâtiment qui utilisé à cet usage était la «maisonnette». Cette dernière n'offre que peu d'espace. Elle servait uniquement à l'accueil d'enfants (8-10 ans). M. Jourdes y a travaillé 2 ans. Aujourd'hui, c'est une autre association qui a repris les locaux (IDEAP).

Depuis la construction de la maison en 2013, l'association a pu élargir son cahier des charges et offrir une variété d'activités supplémentaires. Pour des questions d'équité, les activités qui occupent les locaux doivent être laïques. Le responsable de la maison est très clair, aucune activité prosélytique* n'est pratiquée dans le bâtiment. La paroisse, qui occupait certains locaux, ne pouvait pas exercer son culte étant donné la nature publique du lieu. Sa seule activité était l'accueil pour endeuillés.

« La discussion avec la personne de la paroisse était très ouverte.

L'idée avoir un espace de rassemblement ouvert au quartier

était admise pas tout, ce n'était pas une guerre de territoire. »

Le développement du projet s'est fait de manière participative. Les différents intervenants ont pu s'exprimer sur leurs besoins, le but étant d'optimiser l'utilisation des locaux. Pourtant, certaines adaptations de la programmation se sont faites les années qui ont suivi l'inauguration. Les locaux qui étaient sous la responsabilité de la paroisse ont rapidement été mis au service de la FASL. En effet, la paroisse a préféré centraliser ses locaux dans ses autres temples pour des questions pratiques.

La flexibilité d'usage des locaux est primordiale pour ce type de programme. En effet, leur occupation varie grandement en fonction de la demande des prestataires. De manière générale, l'équipe de la FASL parvient à répondre aux demandes des locataires. Chaque espace présente des qualités spécifiques qui peuvent être mises au service d'activités diverses.

« De manière générale tous les espaces sont des salles polyvalentes. Elles peuvent être adaptées à toute forme d'activités.

Après, selon les exigences des personnes, ça peut ne pas convenir. »

Fig. 1 Nef temple après interventions.

Image © Deillon & Delley

1. Cette partie est rédigée à la suite d'une visite des locaux, avec M. Jourdes: responsable de la maison depuis sa construction et présent tout au long du développement du projet

La nef de l'ancien temple (salle monochrome) est généralement utilisée pour des activités physiques. En effet, son espace est généreux et le climat y est doux. Cela est pratique pour les cours de Capoeira du mardi soir. La partie sous estrade sert au rangement des moniteurs de sons et lumières.

« Dans la grande salle il peut faire froid le matin mais une fois que les activités sont ouvertes ça chauffe. »

Par ailleurs, pour ce type de réaffectation, une part culturelle doit être promue. Un concours a été lancé aux artistes pour la décoration de la nef. C'est la monochromie qui l'a remporté.



Equilibre entre l'usage, le patrimoine, le sacré

Il est intéressant d'isoler les principales transformations liées à la nef du bâtiment et de les confronter aux trois dimensions spécifiques à la thématique. Ces transformations principales sont : le percement de la façade, le remplacement des vitraux, le recouvrement des intérieurs en blanc, l'ajout d'une boîte suspendue et la conservation de la porte principale du temple.

Concernant le percement de la façade, cela a été nécessaire pour rendre l'espace exploitable et éviter le sentiment de claustrophobie pour des utilisateurs de longue durée. Cependant, l'effet sur la façade, donc sur le patrimoine, est conséquent (Fig. 1). Les proportions sont modifiées et l'importance des ouvertures existantes est diminuée. De plus, la lumière dans l'espace n'est plus uniquement zénithale. Ce choix d'origine était symbolique et utile à l'isolement du visiteur pour une meilleure introspection lors des cultes. Ainsi, cette modification a des effets très positifs sur le nouvel usage du bâtiment, mais cela modifie grandement l'effet des intérieurs et de la façade sur la sensibilité des visiteurs. Ce percement les invite à se tourner vers l'extérieur plutôt que sur eux-mêmes et leurs activités.

Le remplacement des vitraux et le recouvrement des intérieurs en blanc ont un rôle important pour l'usage. En effet, cela privilégie l'apport de lumière naturelle dans le sens d'une économie d'énergie. De plus, le blanc est une couleur appréciée par le public contemporain. Il exprime une pureté et une simplicité qui ne sont pas conflictuelles avec les couleurs de la façade. Ainsi, le patrimoine n'est pas diminué. De plus, les vitraux ne sont pas d'origine. Leur remplacement n'a pas été problématique pour le patrimoine.

Par ailleurs, au niveau de la dimension sacrée, ces vitraux sont porteurs d'une symbolique. En effet, ils sont caractéristiques des temples. Ils représentent des scènes bibliques et projettent des couleurs tamisées, évocatrices de l'esprit du lieu. Cependant, l'effet généré par l'accentuation de la lumière naturelle a un effet positif sur la dimension sacrée. Cela évite le recours immédiat à la lumière artificielle. L'effet de cette lumière filtrée par les lames de béton de façade peut encore atteindre la sensibilité des usagers de ces espaces transformés (Fig. 2).

Fig. 1 Nouvelle Façade, percement: état actuel

Fig. 2 Nef après interventions. Intérieur blanc et vitrages translucides

Images © Deillon & Delley



L'ajout de la boîte suspendue est une autre transformation qui a dénaturé l'espace. Une fois encore, ce geste est bénéfique à l'utilisation du lieu par le public. De plus, cela n'a pas un grand impact sur le patrimoine étant donné que celui-ci protège plutôt les extérieurs des temples. De plus, particulièrement pour le cas de Saint-Luc, les intérieurs sont sobres. Leur manipulation est donc plus admissible. Cependant, ce geste modifie la spatialité et impacte le sentiment de verticalité des visiteurs. Cette caractéristique, liée à l'architecture sacrée, est donc atteinte.

En somme, ces transformations sont mises en œuvre pour dénaturer le bâtiment. L'intérêt est de le rendre fonctionnel pour son nouvel usage et accessible à un public plus large. Cela se fait en dépit de son héritage symbolique. Cependant, certains éléments ont été préservés comme trace d'un passé plus spirituel. Par exemple, cela se retrouve avec conservation de la porte principale, une demande du patrimoine (Fig. 3). Cela fait partie des compromis convenus, qui font valoir le patrimoine et le sacré plutôt que le nouvel usage. En effet, la porte n'est plus adaptée à son usage. Elle est lourde pour les enfants et la poignée est défectueuse. Pourtant, sa conservation témoigne du passé du bâtiment. Ainsi, elle trompe les visiteurs mal informés et fait sourire les nouveaux utilisateurs.



Fig. 2 Nef après interventions. Intérieur blanc et vitrages translucides

Fig. 3 Porte principale d'origine conservée : état actuel

Images © Deillon & Delley



Entretiens sur l'usage, le patrimoine, le sacré

M. Jourdes n'a pas souhaité noter la transformation de ce temple, étant donné qu'il travaille dans ces espaces. Il a estimé que son opinion n'était pas suffisamment objective pour cela. Cependant, ses commentaires sont relativement semblables à ceux des trois autres profils.

En ce qui concerne la pertinence de ce nouvel usage, les profils ont des avis favorables à de telles réaffectations. Bien que le temple ne pratique plus le culte, contrairement à Saint-Laurent, la dimension sociale est conservée et réactivée par une série de moyens.

«C'est cohérent parce que c'est un espace ouvert à tout public. La mission d'une maison de quartier et celle d'un temple est d'être ouverte.»¹

«C'est surtout la partie annexe qui fonctionne assez bien. Après, le reste, ce sont quand même des cheminements qui sont un peu compliqués selon par où on passe, ce n'est pas toujours très intuitif. Mais je crois que le quartier est assez content d'avoir cet espace.»²

Au niveau du respect patrimonial de cette transformation, Mme Schaller est plus sceptique que les autres profils. Étant donné qu'elle a déjà pu travailler sur le tel projet, elle est consciente de l'impact du patrimoine dans les décisions architecturales. L'ajout d'une ouverture en façade est probablement la raison de cette réticence, bien que d'autres moyens aient été mis en place pour revitaliser l'esthétisme du bâtiment dans le sens de son esprit d'origine.

Au niveau de la considération du sacré, dans le processus de réalisation du projet et dans le résultat final, les profils partagent le même avis: le projet ne prend pas en compte cette dimension. Ce sont les autres aspects qui sont prioritaires.

«Aucun ressenti particulier. La manière dont ça a été rénové aide à faire abstraction de ça. Il y a eu des cas de personne qui croyait que c'était encore un temple, mais c'est très rare.»³

«Ce n'est plus un espace sacré vu que les gens n'y viennent pas pour la même pratique.»⁴

1. M. Jourdes, responsable de la maison de quartier de la Pontaise

2. Mme. Marrou, architecte communale et informé sur le projet

3. M. Jourdes

4. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy

M. Jourdes, Travailleur social

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

Mme. Marrou, Architecte communal

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

Mme. Schaller, Architecte d'intérieur et habitante

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

M. Courvoisier, Pasteur

Usage pertinant ?	
Patrimoine respecté ?	
Sacré considéré ?	

Fig. 1 Nef chapelle de l'Église libre de Nyon après interventions de 2013. Fresque de Louis Rivier conservée.
Image © Remy Gindroz

VENTE



La vente de temples dans le canton de Vaud

La ville de Lausanne ne compte aucune vente de temple ou de chapelle ces dernières années. C'est donc à l'échelle du canton que l'on peut trouver de tels cas. Ces 40 dernières années, deux chapelles ont été répertoriées comme bâtiments ecclésiastiques devenus des biens privés. Ces deux lieux de culte étaient la propriété de l'Église libre, dont le mouvement s'est fusionné avec l'Église nationale, pour devenir l'Église évangélique réformée vaudoise (Chapitre 2.2). À cette époque, de nombreuses chapelles ont rapidement été réaffectées, vendues ou démolies.

Le premier cas est l'Église libre de Lutry, vendue à un particulier et transformée en 1986. Le second cas est l'Église libre de Nyon, vendue à deux particuliers et entièrement transformée en 2013. Les deux cas présentent des caractéristiques similaires en termes d'intégration dans le tissu urbain : ils sont retirés des axes routiers à grande fréquentation, dans des contextes résidentiels. Ainsi, leurs interactions avec les activités publiques sont faibles. Une réaffectation publique est donc peu pertinente. C'est dans ce contexte que leur vente a pu être envisagée, au profit de particuliers.

Chapelle de l'Église libre de Lutry

Construction : 1864

Architecte : J. Verrey

Note 3

La chapelle est construite selon un style néo-gothique. Son apparence est relativement austère, à l'image du culte qui s'y pratiquait. Elle est rénovée en 1932 pour conserver son esthétique soignée. En 1966, la chapelle devient la propriété de la Fondation des biens de l'Église libre, qui la revend à un particulier. En 1986, ce dernier la transforme en habitation et atelier photographique. Le bâtiment n'a pas changé d'usage depuis ces dernières transformations.¹

1. Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 221.

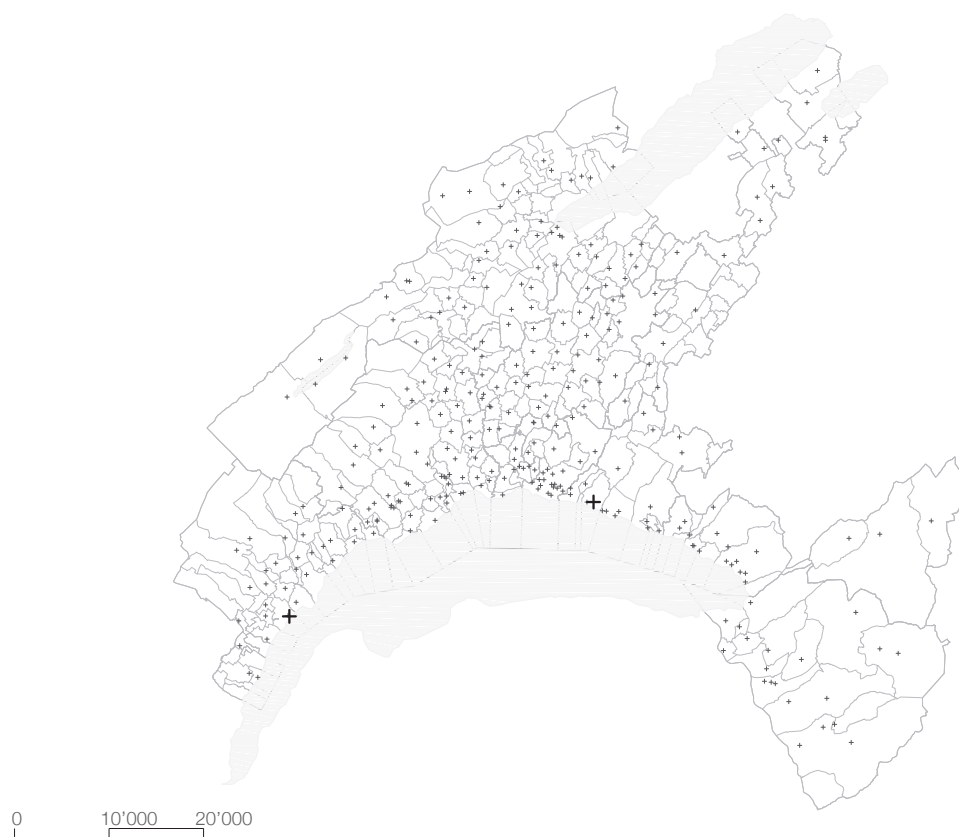


Fig. 1 Carte Vaud, 800'000e. Vente de lieux de cultes protestants

Fig. 2 Plan situation Chapelle de Lutry. 2'000e.

Chapelle de l'Église libre

Duplex, 2013

Nyon

Construction : 1873

Architecte : E. Cramer

Note : 2

Aux mains d'une multitude de propriétaires

La chapelle de Nyon a été construite entre 1872 et 1873 sur un terrain idéalement situé au centre ville. Son style est un exemple exceptionnel de l'architecture néo-romane, populaire pour ce type de bâtiment. Elle comprend un porche d'entrée, deux tourelles d'escalier et une pseudo-abside polygonale, tous en pierre apparente.

Elle a connu quelques transformations depuis sa construction. En 1892, une salle de réunions a été aménagée en sous-sol. En 1941, elle a été restaurée. En 1947, Louis Rivier peint la fresque de la «Transfiguration» dans la niche du chœur.

Suite à la disparition de l'Église Libre dans le canton de Vaud, le terrain est vendu à l'Armée du Salut. Le bâtiment est conservé, mais son utilisation est nouvelle. Le sous-sol sert d'espace de stockage et le chœur est un appartement pour les sans-abri.

En 2013, le bâtiment est vendu à deux particuliers qui le réaffectent en logements par le bureau Nyonnais Glatz-Delachaux.¹

1. Université de Berne, « Nyon, Ancienne Chapelle de l'Eglise Libre ».



Fig. 1 Plan situation Chapelle de Nyon. 2'000e.

Un bien privé d'intérêt public

Bien que ses dimensions soient relativement réduites, avec une position discrète dans la ville, le bâtiment a de nombreuses qualités qui le caractérisent.

En premier lieu, il est emblématique du mouvement de l'Église libre, identitaire du canton de Vaud. En effet, ses dimensions, son style et sa matérialité évoquent cette religion qui a grandement marqué la région. De plus, son état de conservation est remarquable, ce qui est rare pour ce type de bâtiments qui ont souvent perdu leur fonction religieuse après la fusion de l'Église libre (Fig. 1).²

Par ailleurs, l'intérieur a été préservé par l'Armée du Salut avant sa vente. Elle s'est donc occupée de son entretien et de la protection de ses biens. Parmi ceux-ci, il y a la fresque de Louis Rivier (Fig. 2). Cet artiste a travaillé pour de nombreuses chapelles de l'Église libre, notamment pour la fresque des Terreaux. Ses œuvres sont d'une grande importance pour les historiens de l'art de la région.

Aujourd'hui, ces qualités architecturales sont reconnues et protégées par le patrimoine. En effet, le bâtiment a la note 2: sa conservation est d'intérêt régional.

La vente de cet objet peut donc paraître surprenante. Cela s'explique par le fait que ce passage du sacré au profane s'est fait sur une cinquantaine d'années. Cette progression a permis à la communauté de se détacher sentimentalement du bâtiment de façon plus douce. C'est pour cela que ce changement de programme a été plus facilement accepté par la population.³



Fig. 1 Façade chapelle de l'Église libre de Nyon avant transformations de 2013

Fig. 2 Fresque de la «Transfiguration» de Louis Rivier avant transformations de 2013
Images © Remy Gindroz

2. Lüthi, Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise, 115.

3. Université de Berne, « Nyon, Ancienne Chapelle de l'Eglise Libre ».



La chapelle est réaffectée en duplex : un premier appartement se situe dans son chœur et se prolonge au sous-sol ; le second, plus généreux, se trouve dans la nef et se prolonge avec un sous-sol moins important. En coupe, les deux appartements se dessinent à la façon de deux L miroités.

Le premier appartement propose simplement d'optimiser l'utilisation de l'espace de l'ancien appartement, déjà présent à l'époque de son utilisation par l'Armée du Salut. Deux escaliers sont construits : l'un permet un meilleur accès aux combles, aménagés en chambre à coucher; le second permet l'accès au sous-sol avec l'extension d'une seconde chambre à coucher. Cet espace est connecté à un studio indépendant, situé sous la nef. Les structures existantes sont conservées (Fig. 1) et les nouvelles sont en bois, indépendantes de la structure en pierre de la chapelle.

Le second appartement se situe dans la nef. Il la divise en trois niveaux pour optimiser l'occupation de son espace. Son volume est généreux et ouvert, ce qui l'associe à un loft de luxe. Pour sa mise en œuvre, des matériaux plus permanents ont été utilisés : un nouveau plancher est construit en superposition à l'existant (Fig. 2). Ses poutres en acier sont encastrées dans les murs périphériques. Elles assurent la stabilité du plancher et reprennent les charges de la structure des niveaux supérieurs. Ceux-ci sont construits en bois et sont indépendants de la structure existante. Ils ne la touchent pas et cela conserve la lecture de la nef comme un espace d'un seul tenant.⁴

Bien que ces interventions soient lourdes, l'apparence extérieure est entièrement conservée. Seuls les vitraux ont été remplacés par des éléments plus transparents et abaissés. Cela garantit un meilleur apport solaire aux espaces intérieurs.

Fig. 1 Sous-sol de l'appartement du Chœur en chantier, 2013.

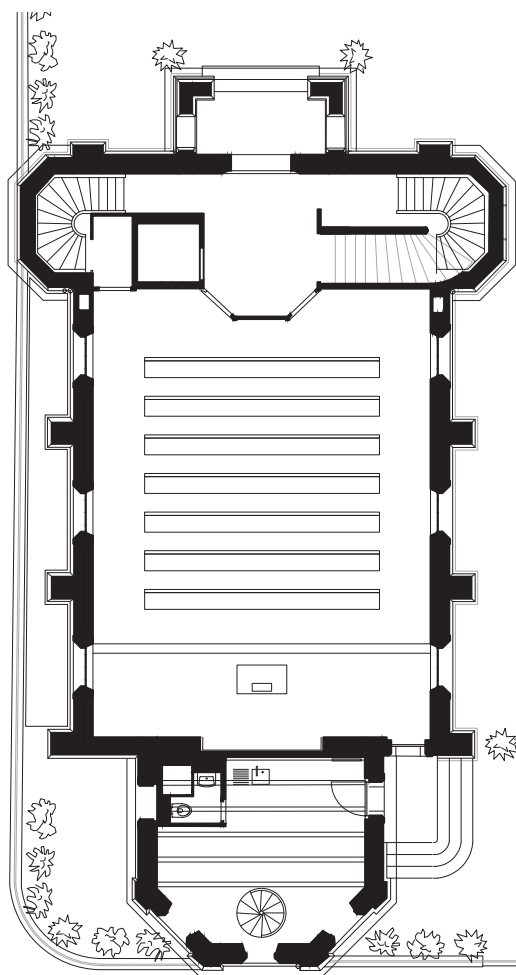
Fig. 2 Appartement de la nef. Pose du nouveau plancher, 2013.

Images © Glatz-Delachaux

4. Informations de Mme. Schaller: Architecte d'intérieur et habitante du projet



Avant transformations



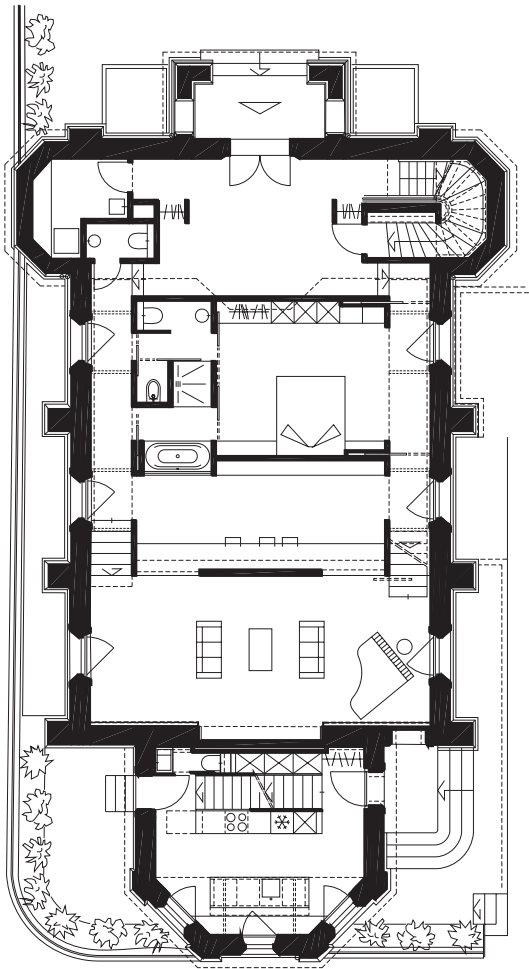
0 5 10

Fig. 1 Plan nef avant transformations. 200e.

Fig. 2 Plan nef actuelle. 200e.

Images © Glatz-Delachaux

Transformations



Avant transformations



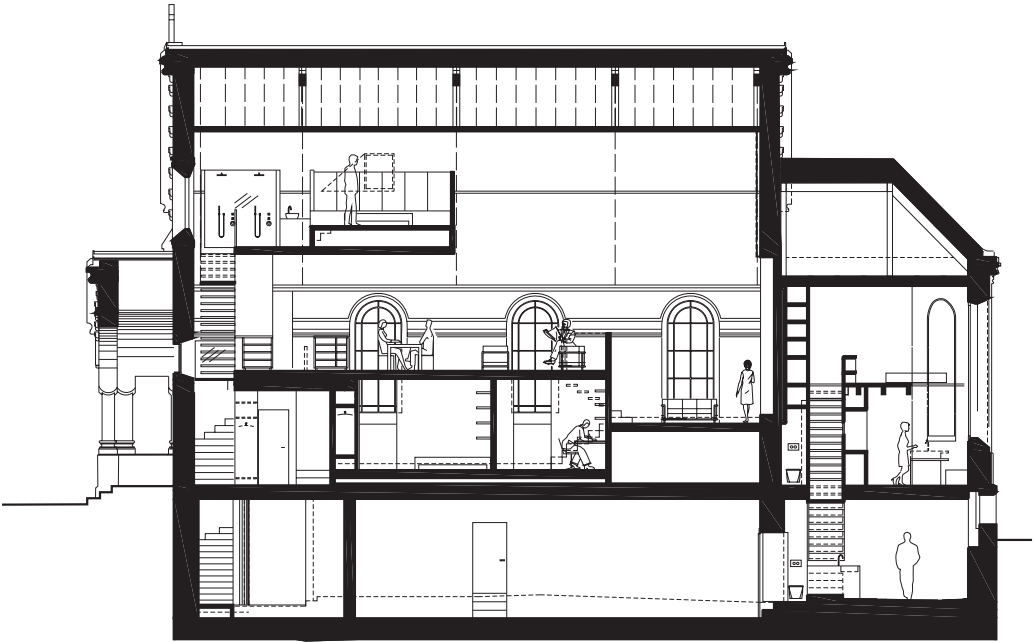
0 5 10

Fig. 3 Coupe transversale avant transformations. 200e.

Fig. 4 Coupe transversale actuelle. 200e.

Images © Glatz-Delachaux

Transformations



Equilibre entre l'usage, le patrimoine, le sacré¹

Ces réflexions se concentrent sur les transformations de l'appartement de la nef. En effet, les interventions sur l'appartement du chœur sont moins innovantes dans la pratique.

Les principales transformations spécifiques à ce premier appartement sont : l'ajout d'un plancher lourd, le partitionnement de l'intérieur, le rabaissement des contrecœurs aux ouvertures, le remplacement de certains vitraux et la conservation des autres et de la fresque.

Par rapport à l'ajout d'un plancher lourd, cette intervention a été la plus efficace pour assurer le support des partitions supérieures. Pourtant, elle est la plus lourde des transformations que le bâtiment a subies. En effet, les poutres en acier sont encastrées dans les murs existants. Cette solution s'est avérée être la plus économique. Dès lors, elle est irréversible et spécifique à ce nouveau usage qui nécessitent plusieurs partitions. Les autres éléments qui divisent l'espace sont en bois et reposent sur ce nouveau plancher. Ils sont indépendants de l'existant et disposés de façon à conserver la lecture du grand espace de la nef. En périphérie, des coursives en verre, supportées par des consoles en acier, effleurent les murs (Fig. 1). L'intention est de rendre cet espace habitable, chaleureux en profitant de ces volumes sans les dénaturer entièrement.

«Ce type de réaffectation doivent se faire de manière judicieuse. Il ne faut pas remplir totalement l'espace. On devrait pouvoir continuer à percevoir l'espace intérieur.»

Une autre transformation irréversible est celle des ouvertures en façade. Leurs contrecœurs sont abaissés pour une meilleure luminosité intérieure. Cette modification a été approuvée par les services patrimoniaux, car cela renforce la verticalité de la façade du bâtiment. Cela met davantage en valeur cette typologie religieuse et sa sacralité.

«Lorsqu'on a abaissé les contrecœurs, ça n'est pas été un gros problème car ce mouvement a accentué la verticalité. Les églises classiques sont très verticales. Cela n'a pas touché à la nature du bâtiment. De plus on laisse des traces pour marquer les différentes époques au cas où des archéologues venaient à faire des études sur le bâtiment. Pour les conservateurs au patrimoine, le but est de faire des transformations qui ont, soit vraiment du sens, soit qui sont réversibles.»

Fig. 1 Espace de l'ancienne nef après partitionnement de 2013.

Fig. 2 Vitraux réinterprétés après interventions.

Images © Remy Gindroz

1. Cette partie est rédigée à la suite d'une visite des locaux, avec Mme. Schalleur: habitante et architecte dans le bureau Glatz-Delachaux , responsable de la réaffectation.



Dès lors, certains vitraux ont été remplacés par des nouveaux, aux normes actuelles. Ils ont été réinterprétés pour conserver l'expression de la façade, bien qu'ils soient désormais en grande partie transparents (Fig. 2). Ces transformations sont un subtil compromis entre les intérêts du patrimoine et de l'usage. De plus, cela expose une trace supplémentaire du son passé spirituelle du bâtiment.

D'autres vitraux ont été entièrement conservés, notamment celui de l'œil de bœuf sur la façade principale de la chapelle (Fig. 3). Il représente l'icône de la ville : une perche. La symbolique de cette icône touche plutôt à la ville qu'à la religion. Pourtant, cela renforce la dimension sacrée du bâtiment.

La fresque de Louis Rivier a aussi été conservée (Fig. 4). Le patrimoine a spécialement demandé son entretien auprès des architectes. Ceux-ci ont tout de même proposé au nouveau propriétaire un dispositif pour la recouvrir. Cependant, il a préféré conserver son exposition. Cela est un rappel explicite de l'ancienne fonction du bâtiment.

«Pour l'intérieur, c'est uniquement la fresque et la charpente qu'il a fallu traiter avec respect. Il y avait une galerie en bois qu'on a pu être enlevé. (...) L'intérieur n'a pas eu besoin d'être isolé, car ce sont des murs très épais. De plus, ils ont toujours été lisse.»

Les recouvrements des intérieurs en blanc n'ont pas participé à dénaturer le bâtiment étant donné que la matérialité des murs était déjà recouverte. Le passage au blanc a donc été une amélioration de qualité spatiale, sans que cela ne s'attaque au patrimoine ou à la sacralité du lieu.

En somme, ces interventions n'ont pas été pensées pour être réversibles et retrouver une utilité publique. L'avenir de ce bâtiment est clair: il est destiné à rester résidentiel. Par ailleurs, la façade protégée laisse toujours croire à une utilisation publique. Il y a donc une grande dichotomie entre l'apparence et la fonction. Le bâtiment est donc soumis au regard des passants, surpris de l'occupation des espaces. En effet, cela est une pratique encore insolite, d'autant plus que cette chapelle présente une typologie religieuse marquée.

Fig. 3 Oeil de bœuf conservé

Fig. 4 Fresque de Louis Rivier conservée

Images © Remy Gindroz



Entretiens sur l'usage, le patrimoine, le sacré

Le retour des profils entretenus sur le cas de la vente sont très similaires. Le profil de Mme. Schaller est le plus divergent des autres. En effet, elle connaît mieux le projet, étant donné qu'elle y habite et qu'elle a participé à son développement. Son avis sur la cohérence du nouvel usage et le respect du patrimoine dans la transformation est légèrement plus favorable. Cependant, elle reste assez critique sur la pratique de la vente de manière générale, en comparaison aux autres stratégies.

Les autres profils ne connaissaient pas le projet. Ils l'ont noté sur la base d'images et d'explications sommaires. Leurs notes correspondent plutôt à la pratique de la vente de tel bien, plutôt qu'à ce cas spécifique.

Concernant l'usage de la chapelle comme logement pour particulier, les profils sont d'avis que cela est trop radical par rapport à l'esprit d'origine du bâtiment. Ils sont plus enthousiastes pour des réaffectations d'ordre public.

«C'est difficile d'imaginer des bâtiments de ce type comme des habitations privé. (...) Je rejoindrai plus pour ce type de bâtiments, au grand volume, des activités de service au public. Une vocation publique serait plus compatible avec le bâtiment. »¹

«Le passage au privé est très radical, j'aurai préféré une fonction plus communautaire.»²

Pour le respect que cette transformation a accordé au patrimoine, les avis des profils sont relativement critiques. Celui de Mme Schaller est probablement le plus représentatif, étant donné qu'elle connaît les enjeux rencontrés lors du développement du projet et les compromis qui ont été faits avec le patrimoine.

«Les façades ont grandement été conservée. L'intérieur a été rempli avec le principe de la boîte dans la boîte.»³

«Si le bâtiment est en mauvais état et qu'il n'est plus utilisé, la vente peut être une bonne solution. C'est clair que c'est plus sage de le préserver et d'avoir un privé qui s'occupe de l'entretien. Au moins, son image est conservée.»⁴

Selon les profils, la dimension sacrée a clairement été secondaire. Le choix de la vente du bâtiment et du nouveau programme annonçait déjà cela.

«Le bureau n'a pas considéré le sacré dans le processus, alors qu'on fait beaucoup de restauration d'église. On se concentre sur le bâtiment. Ce sont des visions pragmatiques.»⁵

1. M. Jourdes, travailleur social

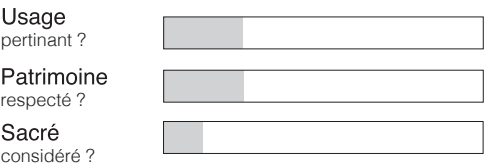
2. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy

3. Mme. Schaller, habitante et architecte d'intérieur du projet

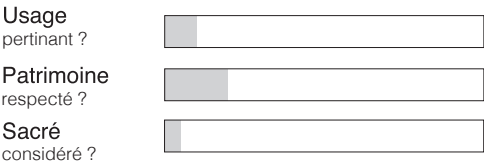
4. Mme. Marrou, architecte communale à Lausanne

5. Mme. Schaller, habitante et architecte d'intérieur du projet

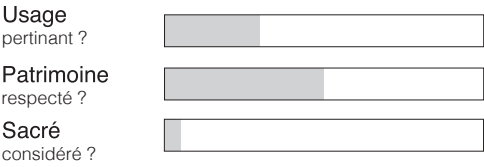
M. Jourdes, Travailleur social



Mme. Marrou, Architecte communal



Mme. Schaller, Architecte d'intérieur et habitante



M. Courvoisier, Pasteur

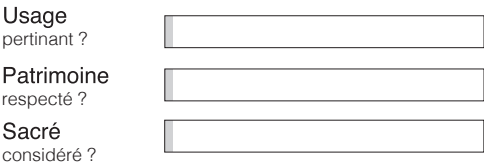


Fig. 1 Concert au Paradiso, Amsterdam. Ancien temple réaffecté en boîte de nuit en 1968.
Source : www.paradiso.nl.

SYNTHÈSE SUR LES ENTRETIENS



Comparaison des stratégies

Sur la base des entretiens menés avec les quatre différents profils, il semble évident que la stratégie la plus appréciée est celle de l'intensification d'usages des temples avec l'ajout de programmes profanes. Cependant, cette pratique est uniquement envisageable avec les temples dont les qualités architecturales sont remarquables pour la majorité de la population. En effet, le bâtiment doit être attrayant en plus des activités qu'il accueille.

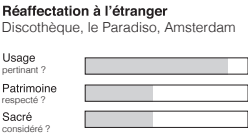
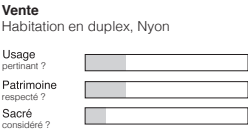
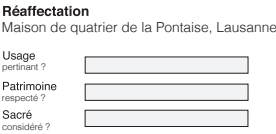
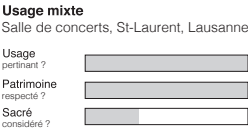
Dans la mesure où le bâtiment présente peu de qualités, que son état se détériore et que sa fréquentation diminue, malgré les tentatives de réactivation, c'est une pratique plus radicale qui est entreprise: la réaffectation. Cette pratique est relativement bien reçue par les profils interrogés, malgré l'absence de culte, en comparaison à la mixité d'usages. Dans ce cas, un aspect de la mission d'origine de l'Église est conservé, celui de l'entretien des valeurs sociales. Ainsi, il semblerait que cette stratégie soit bien reçue par cette variété de profils. Elle semble s'intégrer de plus en plus dans les mentalités de la population du canton de Vaud.

Une pratique moins bien reçue est la vente des temples et chapelles. En effet, les profils regrettent la perte de la dimension sociale dans ce passage au privé. Pourtant, cette stratégie cible les bâtiments ayant peu de liens avec les espaces publics. Il s'agit de chapelles de petite taille et discrètes. Dès lors, leur typologie est différente des bâtiments sujets à des mixités d'usages et à des réaffectations. Pourtant, lorsque les cas de vente sont analysés et les enjeux soulignés, les profils sont plus enthousiastes. Ils sont d'avis que cette pratique conserve ce patrimoine et permet à des familles de profiter de grand espace, dans des contextes où leur utilisation par la communauté est devenue complexe. Cette pratique peut donc être satisfaisante pour des objets d'exception, dont l'entretien s'est montré compliqué dans le temps.

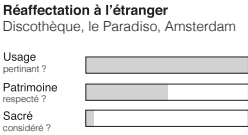
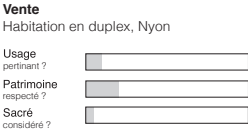
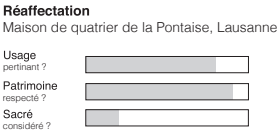
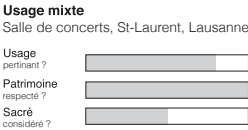
De manière générale, les profils se sont montrés optimistes quant à la thématique et aux stratégies des communes du canton. L'erreur serait plutôt d'abandonner ces bâtiments qui ne sont plus utilisés ou de les détruire. Les communes abordent des stratégies qui visent à leur conservation pour des futurs où leur présence deviendrait davantage légitime.

En plus des trois études de cas parcourues avec les profils, un quatrième exemple leur a été exposé dans le but de déterminer les limites de la réaffectation. En effet, ces stratégies conservent le patrimoine bâti, mais la question de la sacralité de ces espaces ne semble plus avoir d'impact sur les transformations. Pourtant, en Suisse, les nouveaux programmes mis en place dans ces bâtiments semblent accorder une place à l'éthique étant donné leur sobriété.

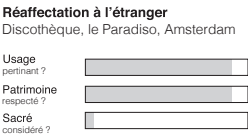
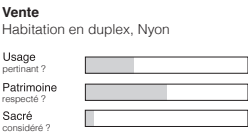
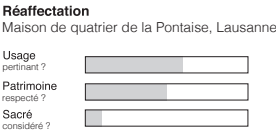
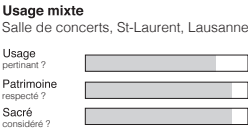
M. Jourdes
Travailleur social
Responsable maison de quartier de la Pontaise



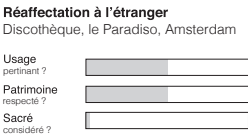
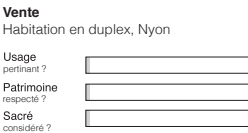
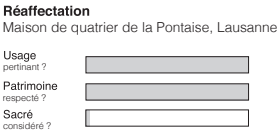
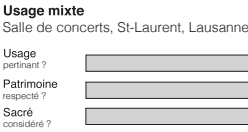
Mme. Marrou
Architecte communal
Préavis pour la Croix d'Ouchy



Mme. Schaller
Architecte d'intérieur et habitante
Ancienne chapelle Nyon



M. Courvoisier
Pasteur
Paroisse de Saint-Jean (Croix d'Ouchy)



Si l'on compare les pratiques suisses avec celles d'autres pays européens, on remarque que le degré de conservatisme est plus élevé du côté helvétique. Des programmes plus éthique sont généralement recherchés.

Les Pays-Bas sont sujets aux mêmes problématiques que la Suisse en termes de diminution de fréquentation dans leurs Églises protestantes. De plus, le mouvement libriste, qui s'est anciennement répandu dans le canton de Vaud, c'est aussi développé dans ce pays. Ainsi, un grand nombre de leurs temples ont dû être réaffectés depuis l'époque de la fusion de cette religion.

L'éthique: Temple de la communauté libre à Amsterdam

L'exemple examiné avec les profils est un ancien temple de la communauté libre, situé en plein centre-ville d'Amsterdam. Le bâtiment a été construit en 1880 par Gerlof Salm et Abraham Salm, deux architectes néerlandais. Il est représentatif du style néoclassique, très courant à l'époque de sa construction. Sa façade est en brique et expose des ornements (Fig. 1). Ainsi, le bâtiment s'intègre bien dans son contexte urbain.

Il change d'affectation en 1968 à la suite d'une baisse de sa fréquentation. Il se transforme en boîte de nuit d'une capacité de 1'500 personnes, avec deux galeries intérieures. La façade a été préservée lors des transformations, ainsi que la structure intérieure. Les seuls ajouts sont légers : des treillis métalliques pour supporter les installations techniques utiles au nouveau programme.

Actuellement, l'ancien temple porte le nom de Paradiso et il est surnommé « Poptemple » après être devenu la principale boîte de nuit de la ville qui diffuse de la musique pop (Fig. 2). Le bâtiment accueille 600'000 visiteurs chaque année, c'est un centre d'importance pour l'économie de la ville.¹

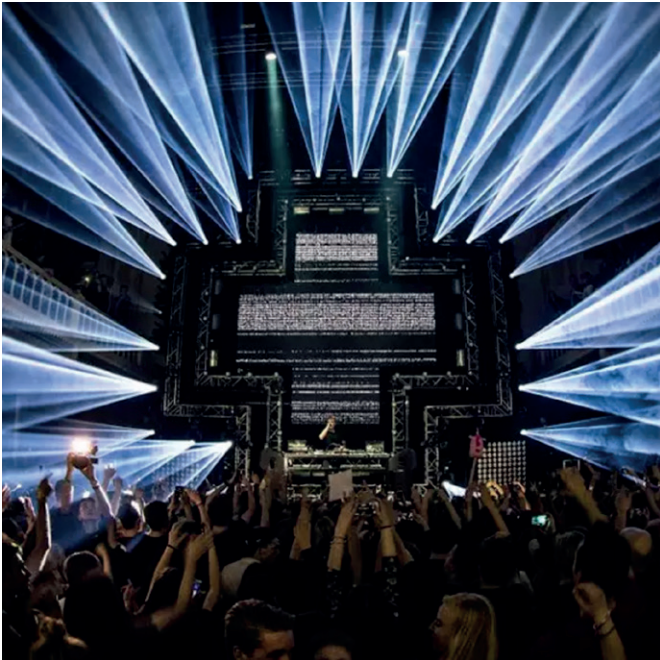
Dès lors, ce nouveau programme souligne la problématique liée à la sacralité des lieux et à leur considération dans une nouvelle utilisation. En effet, il y a une grande dichotomie entre le bâtiment et son usage contemporain. D'une part, le programme s'adapte aux intérêts actuelles. Il réactive l'espace en promouvant un aspect social. Par ailleurs, il profite de l'atmosphère insolite de l'espace pour en faire un simple produit de marketing. Ainsi, l'éthique est questionnée sur la nature de cette pratique et les limites des réaffectations.

Fig. 1 Façade actuelle du Paradiso, Amsterdam : façade conservée

Fig. 2 Concert au Paradiso : programme contemporain

Images © Amsterdam Magazine

1. Boogaard, De religieuze rebellen van de Vrije Gemeente.



Le système économique spécifique à la ville est l'une des raisons responsables de ce type de réaffectation. En effet, l'une des caractéristiques d'Amsterdam est la vie nocturne qu'elle promeut. Une grande partie de son tourisme est attirée par ces infrastructures et ces activités mises en place. Ainsi, cette réaffectation est déterminée par ce contexte singulier. Par ailleurs, les villes suisses promeuvent aussi le tourisme, mais d'autres caractéristiques sont mises en avant. En effet, le patrimoine bâti est conservé et son utilisation reste plus sobre, généralement liée à son utilisation d'origine. Ainsi, de telles réaffectations y sont moins pertinentes qu'à Amsterdam. Toutefois, il est probable que la pratique évolue sous l'influence de ces exemples, plus ouverts, de l'étranger. De nouveaux programmes d'avantage insolites pourraient voir le jour dans les bâtiments ecclésiastiques suisses, en relation avec leur contexte économique et l'image que les villes voudraient mettre en avant. En effet, en termes d'éthique, les profils entretenus sont très optimistes par ce type d'usage contemporain.

«L'exemple d'Amsterdam est hyper bien ! Qui n'a pas rêvé de faire la fête dans une église ? C'est un volume incroyable, des lieux fantastiques. (...) C'est comme quand on faisait la nuit des musées à Tridel. Ce sont des espaces qu'on ne voit jamais sous cette forme-là. Même si c'était pour le proposer qu'une fois, c'est un espace suffisamment insolite pour être attractif. De manière générale, ces espaces doivent être chauffés et c'est un enfer. On doit garantir des températures de 21 degrés à 1,50 m du sol, et le plafond fait 12 mètres de haut. Avec une boîte de nuit, on n'a pas besoin de chauffer, ce sont les gens qui le font. Il n'y a donc rien besoin de faire, c'est assez intelligent. Tu peux juste rajouter des enceintes et le patrimoine est respecté.»²

2. Mme. Marrou, architecte communale à Lausanne

VI

VERS UNE INTENSIFICATION
D'USAGE

Suite à ces investigations sur l'application des stratégies par les communes, certaines tendances ont été relevées.

Ce chapitre est une synthèse dans l'équilibre entre les différents intérêts liés à l'usage, au patrimoine et au sacré. Deux notions en ressortent, la réutilisation adaptative, qui s'intéresse plutôt à l'usage du bâtiment et à son patrimoine, et la notion de réversibilité, qui implique un respect plus poussé pour la sacralité dans l'architecture de ces lieux. Ainsi, ces deux notions seront exploitées dans le développement d'un futur projet de master.

Fig. 1 Maison de quartier de la Pontaise: ancienne porte d'entrée conservée avec signalétique du sens de fuite.

RECHERCHE D'ÉQUILIBRE



Recherche d'équilibre entre l'usage, le patrimoine, le sacré

De manière générale, les transformations effectuées sur les bâtiments ecclésiastiques réaffectés sont justifiées par les améliorations qu'elles apportent à un nouvel usage et sont limitées par le patrimoine.

Le patrimoine est surtout limitant pour les modifications des façades. Ces transformations de l'extérieur doivent être justifiées et essentielles pour la prospérité du bâtiment et sa conservation dans l'avenir. Cependant, le patrimoine a peu d'influence sur les espaces intérieurs de ce type de bâtiments. En effet, ils sont modestes et leur qualité n'est pas matérielle. Leur remaniement est donc grandement déterminé par leurs nouveaux usages.

Par ailleurs, le patrimoine n'intervient pas sur le choix du nouveau programme. Celui-ci est déterminé par les besoins de la ville. Cependant, les villes comme Lausanne portent un intérêt aux activités communautaires. Elles cherchent à renforcer les cohésions sociales et la culture. Ces intérêts sont en partie semblables à ceux de l'Église. Ainsi, les nouvelles utilisations de ces espaces sont généralement respectueuses de l'esprit de ces espaces.

Il est plus difficile de déterminer la place de la dimension sacrée dans ces transformations. Sa conservation n'est soumise à aucune loi, mais uniquement à des recommandations abstraites. Ainsi, cette dimension dépend de la sensibilité des intervenants. Elle intervient donc en second plan. Dès lors, cette sensibilité se fait rapidement rattraper par des demandes plus terre-à-terre : l'économie, l'écologie, la sécurité, ...

Par ailleurs, cette dimension est généralement liée à celle du patrimoine. Sa considération peut donc se faire de manière inconsciente par le respect du patrimoine. Ainsi, les traces d'un passé plus spirituel trouvent leur place dans de simples objets, comme la porte d'un ancien temple (Saint Luc) ou les vitraux réinterprétés d'une ancienne chapelle (Chapelle de Nyon).

Ces caractéristiques (Chapitre 4.1) sont : la solidité de l'édifice, la verticalité, la symétrie, la lumière, et l'élévation spirituelle. Ce sont les lois qui ont persisté dans l'architecture protestante depuis la Réforme.

En premier lieu, l'expression de la **solidité** dans l'architecture protestante est généralement conservée par le patrimoine. En effet, l'image de l'utilisation de matériaux robustes est sauvegardée. En général, la pierre reste apparente. Il peut arriver que le béton soit recouvert de peinture blanche, mais cela se fait dans l'intérêt de la lumière, une autre caractéristique de l'architecture sacrée.

La **verticalité**, comme typologie emblématique de l'architecture sacrée, est en partie préservée dans les transformations de temple. En effet, les dimensions des façades sont généralement sauvegardées par le patrimoine. Cependant, la verticalité des espaces intérieurs est touchée. Ils sont plus ou moins divisés selon le nouvel usage. Cela a une grande répercussion sur l'expression sacrée du lieu. Par ailleurs, certains ajustements vont dans le sens de la sacralité, bien que l'intention soit plutôt utilitaire, comme dans le cas de l'étiement des vitraux pour un meilleur apport de lumière naturelle.

La **symétrie** est généralement conservée. En effet, il s'agit d'une géométrie contemporaine, car la répétition d'élément est économique. Les éléments nouveaux suivent donc cette loi. De plus, la géométrie existante des temples est conservée par le patrimoine. Ainsi, les éléments annexes aux bâtiments évitent le rapport avec leur façade principale.

L'apport de **lumière naturelle** est conservé et amélioré. La majorité des transformations vont dans le sens de cette amélioration des performances énergétiques du bâtiment. L'augmentation de la lumière naturelle est une solution légère et efficace, en opposition à d'autres pratiques, comme l'ajout d'isolation thermique. Le thème de la lumière est donc essentiel dans les réaffectations de temples.

La spécificité des temples à avoir comme effet d'**élever spirituellement** ses visiteurs est la plus difficile à définir. En effet, c'est la somme des transformations liées aux différentes caractéristiques de l'architecture sacrée qui procure cet effet. Cependant, certains éléments décoratifs peuvent aussi y contribuer. Le goût du beau a évolué dans le temps et aujourd'hui, il se manifeste sous des visages plus variés qu'à l'époque des cathédrales. En effet, les irrégularités d'un béton, brut de décoffrage, peuvent être considérées comme des ornements et leur effet sur l'utilisateur peut se rapprocher de celui d'une rosace. Ainsi, cette dernière caractéristique a été déclinée avec le temps, bien que d'autres éléments plus traditionnels aient persisté.

Optimisation de l'utilisation des espaces et ses limites

La majorité des transformations faites aux temples et aux chapelles sont au service de la mise aux normes du bâtiment et du confort des usagers. Ce sont généralement les facteurs qui sont déterminants pour de telles entreprises. Par ailleurs, les communes profitent de ces transformations pour optimiser l'usage de ces espaces de façon à répondre à un plus grand nombre de besoins de la ville. Cela renforce leur légitimité et donc leur conservation. Pourtant, cette optimisation de l'utilisation des espaces peut avoir des limites liées à la nature même de ces bâtiments ou au respect de leurs qualités.

Dès lors, l'un des risques lié à la réaffectation est d'avoir des espaces qui ne sont pas totalement adaptés à la demande.

« Les choses ont été trop compactées pour être sûres que ça marche. (...) Le programme d'origine était très figé et aujourd'hui, ça n'est pas forcément très flexible dans l'usage. » ¹

Ces bâtiments ont souvent des proportions à conserver pour respecter leurs qualités. Cela peut être handicapant pour l'occupation la plus optimale de l'espace.

Un autre risque est lié à la programmation de l'usage de ces espaces. Celle-ci peut être trop déterministe, dans certains espaces peu flexible. Cela provient généralement de cahiers des charges trop exigeants, pour des bâtiments pensés différemment à l'époque de leur construction.

« Aujourd'hui, je pense que la plupart des locaux sont adaptés. Cependant, la fonction de certains locaux a été déterminée trop tôt. (...) Certains espaces étaient trop spécifiques et des réajustements ont été faits (...) » ²

Un effet qui découle de cette intensification trop intense de l'usage est d'ordre social. En effet, la collocation entre les utilisateurs peut être complexe quand le niveau de partage des locaux est trop ambitieux.

« Vu que ce sont des locaux polyvalents, on est obligé de laisser les lieux sans trop d'empreintes, pour qu'ils puissent être utilisés par les autres utilisateurs, (...) au début on avait des problèmes de colocation, mais aujourd'hui ça se passe très bien. » ³

Notion de réutilisation adaptative

Une notion qui considère pleinement le patrimoine bâti, dans le sens de l'intensification de son usage, est la réutilisation adaptative (adaptive reuse). Cette pratique consiste à repenser et à réaménager des bâtiments existants pour les adapter et intensifier leur usage.

Ces dernières années, cette notion a gagné en popularité. Pourtant, bien qu'elle semble avoir sensibilisé un public plus large, les temples vaudois en sont sujets depuis leurs premières mutations (chapitres 2 et 3). En effet, elle présente de nombreux avantages sur le plan économique, écologique et culturel.⁴

D'un point de vue économique, la réutilisation adaptative permet de réduire les coûts de construction par rapport à la construction d'un nouveau bâtiment. En effet, en utilisant un bâtiment déjà existant, on évite les frais liés à l'achat de terrains, à la démolition et à la construction.

1. Mme. Marrou, architecte communal à Lausanne. Commentaire sur la réaffectation de St-luc

2. M. Jourdes, Responsable de la maison de quartier de la pontaise (ancien: St-Luc). Commentaire sur la réaffectation de St-Luc

3. M. Jourdes, commentaire sur la réaffectation de St-Luc

4. Robiglio, « The Approach of Adaptive Reuse ».

5. Robiglio, « Why Adaptive Reuse? »

Sur le plan écologique, cette pratique permet de prolonger la durée de vie de certains bâtiments. Par conséquent, cela réduit les déchets de construction et évite également la consommation de ressources naturelles nécessaires à la construction d'un nouveau bâtiment.

Dès lors, cela a un impact culturel. Cette pratique permet de préserver le patrimoine architectural d'un bâtiment. Elle contribue donc à maintenir l'identité culturelle d'une région et à préserver son héritage.

Ainsi, la réutilisation adaptative en architecture est une approche bénéfique tant sur le plan économique que sur le plan environnemental. En transformant des bâtiments existants pour les adapter à de nouveaux usages, les coûts de construction sont réduits, l'empreinte carbone est minimisée et le patrimoine architectural est conservé. C'est une solution durable et intelligente qui est encouragée et largement adoptée en Suisse. Il semble donc judicieux de privilégier ces types d'approches comme solution à la problématique des temples.⁵

Cependant, cette notion ne considère pas la dimension sacrée de l'espace des temples. Cette pratique pourrait donc se montrer trop pessimiste pour la communauté protestante ou d'autres religions qui pourraient profiter de ces bâtiments dans le futur. Ainsi, la notion de réversibilité de l'usage prend son importance. Cela se montre d'autant plus important pour ce type de bâtiments, dont les occupations découlent de phénomènes sociaux (chapitre 3.1). Le retour à leurs usages d'origine est plus probable que pour la majorité des autres types de bâtiments dont les fonctions sont devenues obsolètes.

Notion de réversibilité

En parallèle à la demande d'une optimisation de l'usage de ces espaces sous-exploités, les transformations mises en place doivent être les plus légères possible. Cela va dans le sens d'une économie de moyens, d'une écologie et cela renforce la notion de réversibilité de l'usage.

Cette notion a été considérée depuis la transformation des églises à l'époque de la Réforme. Cela promeut un optimisme pour l'avenir de la religion. En effet, dans la mesure où la pratique religieuse évolue, un nouvel intérêt pour celle-ci pourrait émerger les siècles à venir.

Les différentes stratégies explorées ont une considération différente de la notion de réversibilité:

La **mixité d'usage** est une pratique totalement réversible étant donné que l'architecture n'est pas touchée et que le culte se pratique toujours. La vraie modification est dans la coordination entre les usagers de ces espaces. Ainsi, il est toujours possible d'accorder plus de place au culte qu'aux autres activités auxiliaires.

Dans la **réaffectation**, les transformations spatiales s'adaptent généralement aux qualités présentes dans le lieu. Les proportions, la lumière, la matérialité sont généralement considérées, surtout en façade. Les modifications sont généralement légères et réversibles. Cependant, il est possible que le bâtiment soit sujet à certaines transformations plus lourdes. Celle-ci doivent être justifiée par leur contribution au fonctionnement du nouveau programme. Pourtant, ces interventions plus lourdes restent ponctuelles dans le bâtiment. Ainsi, leur réversibilité est généralement envisageable.

Dans le cas de la **vente**, la réversibilité est plus complexe. Le passage du caractère public des espaces au caractère privé d'un logement implique de grosses modifications. Celles-ci sont entreprises en fonction de la sensibilité du nouveau propriétaire et de l'architecte. Cependant, le patrimoine protège les extérieurs et cela peut être contraignant sur la liberté des transformations intérieures. En effet, celles-ci ne doivent pas avoir d'impact sur la façade. Ainsi, des stratégies intelligentes doivent découler de cela et leur empreinte sur l'existant est donc réduite.

« C'est clair que c'est plus sage de conserver le bâtiment par la vente plutôt que de le démolir (...) de manière à assurer une réversibilité. Il y a de la démolition lourde, mais voilà. Il faut aussi accepter que l'on a vendu à un particulier pendant très longtemps pour qu'il le conserve. » ¹

« (Chapelle de Nyon) Une réversibilité est possible, il y a des cultes dans des lieux très communs. Le cœur a toujours été une habitation et dans la nef, il y avait besoin de travaux. Les hauteurs sont tout de même restées assez hautes, cela pourrait permettre des activités semi-sacrées. » ²

1. Mme. Marrou, architecte communal à Lausanne. Commentaire sur la réversibilité dans la vente.

2. Mme. Schaller, architecte d'intérieur et habitant de l'ancienne Eglise libre de Nyon. Commentaire sur la réversibilité de son projet à Nyon.

Le temple de la Croix d'Ouchy à Lausanne est au cœur de la problématique qui touche les temples en Suisse. Son utilisation est en grande diminution depuis des décennies et son état est en déclin. Pourtant, il présente de nombreuses qualités qui lui confèrent une place spéciale dans la sensibilité commune. Certaines de ces caractéristiques ont persisté depuis l'époque de sa construction. Elles sont les traces d'un passé plus noble. L'avenir du temple est actuellement questionné par l'administration lausannoise. Des démarches ont récemment été lancées. Ces caractéristiques ont donc l'objet idéal pour mettre en œuvre les différentes notions que l'histoire nous a enseignées, en relation avec les besoins et intérêts contemporains.

Ce chapitre se concentre sur ce temple et sur le développement d'un nouvel usage en réponse à la problématique actuelle. Une première partie décrit l'histoire du bâtiment et les différentes transformations qui lui ont été faites jusqu'à notre époque. Elle indique l'importance de certains éléments qualitatifs qui ont persisté dans le temps et dont la conservation serait bienvenue. Dans un second temps, le temple actuel est décrit ainsi que les relations qu'il a avec son contexte. Ces descriptions sont accompagnées de tous les dessins nécessaires à sa représentation complète. L'entretien de Mme Marrou et de M. Courvoisier a permis la rédaction plus approfondie de textes liés à l'usage, au patrimoine et au sacré du bâtiment. Ensuite, un texte décrit les récents intérêts et intentions liées à l'avenir du temple par la commune. Finalement, une hypothèse de projet est faite. Elle se concentre sur le bâtiment voisin au temple, le centre polyculturel et social d'Ouchy (CPO), qui partage des intérêts similaires avec la mission d'origine de la paroisse. Il est question ici de penser à l'avenir des deux bâtiments de façon synergique.

Fig. 1 Temple de la Croix d'Ouchy. Clocher: état actuel.

LA CROIX D'OUCHY



Temple de la Croix d'Ouchy (No. 22)

Construction : 1840
Architecte : H. Fraisse
Note : 3

Origine et transformations

Au 16^e siècle, les habitants du hameau d'Ouchy ne comptant qu'une dizaine de foyers. A la suite de la Réforme, leur première église médiévale fut vendue et détruite. Dès lors, ils devaient se rendre en ville pour pratiquer le culte.¹ C'est des siècles plus tard, en 1839, que l'architecte Henri Fraisse propose un plan pour répondre à ce manque. C'est un entrepreneur anglais, William Haldimand, qui finance ce projet avec l'aide des souscriptions publiques. L'église sert à la fois à l'Église nationale et au culte anglican.

«C'est le seul édifice de culte aménagé à Lausanne durant le 19^e siècle pour le service de l'Église nationale.»²

Les travaux débutent en 1839 et l'inauguration est fixée au 15 novembre 1840. Le pasteur Scholl prononce dans son sermon : «Ne vous fiez pas à des paroles trompeuses, en disant : C'est ici le Temple de l'Éternel !»⁴ (Fig. 1).

A cette époque, le plan est un simple rectangle. La toiture est plate recouverte d'ardoises. Les façades latérales sont rythmées de trois travées, composées de fenêtres en plein cintre, délimitées par des pilastres (Fig. 2).

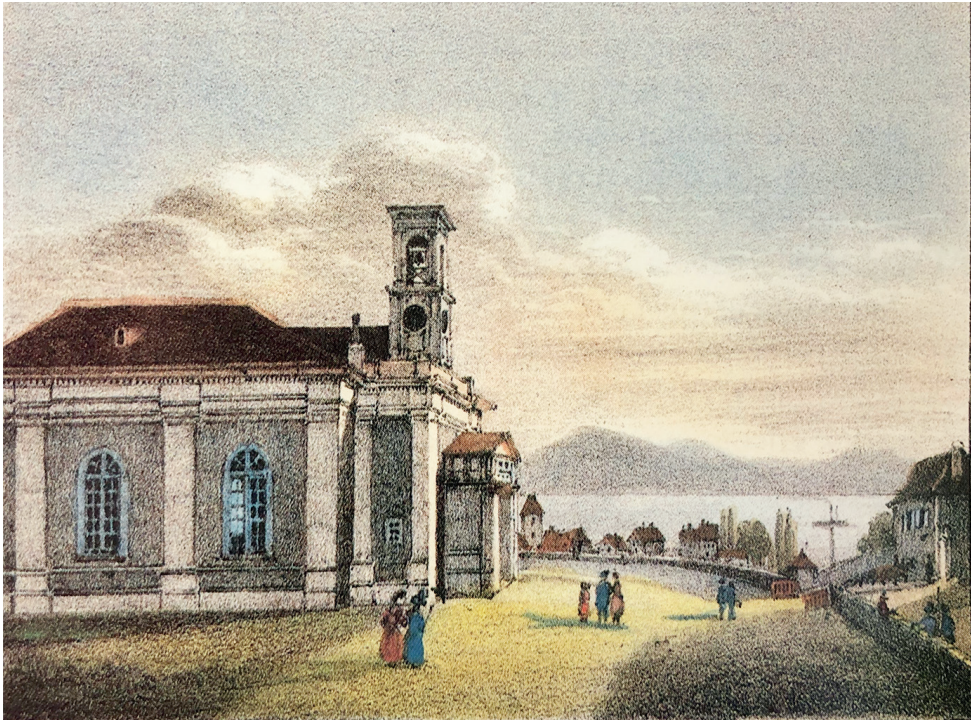
«L'église de la Croix d'Ouchy appartient à la tradition locale par son clocheton intégré au corps du bâtiment, typique de la manière des architectes lausannois du 18^e siècle, qui persiste au 19^e siècle.»⁴

Fig. 1 Temple au milieu du 19^e, gravure de Friedrich Martens.

Fig. 2 Temple au milieu du 19^e, gravure

Source : Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990.

1. Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990, 7.
2. Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, TOME I:276.
3. Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990, 16.
4. Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, TOME I:277.



Après la construction initiale, diverses transformations ont été entreprises au fil du temps, entraînant la perte d'une grande partie de l'authenticité de l'édifice (Fig. 3). De 1901 à 1903, l'architecte Charles-François Bonjour a réalisé des travaux visant à agrandir le temple, afin de répondre à l'augmentation du nombre de fidèles. Un transept et une galerie ont été ajoutés, et le clocher, ainsi que le porche, ont été «modernisés». Les ardoises de toiture ont également été remplacées par des tuiles. Par la suite, en 1912, l'architecte a été accompagné de Adrien Van Dorsser pour l'ajout d'une abside. Le caractère du néoclassique rural du bâtiment a été réadapté pour adopter un style plus étranger. En effet, la nouvelle école primaire de la Croix-d'Ouchy a pris le dessus le style architectural du quartier. Ce style classique et rationnel représentait un langage architectural différent de celui du temple. Ainsi, les architectes ont opté pour un langage inspiré de la néo-rennaissance florentine afin d'établir un dialogue harmonieux avec le collège. Cette démarche a conféré au temple une singularité architecturale qui lui est propre. En effet, les pratiques de l'époque étaient plutôt orientées vers le style régional, le Heimatstil, pour la construction des temples de cette envergure.⁵

«L'état primitif de cette église, qui ne manquait pas d'intérêt, a été dénaturé par des transformations et agrandissements successifs.»⁶

En 1935, la paroisse fait l'acquisition de nouvelles cloches à la suite d'un mouvement mené par le quartier, pour la récolte des fonds suffisants à cet ajout. Des dons sont faits, des représentations théâtrales sont organisées, ... Une cérémonie est organisée en l'honneur de la pose de ces quatre cloches (Fig. 4).

«Le 7 décembre 1935 est un jour de grande fête pour la paroisse d'Ouchy. La Fanfare des cheminots, l'Écho du Léman et le Chœur mixte paroissial y participent. Les quatre cloches sont emmenées en cortège tout autour du quartier. Puis le pasteur Rodolphe Bergier procède à leur dédicace. Le pasteur Jean Wachsmuth prononce une prière. Et ce sont les enfants des Écoles du dimanche qui hissent joyeusement les cloches dans le clocher. Nombreux sont ceux qui s'en souviennent encore !»⁷

Ces cloches sont toujours fonctionnelles et leur présence a une valeur symbolique pour la ville.

Fig. 3 Plan du temple avec extensions, 1902 et 1912.

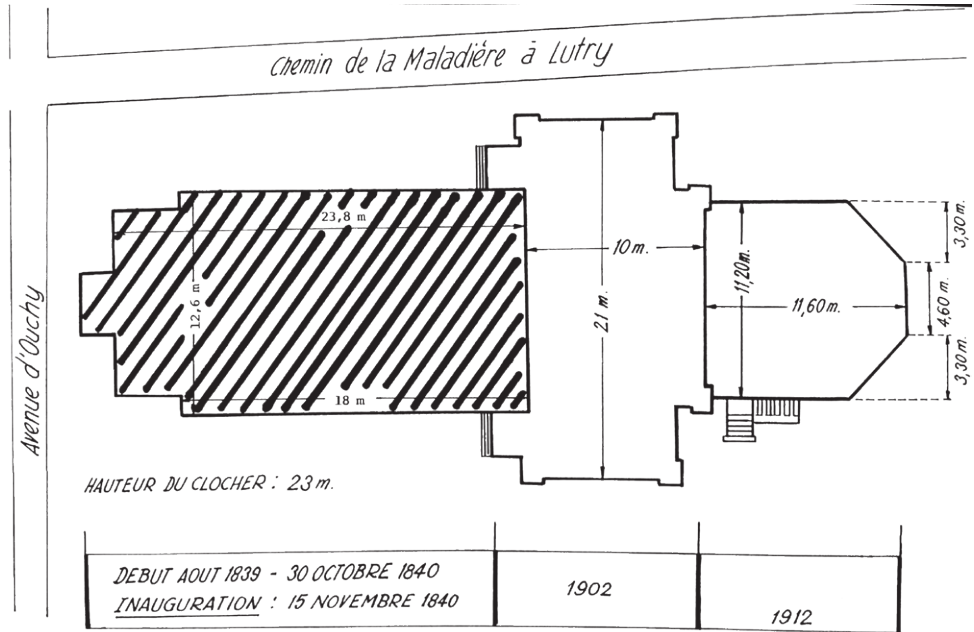
Fig. 4 Défilé des nouvelles cloches de 1935.

Source : Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990.

5. Reymond, La porte des cieux, 48.

6. Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, TOME I:276.

7. Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990, 41.



L'orgue du temple est un autre élément d'importance. L'instrument actuel date de 1962 (Fig. 5). Une prédication cérémonie de dédicace est donnée à cette occasion avec un concert. D'après la critique de l'époque, l'instrument fait partie des « meilleurs de la ville »⁸. Une étude a été faite sur l'orgue actuel, il semblerait que son état soit toujours bon. Du moins, des apprentis organistes l'utilisent toujours pour s'exercer.

En 1955, des travaux de transformation des intérieurs sont entrepris par N. Mueller, architecte au service de la commune (Fig. 7). Des vitraux colorés sont ajoutés, dont quatre plus impressionnants dans le transept, dessinés par François Ribas. Une dédicace est écrite en l'honneur de l'inauguration de ces transformations. Les vitraux ne sont pas encore posés ce jour-là :

« Un vaisseau transformé et clair, au sol d'un rouge chaud, aux parois et plafond dont la teinte définitive vire au bleu pâle ne sera assurée que lors de la pose des vitraux... Au fond du chœur sur une vaste paroi bleu nuit, une grande croix d'or mat. La table de communion aux lignes pures se détache en traits nets sur les chaudes boiseries du pupitre portant la Bible ouverte et de la chaire du prédicateur »

« Le clocher est désormais surmonté d'une haute croix de bois foncé. C'est vraiment l'église de la « Croix d'Ouchy »!⁹

Ainsi, ces différents événements témoignent de l'importance que le temple avait dans le quartier. Les habitants se sont mobilisés à plusieurs reprises pour l'organisation de collectes, dans le but d'améliorer ses espaces. De plus, plusieurs cérémonies ont eu lieu en relation avec le temple. Ainsi, il a longtemps été un élément responsable de la cohésion sociale du quartier.

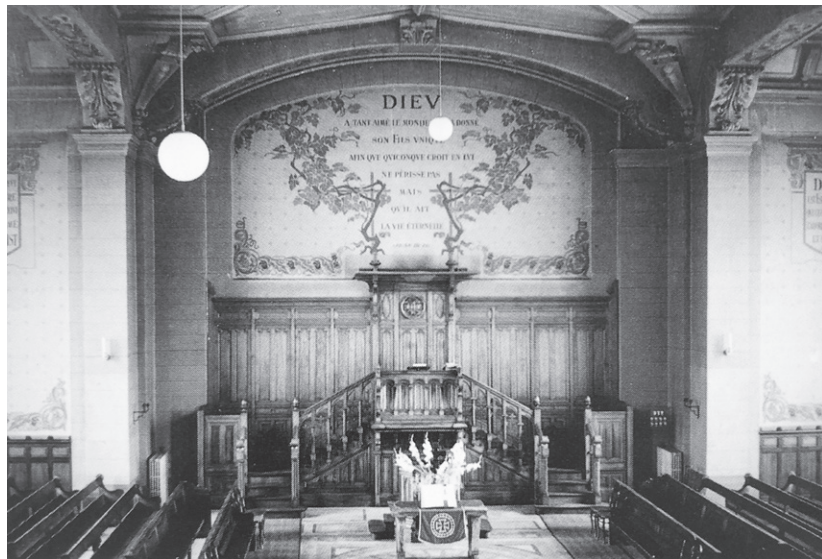


Fig. 5 Orgue de actuelle, de 1962

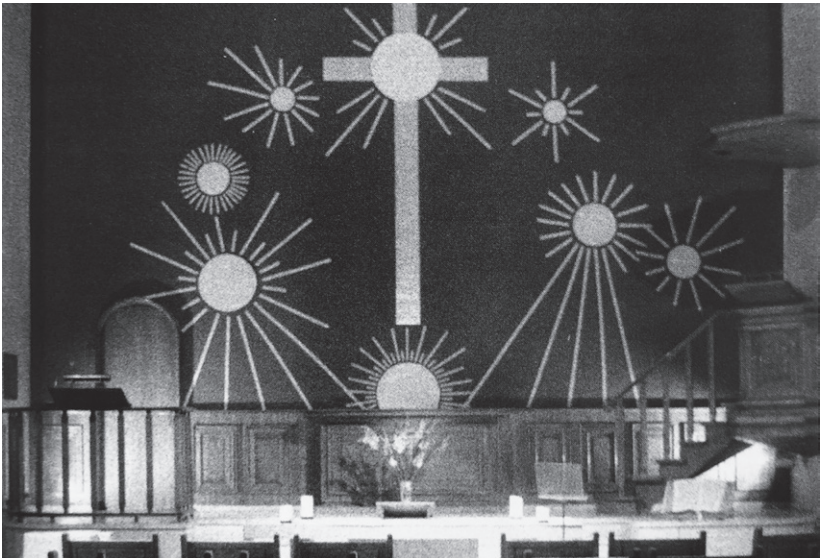
Fig. 6 Intérieure temple avant 1955, chaire et mur décorée

Fig. 7 Intérieur temple après transformations de 1955.

Source : Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990.

8. Bardet, Regamey, et Vollichard, Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990, 46.

9. Bardet, Regamey, et Vollichard, 47.



Bâtiment actuel

Actuellement, le temple de la Croix d'Ouchy a conservé une place centrale dans son quartier. Sa position est stratégique : il est au croisement de l'avenue d'Ouchy, qui mène directement à la gare de Lausanne, et de l'avenue de l'Élysée, qui est une entrée très fréquentée par l'Est de la ville. Ainsi, sa visibilité par la population est journalière et son clocher est un repère symbolique.

Le bâtiment partage sa parcelle avec le Centre pluriculturel et social d'Ouchy (CPO) et l'école primaire de la Croix d'Ouchy. Cette parcelle a donc un rôle social très important, cela depuis des décennies.¹

Bien que les trois bâtiments aient des intérêts communs, leur connexion est très peu exploitée. Les parcours sur la parcelle sont discrets et peu attrayants. Chaque bâtiment est relativement fermé aux autres. Entre le temple et le CPO, un escalier les relie, entouré de cèdres. Par ailleurs, la relation du temple avec l'école est plus complexe. Il y a une différence de niveaux entre les deux éléments, l'école étant plus basse. De plus, ils sont séparés par une barrière. Sur le même axe, il y a une seconde bande de végétation, qui a été préservée dans le temps. Il s'agit de tulipiers de Virginie. L'ensemble est ouvert au quartier, mais il n'y a que peu d'infrastructures porteuses d'intérêts, uniquement quelque banc exposés.

Le bâtiment a des dimensions généreuses en comparaison aux plans des autres temples lausannois (Dépliant, p.55). Le clocher atteint les 25 m, la nef a une largeur de plus de 12 m et la profondeur totale, avec abside comprise, mesure plus de 45 m. À l'intérieur, les plafonds font en moyenne 8 m de haut. Il n'y a qu'une mezzanine en entrée, utile à l'orgue.

1. « Préavis No 2023-31 2.pdf »

(Lien PDF: https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=71870)

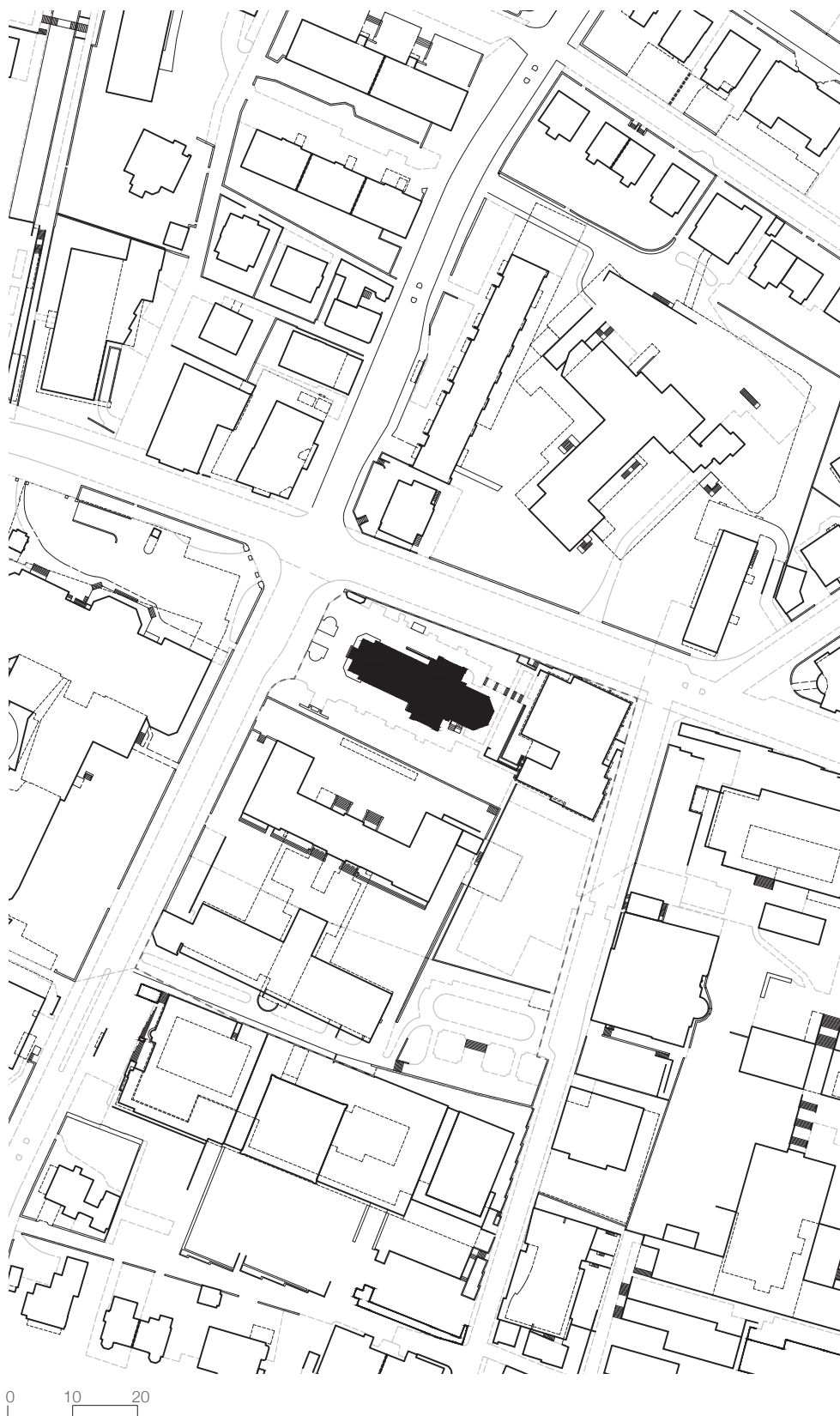


Fig. 1 Plan situation temple de la Croix d'Ouchy, 2'000e.

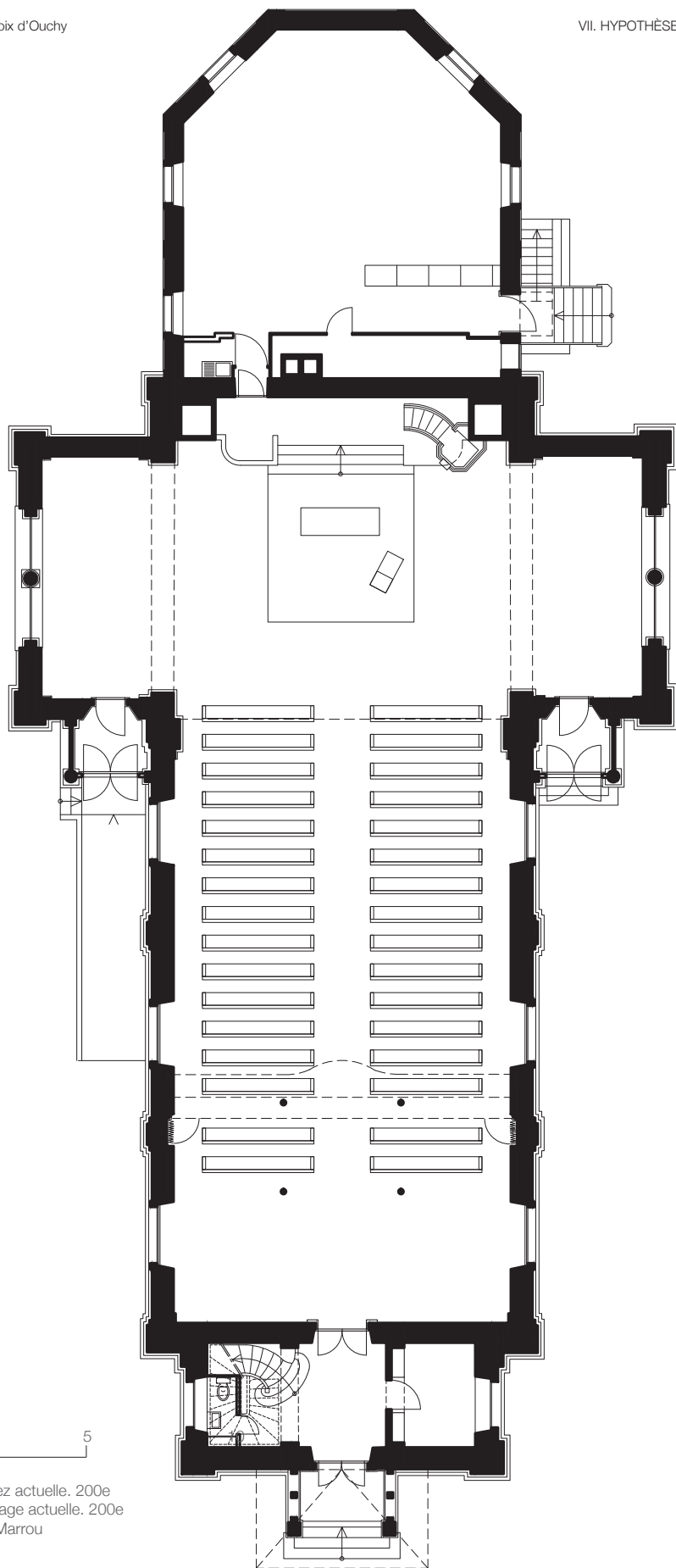


Fig. 1 Rez actuelle. 200e
 Fig. 2 Etage actuelle. 200e
 © Chloé Marrou

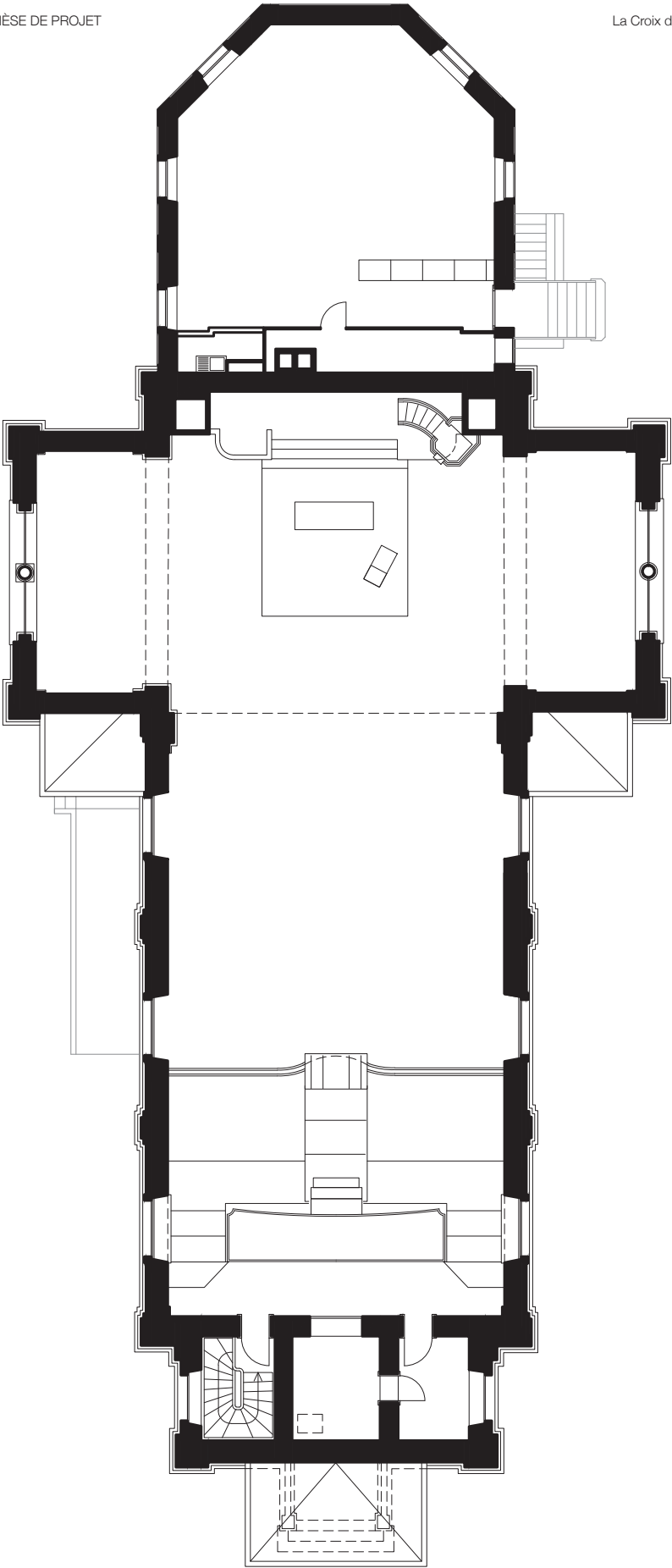
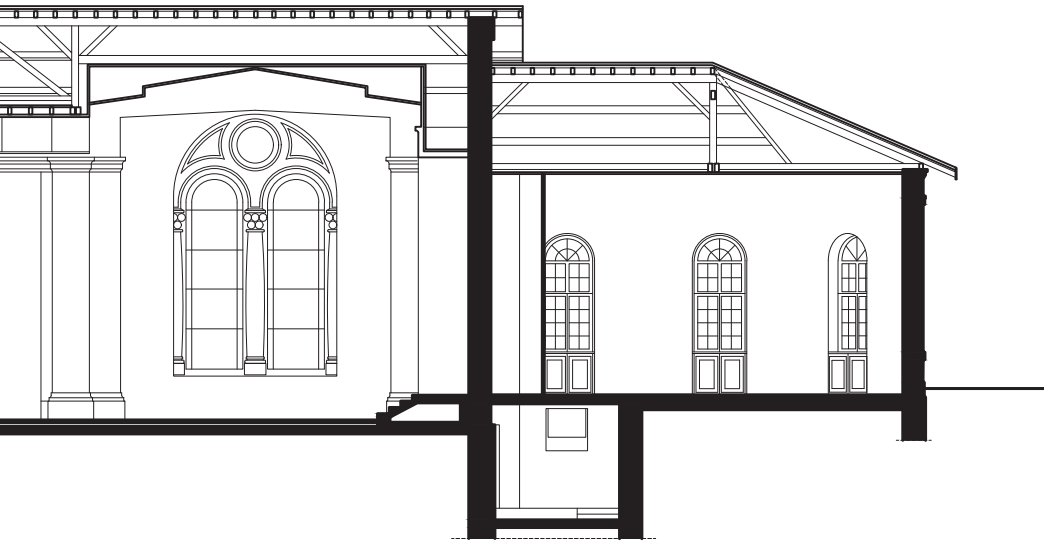
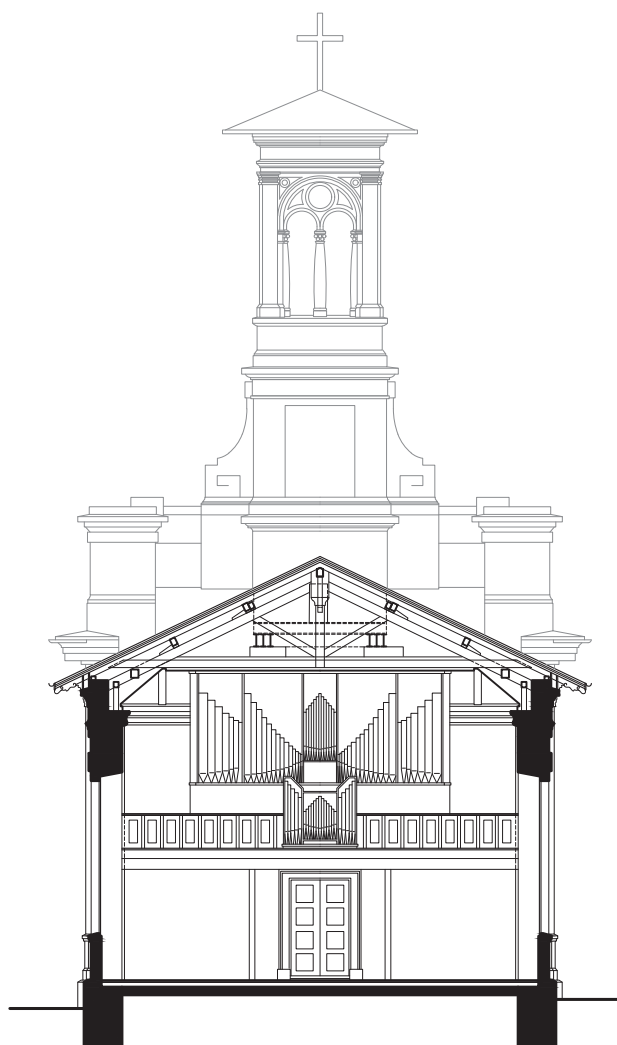




Fig. 3 Coupe transversale. 200e
© Chloé Marrou



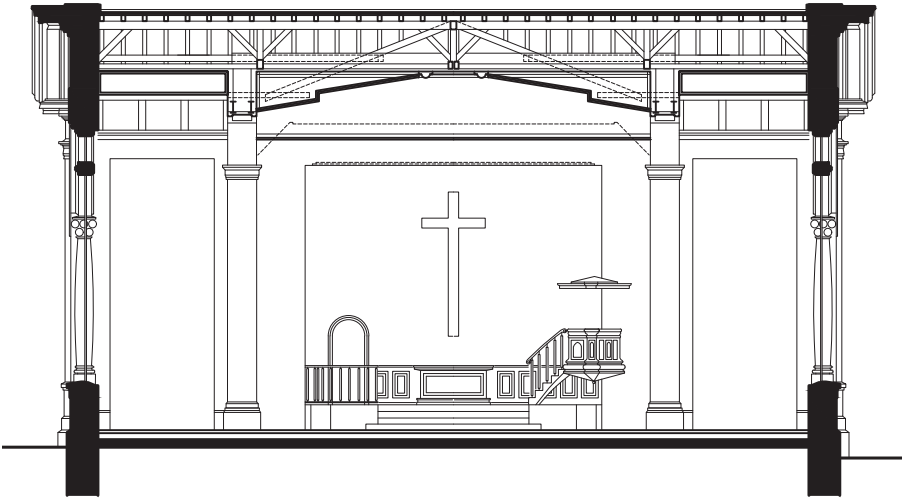


0 5 10

Fig. 4 Coupe transversale. vue ouest 200e

Fig. 5 Coupe transversale. vue est 200e

© Chloé Marrou





0 5 10

Fig. 6 Élévation façade ouest. 200e

Fig. 7 Élévation façade sud. 200e

© Chloé Marrou



L'usage

«En ville ou en campagne, c'est le même combat: ces bâtiments sont totalement surdimensionnés par rapport à leur utilisation.»

«L'avenir des temples est déterminé par les besoins. Il n'y a plus suffisamment de fidèles, donc plus de rentrées d'argent pour leur entretien.»

«Le temple (La Croix d'Ouchy) est actif une fois par mois et il y a une vingtaine de personnes. Je vais paraître un peu négatif mais c'est un peu la survie partout.»¹

Actuellement, le temple n'est utilisé qu'une fois par mois, car les cultes sont répartis entre les quatre différents temples appartenant à la paroisse de St-Jean. En effet, la paroisse comprend le temple de Montriond, de St-Jean de Cour, de la Croix d'Ouchy et la chapelle de la Maladière. Les deux premiers sont mieux entretenus et plus fréquentés.²

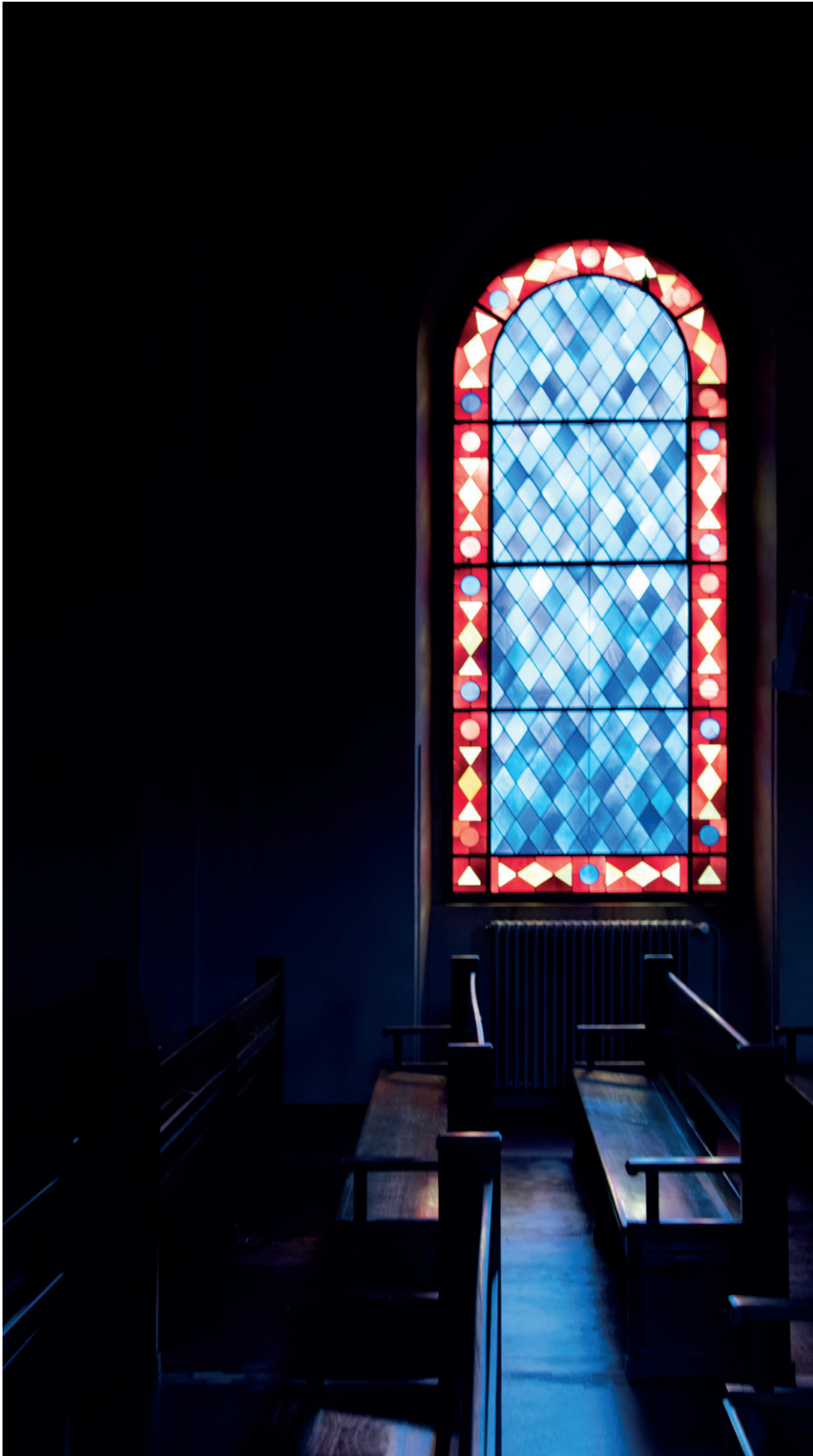
L'utilisation la plus fréquente à la Croix d'Ouchy est celle de l'APEMS de l'école de la Croix d'Ouchy. En effet, les enfants occupent l'abside du temple et l'ont emménagé à cet effet. Pourtant, le bâtiment n'est pas équipé pour cela. Il n'y a pas de WC, par exemple.

Par ailleurs, les autres utilisateurs en possession des clés du bâtiment sont de jeunes organistes qui demandent à s'exercer. Cet espace vide est parfait pour pratiquer à toutes heures. Cependant, ce luxe ne profite pas à suffisamment de personnes.

Fig. 1 Banc du temple vide aux heures où le culte n'est pas donné.

1. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy,

2. Informations provenant de M. Courvoisier



Le patrimoine

«Le patrimoine peut être un frein du passé dans un monde changeant. Il peut être un handicap dans l'évolution des villes.»

«Pour des réaffectations, c'est uniquement le patrimoine du bâtiment qui aurait un impact, pas le sacré.»¹

Comme le décrit son histoire, le bâtiment possède certains éléments spécifiques qui lui confèrent des qualités à conserver. Il s'agit de son clocher, avec ses cloches toujours fonctionnelles, dont l'histoire a participé aux cohésions du quartier. Il y a l'orgue, dont le financement a été le travail de fidèles motivés. Il y a aussi les larges vitraux des évangéliques, dont l'état de préservation dans le temps est remarquable. Ils ont su résister aux ballons de foot des enfants de l'école d'Ouchy.²

Le temple a donc la note de 3 au recensement patrimonial. Certaines de ces caractéristiques architecturales doivent être conservées, comme son clocher si emblématique. Si cette note n'est pas à la hauteur de son histoire et de sa symbolique, c'est probablement en relation avec les diverses transformations que le temple a subies durant les années de mutations urbaines qui ont suivi sa construction. Ces transformations lui ont fait perdre beaucoup d'authenticité.

Actuellement, ce patrimoine est très peu respecté. La molasse de façade ne tient plus (Fig. 1), les abords du temple sont utilisés par des taxis, les intérieurs nécessitent des apports de lumière artificiel, car les vitraux sont trop obscurcissants. Ces négligences démystifient l'espace et atténuent l'attachement que le quartier porte au bâtiment.

Fig. 1 Façade sud: état actuel. La molasse se décompose.

1. Témoignage de Mme. Marrou, architecte communal de Lausanne, responsable du préavis du 8 juin 2023.

2. Informations provenant de Mme, Marrou



Le sacré - L'esprit de clocher¹

«Avant j'étais pasteur dans une région au nord de Morges. Là-bas, il y avait un esprit de clocher villageois. Dans ces régions, il faut que le lieu soit préservé. (...) C'est comme si je ne voulais pas que ma poste de village ferme. Même si plus personne n'y va, sa disparition est regrettable.»

«(...), mais c'est plus sociologique que lié au sacré. Même si les gens ne vont jamais dans ce temple (Croix d'Ouchy), il y a un attachement à ces bâtiments. Ils vivent mal leur désacralisation.»

«Oscar Tosato, à la municipalité de Lausanne, avait mené un projet de démolition du temple de la Croix d'Ouchy dans les années 90. Le clocher était tellement foutu qu'il fallait le démolir. Cela a créé un certain émoi et finalement, rien ne s'est fait.»

Le sacré - Une austérité peu appréciée¹

«Le problème de la réforme c'est qu'ils ont dépouillé les églises et cela a causé sa perte.»

«Rien de pire que le temple protestant qui n'est que 4 murs. Aujourd'hui on ne vit plus dans un monde de mots, on vit dans un monde d'images, même si le pasteur est super éloquent, les gens ont besoin de représentations.»

«La religion c'est à la fois matérielle et immatérielle. Même si le culte se porte sur la réflexion autour de choses immatérielles, on a besoin de choses matérielles qui nous aident à croire.»

«Ce vaisseau de pierre (la Croix d'Ouchy) n'est pas très aidant pour attirer les pratiquants. Même si, pour les protestants, ce n'est pas un lieu sacré, ils leur faut un espace agréable, sinon ils iront dans un autre temple.»

«Quand j'emmène mon fils dans ce temple, qui est si moche, à part les vitraux, qui est froid, (...) comment je peux lui donner envie de croire ? La croyance est à la fois matérielle et immatérielle, on a besoin d'éléments qui crédibilisent la chose. Je suis allé voir la Sagrada Família, ça c'est une expérience. Le temple d'Ouchy, lui, ne va pas changer votre vie.»

«En même temps, ça ne dépend pas de ça. Vous pouvez être percuté par la grâce de Dieu dans un endroit archi moche, dans une chapelle atroce avec une croix en béton. Moi je peux célébrer mon culte avec ma robe sur laquelle je viens de renverser mon café.»

Fig. 1 Façade ouest: état actuel.

1. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy,



Le sacré - tentative de reconnexion²

«Il y a à la fois cette pauvreté voulue, la désacralisation, et en même temps il y a des efforts qui sont faits pour remettre un beau vitrail dans une église où le culte n'a lieu qu'une fois par mois, donc c'est bizarre. Le rapport au sacré est très bizarre.»

«Ici, la seule chose de belle, ce sont les évangélistes et le petit baptistère. On n'a plus de symboles et ça, ce n'est pas aidant. Pour les vitraux, les gens se sont saignés pour les acheter dans l'espoir de rendre ces temples plus beaux.»

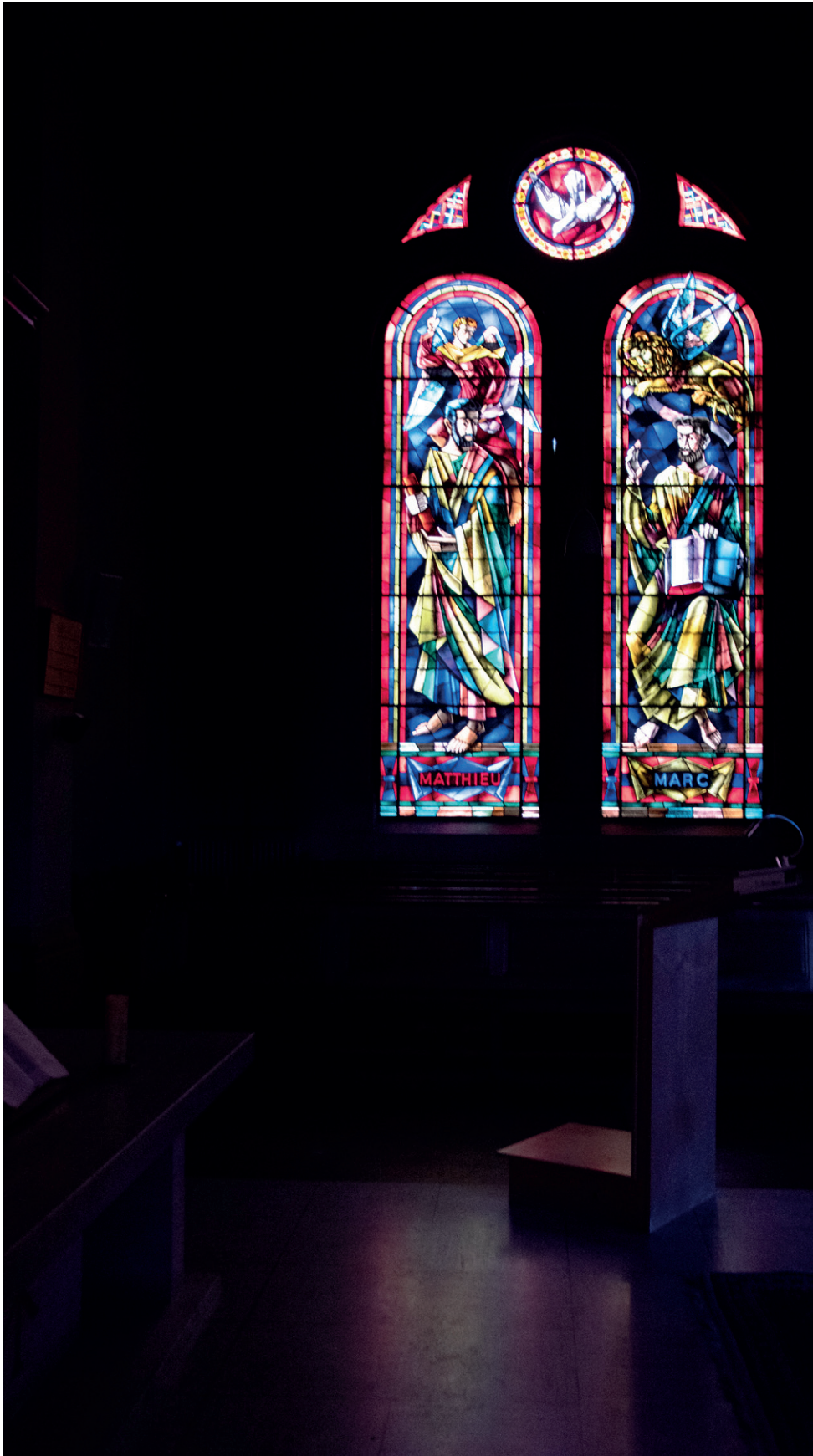
«À la base, je pense qu'ils ont ces grandes dimensions pour renforcer leur beauté. Le but est aussi d'installer ce langage qui a traversé les siècles et qui continuera à les traverser. Il y a un but de sacralité, comme chez Gaudi. Ce sont des éléments coûteux qui ne sont pas uniquement ludiques.»



Fig. 1 Fronton de façade ouest: état actuel. Inscription d'origine « C'est ici la maison de Dieu, génèse XXVIII. 17.»

Fig. 2 Vitraux des évangélistes: état actuel.

2. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy,



Effets des divergences d'intérêts

«Si Dieu se révèle dans la beauté des plumes d'un martin-pêcheur, pourquoi irais-je rassembler mes fidèles dans un lieu aussi moche? J'ai une dame qui est venue là et qui m'a dit : « Pourquoi est-ce toujours aussi moche, en 40 ans il n'y a rien qui a changé. » Vous entrez là-dedans, vous avez l'impression d'être entré dans une sorte de tunnel sombre. Si l'on prêche Dieu et des choses belles, il faut que l'espace soit à cette image.» ¹

Les premiers commentaires au sujet du mauvais état de conservation du temple datent de 1990. Déjà, le bâtiment s'était grandement détérioré et des restaurations étaient urgentes : le plafond présentait des trous, les sols étaient usés, les murs étaient sales et décolorés.

Aujourd'hui, le temple n'a toujours pas été restauré et son état est devenu préoccupant pour la commune. Mme Marrou, architecte de la commune de Lausanne, a travaillé sur un préavis publié le 8 juin 2023. L'intention de la municipalité est de convaincre le conseil communal d'investir dans le développement d'une étude de faisabilité plus poussée. Le but étant de restaurer le temple et d'intensifier l'usage de cet espace.

Dans ce contexte, une étude a été faite sur son état de conservation. Les résultats sont préoccupants. Le bâtiment présente des fissures, des infiltrations d'eau et de grandes pertes de chaleur. Il ne répond plus à de nombreuses normes, notamment thermiques, technologiques, d'apport de lumière naturelle ou d'accès pour les personnes à mobilité réduite. ²

« Cette réaffectation n'a pas suscité un émoi, ça fait longtemps que le mauvais état du temple était reconnu et ils étaient contents (l'assemblée paroissiale) que la ville propose un projet bien ficelé. Ça aurait pu arriver il y a 20 ans. Ces transformations de temple sont dans l'air du temps, où les villes portent beaucoup d'intérêt pour le social. La spécificité (sa dimension sacrée) du lieu vient en second plan. » ¹

Fig. 1 Détail façade ouest: état actuel. Contraste avec l'Hôtel Royal Savoy en arrière plan.

1. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy,

2. « Préavis No 2023-31.pdf ».



Préavis du 8 juin 2023

Ce préavis, rédigé par Mme Marrou, démontre les intentions et intérêts de la commune de Lausanne dans le domaine de la réaffectation de leur temples. Les différents points caractéristiques de cette entreprise (Chapitre 6) sont considérés : la réactivation de la dimension sociale par l'intensification d'usage et la considération d'une réversibilité de l'usage dans le temps. Cela témoigne de la sensibilité que la commune porte à ce patrimoine bâti et au respect de la pratique protestante.

Actuellement, le temple appartient à la paroisse de St-Jean, qui comprend quatre temples. Avec la diminution des postes paroissiaux, la ville voudrait centraliser les cultes. Cela se ferait uniquement dans le temple de Montriond et celui de St-Jean de Cour. L'intention est de renforcer les cohésions sociales en rassemblant tous les fidèles dans un même temple et de changer l'affectation des autres, sous-exploités.

« En soi, ce qui est ressorti de l'Assemblée Paroissiale c'était que les gens qui viennent régulièrement étaient plutôt contents de retrouver un lieu de rencontre, puisqu'ils ne sont pas très nombreux. C'est important que cet espace redevienne un lieu qui ne soit pas tout le temps fermé et qu'il redevienne un lieu de rencontre ouvert pour les gens, sans qu'on le dénature complètement. »¹

En parallèle, le collège de la Croix d'Ouchy a un manque d'espace pour accueillir les enfants. En effet, le nombre d'enfants scolarisés augmente chaque année, de 10% à la rentrée 2022-2023. En prévision de cela, la ville propose de réaffecter le temple en locaux parascolaires pouvant accueillir 60 enfants, au lieu des 36 actuels. De plus, pour compléter ce programme dans son optimisation de l'utilisation des espaces, la ville propose d'y centraliser les ludothèques lausannoises, qui sont actuellement dispersées dans la ville et en manque d'espace.

« Comme ça, on a une synergie spatiale, qui est assez simple à mettre en place en fonction des horaires, et on peut imaginer aussi que le soir, il peut y avoir encore des associations de quartier. »²

Ces deux nouveaux programmes ont une vocation grandement sociale, en écho aux valeurs mises en avant par l'église.

Par ailleurs, un remaniement des espaces extérieurs est prévu. L'intention est de renforcer les connexions entre les différents bâtiments de la parcelle et ses interactions avec le quartier. Ces espaces extérieurs seront profitables pour le collège et pour les habitants des environs.

Par la même occasion, il est nécessaire d'avoir des améliorations énergétiques. Une étude de faisabilité réalisée par le Service d'architecture et du logement décrit le mauvais état actuel du temple.

Fig. 1 Façade ouest: état actuel. Ecole primaire de la Croix d'Ouchy en arrière plan.

1. M. Courvoisier, pasteur de la Croix d'Ouchy, à qui le projet de la ville a été présenté
2. Mme. Marrou, architecte à la commune, responsable du préavis
3. Mme. Marrou
4. M. Courvoisier

Le préavis mentionne aussi la notion de réversibilité. L'éventualité que le temple doive retrouver son programme initial est prise en compte. Aucune transformation n'est effectuée sur la maçonnerie du temple et son apparence reste conservée malgré le remplacement de quelques vitraux.

«Le but était aussi de dire que s'il faut revenir à l'usage d'origine, on enlève les deux mezzanines (Projet proposé dans le cadre du préavis de 2023) et voilà, on y est. S'il faut le transformer en autre chose, comme une ludothèque, c'est aussi possible. On a des centaines de mètres carrés à disposition. Si on se plante, ce n'est pas très grave. Au moins, on aura assaini énergétiquement le bâtiment et on aura rendu les intérieurs lumineux.»³

«Aussi, le fait que les choses soient réversibles, ça leur a plu. On ne touche pas à l'orge. Si un jour il y a un immense réveil et que les chrétiens ont un besoin massif d'un temple, il y aurait celui-là.»⁴

Le montant estimé pour ces travaux s'élève à 4 millions de francs. Ce montant devrait s'amortir durant les années qui suivent la réalisation du projet grâce à l'amélioration énergétique du bâtiment et aux revenus liés aux nouveaux programmes.



Fig. 1 CPO salle haute 002.
Source: www.cpo-ouchy.ch

NOUVEAU PROGRAMME



CPO

Le Centre Pluriculturel et Social d'Ouchy, anciennement connu sous le nom de Centre Paroissial d'Ouchy, partage de nombreuses valeurs avec la paroisse. Une coévolution entre leurs deux structures pourrait avoir des effets très positifs sur le quartier.

En effet, à l'origine, le centre était la propriété de la paroisse d'Ouchy. Il a été inauguré en 1969 en réponse au besoin de disposer d'un lieu de rassemblement pour la paroisse. C'est la collaboration de la Ville de Lausanne et un financement participatif qui ont rendu possible la construction de ce bâtiment multifonctionnel. Les paroissiens et les résidents du quartier d'Ouchy se sont mobilisés et ont contribué à la construction de ce centre, conformément au slogan fondateur «Par tous, une maison pour tous».

Depuis ses débuts, le centre a organisé des activités paroissiales, ainsi que des animations variées telles que des cours, des ateliers, des débats, des fêtes et des rencontres. Au fil du temps, le centre a développé une orientation culturelle marquée, le théâtre étant devenu une activité centrale. Le bâtiment a constamment connu des améliorations pour répondre à l'évolution des besoins.

C'est dans les années 2000 que la paroisse a mis fin à son partenariat avec l'association du CPO. En effet, les paroisses d'Ouchy, Montrond et St-Jean ont fusionné pour devenir une seule paroisse. Dès lors, elle n'avait plus besoin de ces locaux. Cependant, lors de l'assemblée générale de 2002, les membres ont approuvé la poursuite des activités culturelles et sociales de l'association.

Actuellement, le bâtiment possède 10 salles au service du quartier, régulièrement louées. Les activités qui s'y déroulent sont le théâtre, des cours, des ateliers et de l'APEMS avec un réfectoire pour l'école. Cette mixité d'usages assure une occupation optimale des locaux, cela pratiquement tous les jours.

Ainsi, l'association est reconnue d'utilité publique et joue un rôle central dans le quartier. Le centre partage toujours des valeurs propres à la paroisse, malgré leur autonomie actuelle. Face aux problématiques auxquelles le temple de la Croix d'Ouchy doit faire face, il est évident qu'une coévolution entre l'avenir du centre et celui du temple doit être considérée. Cela renforcerait les synergies entre les bâtiments de la parcelle ainsi que leur influence positive sur la cohésion sociale du quartier.¹

Fig. 1 CPO théâtre.
Source: www.cpo-ouchy.ch

1. www.cpo-ouchy.ch



Coévolution¹

Le CPO présente de plus en plus de problèmes liés à son architecture. Le bâtiment a été construit en respectant des normes devenues obsolètes. D'un point de vue énergétique, il y a de nombreuses pertes de chaleur. Cela est coûteux pour l'environnement et l'économie du centre. Il s'agit d'une problématique récurrente dans les bâtiments lausannois du 20^e siècle, qui n'ont pas entièrement été rénovés depuis leur construction.

Ainsi, l'association propriétaire du centre procède à des restaurations progressives pour que les frais ne soient pas handicapants dans le maintien de ses activités. Pourtant, ils restent trop élevés et le bâtiment présente toujours de nombreux problèmes.

Par ailleurs, le quartier s'est développé depuis la construction du CPO, ainsi que l'influence du centre dans la ville. Les salles polyvalentes se montrent davantage problématiques, du fait que leurs usagers se multiplient. Comme l'avait déjà souligné M. Jourdes, responsable de la maison de quartier de la Pontaise, des problèmes de colocations sont un risque dans ce type d'espace à multiples usages.

Une solution à ces problèmes économiques, écologiques et spatiaux est la restructuration du centre. Lors d'un échange avec Mme Biollay Kennedy, directrice du centre depuis 2007, une stratégie a été mentionnée. Il s'agirait d'intégrer toutes les activités du CPO dans le temple. Dans cette hypothèse, le CPO serait réaménagé en logements. Leur location amortirait les frais les années suivantes.

Cette solution présente de nombreux avantages au-delà des bénéfices économiques et environnementaux qu'elle apporte. En effet, les caractéristiques des espaces du temple sont respectées du fait que les salles polyvalentes du CPO ont des similarités : ces espaces nécessitent peu de lumière naturelle et des grandes hauteurs pour une bonne acoustique et une visibilité. De plus, la dimension sociale des espaces est renforcée dans le respect de l'éthique du lieu.

Par ailleurs, cette restructuration pourrait avoir un effet promotionnel sur les activités du CPO. En effet, les réaffectations de temples sont encore une pratique insolite. Un tel projet, respectueux des caractéristiques de l'architecture sacrée, pourrait attirer un public curieux et sensible à ce type d'atmosphère.

Dés lors, alors que le centre a été construit pour servir le temple, aujourd'hui c'est le temple qui serait au service du centre, dans la persistance de ses valeurs culturelles et sociales.

Fig. 1 Intérieur du temple de la Croix d'Ouchy

1. Cette partie est rédigée à la suite d'un conversation avec Mme. Biollay Kennedy: directrice du CPO depuis 2007.

CONCLUSION



En somme, la réaffectation est une stratégie de plus en plus pratiquée en Suisse, notamment par la commune de Lausanne, où elles semblent moins taboues depuis le cas de Saint-Luc. Ces prochaines années, cette pratique va certainement s'accélérer. C'est donc le moment d'acquérir les bons réflexes pour diriger ces tendances de façon à respecter les intérêts de chacun : la commune, la paroisse, les fidèles, la population.

La dimension économique est la plus décisive dans les stratégies des communes, pour la transformation de temples. Tout d'abord, cela explique le mauvais état de conservation d'un grand nombre d'entre eux, tels que la Croix d'Ouchy. Afin de justifier les investissements dans la restauration de ces bâtiments, il est nécessaire qu'ils profitent à une large partie de la population. Cependant, ces dernières années sont marquées par un manque d'intérêt croissant de la population pour ce patrimoine religieux. Bien que leur considération actuelle ne soit pas suffisante pour justifier de telles dépenses, elle est suffisante pour exiger leur préservation. En effet, leur symbolique touche encore une grande partie de la population, même si cette dernière les fréquente que faiblement. Cette situation est donc ambivalente et contribue en partie à la durée des procédures de transformation. Cela explique en partie pourquoi la Croix d'Ouchy présente les mêmes défauts depuis 40 ans.

Une solution à ce problème est de rétablir un lien entre cette architecture et la population en adaptant son utilisation. Cela doit être fait dans la mesure où cette nouvelle utilisation répond à un besoin réel de la ville et assure la rentabilité de l'intervention à long terme. Cependant, il est complexe de trouver une nouvelle utilisation respectant l'esprit du lieu. De ce fait, la réaffectation de temples est encore une pratique rare en Suisse.

Par ailleurs, les entretiens réalisés indiquent une ouverture d'esprit à Lausanne. Les différents profils s'intéressent principalement à la conservation de la dimension communautaire de ces espaces. Peu d'importance est accordée au degré de profanation associé à la nouvelle utilisation, pourvu qu'elle réactive l'espace public et garantisse la préservation du bâtiment. Ainsi, ce changement de mentalité permettrait d'élargir le nombre de programmes pouvant être intégrés aux temples. Par conséquent, de nombreux bâtiments en attente d'ajustements pourraient augmenter leur utilisation avec des activités plus profanes. Dès lors, étant donné que les villes n'ont pas toujours de besoins immédiats, correspondant à la nature d'un temple en transformation, des programmes plus insolites pourraient émerger dans les années à venir.

Dans la pratique, ces bâtiments sont soumis aux mêmes réglementations que n'importe quel autre bâtiment patrimonial. Leur nature religieuse n'implique aucune mesure supplémentaire dans leur réaffectations. Tous les bureaux d'architecture, sensibles au patrimoine, peuvent s'en charger. Ainsi, les intérieurs, qui sont les espaces plus flexibles pour ces réaffectations, sont généralement recouverts de peinture blanche comme pour la plupart des intérieurs contemporains. Dès lors, ils ne correspondent pas à l'image exprimée par leurs façades, mais vont plutôt dans le sens d'une émancipation de l'esprit de ces anciens lieux de culte. En effet, derrière ces pratiques, il y a une réelle volonté de dénaturalisation de l'espace pour le rendre accessible à tout public. Cela se fait en dépit de l'histoire et de la nature plus subtile de ces bâtiments ecclésiastiques.

Ce qui semble avoir émergé de l'histoire du protestantisme est la mentalité réformatrice de son architecture. Elle justifie souvent la radicalité des transformations actuelles de ces bâtiments, dont la symbolique aurait déjà été effacée. Pourtant, certaines traces de la pratique catholique d'avant la Réforme ont persisté. Comme le décrit le chapitre précédent, un grand nombre d'éléments symboliques sont toujours présents dans le temple de la Croix d'Ouchy. Ils témoignent des pratiques plus nobles autrefois entreprises par la paroisse et le quartier, impliqués dans le maintien de la prospérité de leur temple. Actuellement, ces éléments figuratifs profitent au statut de la religion et des villes qui veulent être fières de leurs bâtiments religieux. De plus, cette persistance dans la décoration des façades va dans le sens des intérêts contemporains de la population. En effet, c'est en partie le désintérêt des réformateurs pour la symbolique dans l'architecture qui serait responsable de notre sort actuel.

Dés lors, dans l'architecture protestante, quand ces caractéristiques liées à l'architecture sacrée sont présentes, elles sont en partie régies par le patrimoine. Pourtant, elle se manifestent de façon matérielles et immatérielles. Le patrimoine protège uniquement les caractéristiques matérielles, car elles sont visibles et les effets qu'elles procurent aux visiteurs sont immédiats. Cependant, les caractéristiques immatérielles de l'architecture sacrée ne sont pas prises en compte dans ces transformations. En effet, elles sont liées à la fonction d'origine du lieu et leur conservation est donc illégitime. Ces caractéristiques (Chapitre 4.1) sont : la solidité de l'édifice, la verticalité, la symétrie, la lumière, et l'élévation spirituelle. Ce sont les lois qui ont persisté dans l'architecture protestante depuis la Réforme.

Ainsi, les réaffectations ont des effets inévitables sur la dimension sacrée des espaces. En contrepartie, la notion de réversibilité des nouvelles structures a un effet plus optimiste sur la nature de ces modifications et sur l'avenir de la religion. En effet, dans la mesure où la pratique religieuse évolue, comme l'histoire des religions le démontre, un nouvel intérêt pour ces bâtiments pourrait émerger dans les siècles à venir. De plus, la notion de réversibilité est contemporaine dans la construction. En effet, les structures légères vont dans le sens d'une économie de moyens, d'une écologie, du respect du patrimoine et de la nature de ces espaces. L'histoire nous a appris l'utilité de cette pratique, déjà considérée depuis la transformation des églises à l'époque de la Réforme.



LEXIQUE (Dictionnaire Robert et Larousse)

Profane

Qui est étranger à la religion.

Laïc

Indépendant des religions, des confessions religieuses. Qui ne fait pas partie du clergé.

Clergé

Ensemble des ecclésiastiques.

Ecclésiastique

Relatif à une Église, à son clergé.

Iconoclaste

(Personne) qui interdit ou détruit les images saintes.

Liturgie

Culte public et officiel institué par une Église.

Prédicateur

Personne qui prêche, prononce un sermon.

Sacrement

Acte rituel ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet. Les Églises protestantes n'en retiennent que deux : le baptême et l'eucharistie ou sainte cène.

Synode

Assemblée réunie pour l'examen des problèmes de la vie ecclésiale à tous les niveaux.

Séculariser

Faire passer (qqn, qqch.) à l'état séculier ou laïque.

Prosélytisme

Zèle déployé pour faire des prosélytes, recruter des adeptes.

Mobilier liturgique

Autel

Table où l'on célèbre la messe.

Font baptismaux

Cuve qui sert à recevoir l'eau du baptême.

Jubé

Clôture monumentale qui sépare le chœur de la nef dans certaines églises médiévales.

Chair

Tribune dans une église, dans un temple, destinée à la prédication.

Lutrin

Pupitre (...) placé dans le chœur d'une église pour recevoir, ouverts, les gros livres de chant liturgique.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Bardet, André. *Un combat pour l'église: un siècle du mouvement liturgique en Pays de Vaud*. Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1988.

Bardet, André, Alfred Regamey, et Pierre Vollichard. *Eglise de la Croix d'Ouchy 1840 - 1990*. Lausanne: Imprimerie Alder, Lausanne, 1990.

Boogaard, Raymond van den. *De religieuze rebellen van de Vrije Gemeente: De vergeten oorsprong van Paradiso*. 1er édition. Bas Lubberhuizen, Amsterdam, 2018.

Campiche, Roland J. *La religion visible: pratiques et croyances en Suisse*. Le savoir suisse 63. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2010.

Dellient, Jean François. *Histoire du Pays de Vaud*. Chez Hignou et Compe, Lausanne, 1809.

Grandjean, Marcel. *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*. Vol. TOME I. Birkhäuser, Bâle, 1965.

Grandjean, Marcel. *Les temples vaudois: l'architecture réformée dans le pays de Vaud (1536-1798)*. Lausanne: Presses Centrales, Lausanne, 1988.

Levade, David. *Quelques Réflexions Sur Les Temples: Qui Seront Suivies De Réflexions Sur La Mort Et Les Sépultures...* Nabu Press, Berlin, 2012.

Lüthi, Dave. *Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise: histoire architecturale, 1847-1965*. Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 2000.

Lüthi, Dave, Nathalie Annen, et Gilles Prod'hom. *Lausanne - Les lieux du sacré. Architecture de poche 3*. SHAS Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 2016.

Marchand, Bruno. *Architecture du canton de Vaud: 1920-1975*. PPUR Presses polytechniques, Lausanne, 2012.

Reymond, Bernard. *La porte des cieux: architecture des temples protestants*. Première édition. Poche architecture. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2015.

Reymond, Bernard. *L'architecture religieuse des protestants: histoire - caractéristiques - problèmes actuels*. Pratiques no 14. Labor et Fides, Genève, 1996.

Reymond, Bernard. *Temples de Suisse romande: à la découverte d'un patrimoine. Sites et villages vaudois*. Cabédita, Yens s./Morges, 1997.

Robiglio, Matteo. « Why Adaptive Reuse? » Dans *The Adaptive Reuse Toolkit*. German Marshall Fund of the United States, Washington, 2016: 5-11.

Robiglio, Matteo. « The Approach of Adaptive Reuse ». Dans *The Adaptive Reuse Toolkit*. German Marshall Fund of the United States, Washington, 2016: 12-23.

Rochat-Morel, Anne. *La fusion des Eglises vaudoises Libre et Nationale (1940-1965)*. Faculté des Lettres, Lausanne, 1990.

Sources internet

« Bach_2023_R10.pdf »

https://www.festivalbach.ch/wp-content/uploads/Bach_2023_R10.pdf.

Bastian, Jean-Pierre. « Récit de voyage et piété évangélique. Les journaux de voyage au Levant de Valérie de Gasparin-Boissier (1813-1894) et de ses deux serviteurs ».

Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses 95, no 2 (2015): 165-81.

<https://doi.org/10.3406/rhpr.2015.1915>.

« Biographie CPO.pdf »

https://www.cpo-ouchy.ch/wp-content/uploads/2017/03/Bio_CPO_10.03.pdf

« Charte de venise 1964.pdf »

https://inpa.public.lu/content/dam/ssmn/fr/legislation_et_jurisprudence/charte_venise.pdf

« Conférence des évêques suisse 2006, Recommandations en cas de réaffectation d'églises et de centres ecclésiaux.pdf ».

https://www.cath-fr.ch/app/uploads/2006_CES_Recommandations-en-cas-de-reaffection-d-eglises-et-de-centres-ecclisiaux.pdf.

DIBO, Frère Stéphane. « Architecture Sacrée ».

<https://archedalliance.org/fr/architectures-sacres/quest-ce-quune-architecture-sacree>.

EERV site officiel.

<https://www.eerv.ch>

« Genève, place du Bourg-de-Four: l'église du Réveil animée par Ami Bost (avant 1839) | Bibliothèque de Genève Iconographie ».

<https://www.bge-geneve.ch/iconographie/oeuvre/vg-1986>.

« Gland: une nouvelle église et un signe d'espérance – Portail catholique suisse ».

<https://www.cath.ch/newsf/gland-une-nouvelle-eglise-et-un-signe-desperance/>.

« Lausanne Eglise de Chailly », 22 février 2014.

<https://notrehistoire.ch/entries/bajW40nZW0V>.

« Lausanne église Saint François », 9 mars 2012.

<https://notrehistoire.ch/entries/EgNBp2zIW2Z>.

« Mézières Vaud le temple », 2 avril 2013.

<https://notrehistoire.ch/entries/VGq8Rjld8Oe>.

« Plaquette historique: Eglise Evangelique de la Peliserie ».

https://eglispeliserie.ch/wp-content/uploads/2023/03/Plaquette-historique_Eglise-Evangelique-de-la-Peliserie.pdf.

« Paroisses protestantes – Ville de Lausanne », 22 août 2018.

<https://www.lausanne.ch/vie-pratique/quartiers/cultes-et-temples/paroisses-protestantes.html>.

« Préavis No 2023-31.pdf »

https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=71870

« Rapport-Préavis 2007-02.pdf»

<https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=1538>

Statistique, Office fédéral de la. « Religions ».

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/bevoelkerung/sprachen-religionen/religionen.html>

Université de Berne. « Nyon, Ancienne Chapelle de l'Eglise Libre ». La journée suisse du patrimoine religieux, 29 juillet 2019.

https://www.schweizerkirchenbautag.unibe.ch/datenbank_kirchenenumnutzungen/fichen/77_vd_nyon_ancienne_chapelle_de_l_eglise_libre/index_fra.html.

Personnes de contact

Profils d'entretiens

Rodolphe Jourdes

Responsable maison de quartier de la Pontaise

Travailleur social

rodolphe.jourdes@fasl.ch

Chloé Marrou

Service d'architecture et du logement, commune de Lausanne

Architecture & bâtiment | Patrimoine financier et tiers

Architecte cheffe de projet

Responsable préavis du 8 juin 2023

Chloe.Marrou@lausanne.ch

Anik Schaller

Architecte d'intérieur au bureau Glatz-Delachaux

Habitante de l'ancienne chapelle libre de Nyon

anik.schaller@gmail.com

Jean-Daniel Courvoisier

Pasteur à la paroisse Saint-Jean, dont le temple de la Croix d'Ouchy

saint-jean@sunrise.ch

Autres personnes de contact

Dekens Charline

Archiviste pour la commune de Lausanne

noreply@lausanne.ch

Stéphane Roch

Service quartiers, jeunesse et familles

Temples et cultes

Adjoint technique

Stephane.Roch@lausanne.ch

Nicolas Sansonnens

Architecte au bureau Deillon-Delley

nsansonnens@deillondelley.ch

Sylviane Bagaini

Secrétariat paroissial de Saint-Jean

saint-jean@sunrise.ch

Véronique Biollay Kennedy

Directrice du CPO

info@cpo-ouchy.ch

Contact personnel:
laurent.mjacoby@hotmail.fr

